

journal de la Confédération Musicale de France

N° 331 Juin-Juillet 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1967 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

Des nuances... De la ponctuation...

Lors de mon dernier éditorial, je vous avais entretenus des problèmes de direction d'orchestre, et j'avais dit que nous envisagerions ensemble d'évoquer ceux qui concernent les nuances, et d'analyser celles d'entre elles les plus utilisées.

Or, d'une manière générale, rarement nos ensembles utilisent celles-ci à leur juste valeur. Trop souvent, le *f* se transforme en *ff* hélas, quelquefois même, le *mf*. Pourtant la progression est logique si l'on part du *pp* pour le *p* et cette « nuance hypocrite » disait Eugène Bigot du *mp* (mezzo piano), qui se situe avant le *mf*. Cette nuance est surtout utilisée pour le cas d'un soliste, sur un ensemble jouant *p*, afin qu'il domine un peu la formation qui l'accompagne. Enfin, même progression logique pour le *mf*, le *f*, et le *ff*. Quelques compositeurs utilisent le *fff*.

D'une manière générale, les nuances doivent être modérées, et surtout équilibrées. Pensez qu'une nuance quelle qu'elle soit se transforme à la puissance 40, 60 ou 100 en fonction du nombre d'exécutants et de ce fait, le chef doit veiller à donner aux nuances de l'œuvre exécutée, un équilibre constant.

André AMELLER.

● Suite page 2

Pour une histoire de saxophone...

par Jean-Marie LONDEIX

C'EST avec beaucoup de gentillesse que M. Ameller m'a demandé de raconter aux lecteurs du Journal de la CMF l'histoire du saxophone...

Partagé entre l'enthousiasme pour cet instrument merveilleux capable de mener aux plus hautes satisfactions et la gaucherie de mon écriture, j'ai finalement accepté de répondre affirmativement à l'aimable invitation. Puissiez-vous n'en pas trop souffrir...

Adolphe Sax est un personnage fascinant. Il n'a pas seulement inventé le saxophone, mais encore maints autres instruments. Tous ne sont pas de musique : sifflet de locomotive,

appareil hygiénique, plan de salle de concert, etc. Ayant pratiquement perfectionné tous les instruments à vent, on a pu dire qu'il avait été au XIX^e siècle « le Stradivarius des instruments à vent », le père, en quelque sorte de l'orchestre d'harmonie moderne, en tout cas l'un de ses principaux artisans.

Je signalerai aux lecteurs que le sujet intéressant, l'ouvrage remarquable écrit par Malou Haine à partir des travaux qu'elle conduisit de façon exemplaire pour sa thèse de musicologie : « Adolphe Sax, sa vie, son œuvre, ses instruments de musique » (Éditions de l'Université de Bruxelles). Nous avons là, enfin, un ouvrage sérieux, documenté et fondamental sur la vie et les travaux du génial inventeur, un livre indispensable que je ne saurais trop conseiller de connaître et de faire connaître.

Adolphe Sax

D'origine belge, il est né le 6 novembre 1814 à Dinant, charmante ville du Namurois, sur la Meuse. Son père, Charles-Joseph Sax, lui-même facteur d'instruments émérite, a été « marchand, fabricant et artiste de la cour ». Son fils aîné, baptisé Antoine-Joseph doit, selon nous, le surnom d'Adolphe à Benjamin Constant...

Au début du XIX^e siècle, l'« Adolphe » du célèbre écrivain romantique eut un retentissement fantastique dans toute l'Europe. Tout particulièrement en Belgique où le succès fut particulièrement vif nous apprend l'auteur dans la préface à la troisième édition de son livre, et d'où partirent vers l'Allemagne des contrefaçons du roman.

La sœur cadette de Sax partageait le même prénom que l'héroïne du roman. Les deux enfants

Sax s'aimaient si tendrement et étaient à ce point inséparables et touchants, le frère si attentionné pour sa sœur, que parents, amis et ouvriers de l'atelier paternel prirent l'habitude d'abord en les taquinant, familièrement en suite, de les appeler « Éléonore et Adolphe ». Ainsi, « Adolphe » d'abord sobriquet, devint-il peu à peu le prénom usuel de l'inventeur... qui l'adopta finalement pour toujours.

● Suite page 2

Une très belle lettre de Maître Henri SAUGUET de l'Institut à notre Président, mais à travers lui, elle s'adresse à la Confédération Musicale de France toute entière



Conservatoire de Musique

"Henri Sauguet"

"C'est les ans de la vie
de Mauguet qui n'a fait
jamais de sa Comédie..."

Paris, 2 juin 1980
36, rue la Bruyère
Paris 75009

A Monsieur André Ameller
Président de la Confédération Musicale de France
à Paris

Cher Président,

C'est toujours avec le plus grand intérêt que je lis le journal de la Confédération, qui, depuis que vos en assumés la direction, bénéficie d'une présentation nouvelle qui en a amélioré l'apparence. Les nouvelles que le journal nous donne des sociétés régionales, témoignent de la vitalité du mouvement qui ~~perme~~ jusque dans les milieux ruraux contribue à assurer une vie musicale toujours renouvelée qui témoigne de l'enthousiasme et du dévouement de tous les amateurs qui, après leur journée de travail souvent pénible, consacrent une part de leur temps à la musique qui est comme une récompense et dans laquelle ils savent trouver une part de bonheur.

Je vous, cher Président, vous féliciter aussi

d'avoir fait naître de nouvelles rubriques qui augmentent la culture musicale de tous et rendent la lecture du journal encore plus attrayante et plus profitable aussi.

Le grand mouvement populaire qui est la Confédération Musicale de France doit tenir une grande place dans la vie musicale française à pleine expression. Vous l'avez bien compris et savez le faire comprendre à ceux qui ont le large et le devoir d'y veiller.

Soyez en remercié et félicité, cher Président pour tous ceux qui, comme moi, ont placé leur vie sous le signe de la musique et en ont créé les plus belles heures.

Je vous dis un bon soir amical.

Henri Sauguet
de l'Institut

Editorial

● Suite de la page 1.

Prenons l'exemple d'une nuance *mf* par l'ensemble de l'orchestre, sur laquelle un instrument doit « sortir » (thème ou solo). A la puissance 80, ce *mf* se transformera vite en *f* ou *ff* et le malheureux instrument soliste ne sera pas perçu ! Il faut donc réduire ce *mf* à *m* pour entendre le soliste..., etc.

Je vais vous conter une anecdote : lorsque je jouais à l'orchestre Toscanini, sous la direction de ce chef prestigieux, au final de la 4^e Symphonie de Brahms, lors de l'entrée saisissante des cuivres avec les trombones, Toscanini fit recommencer cette attaque une dizaine de fois. Le soliste Lafosse lui en demandant la raison, Toscanini répondit qu'ils ne respectaient pas la nuance indiquée, d'autant qu'au fur et à mesure de la redite, ils se croyaient obligés de jouer plus fort... Enfin, décidé à donner sa raison, Toscanini s'exprima ainsi : « la première entrée est écrite par Brahms *f* et la seconde vous intervient *ff* ; si vous jouez la première *ff*, comment ferez-vous la seconde ?... » C'était logique et convainquant !

Un autre problème qui ne concerne pas seulement nos harmonies mais hélas, souvent de grands orchestres c'est confondre la nuance *fp* et *sfz*, qui sont absolument différentes. Le première est facile à comprendre mais n'est pas toujours utilisée à bon escient ; quelquefois ce n'est qu'une nuance expressive et non un apport rythmique. Quant à la seconde, son sigle *sfz* n'indique qu'un renforcement ; presque toujours expressif, *sfz* peut être utilisé dans une nuance *p* même *pp* et non pas, et cela est le cas trop souvent comme un *fp*. L'exemple entendu il n'y a pas longtemps dans l'ouverture du Calife de Bagdad en témoin ; ce *sfz* écrit exactement *rinj* par le compositeur était transformé en un accent exagéré et qui déformait son intention, toutes nuances et accents, je le répète étant relatifs.

Autre exemple : celui de l'allegro de l'ouverture de la Flûte enchantée de Mozart où les nuances *fp* et *sfz* sont utilisées dans un but absolument différent, le *sfz* n'apportant, dans la nuance *p* ou *pp* qu'un léger accent, souvent sur les appoggiatures harmoniques, afin que celles-ci soient mises en valeur et surtout se fassent précisément sur le temps et non pas anticipées, comme dans de nombreux classiques du XVIII^e siècle...

Enfin, ces chevrons qui sont ainsi indiqués $\nabla \nabla$ et qui marquent martellato ou quelque spiccato, mais presque toujours dans la nuance *f* et ces chevrons $>>$ qui indiquent une accentuation de la note, mais dans les nuances comme *mf* ou *p*, quelquefois aussi indiquées $\Delta \Delta$.

Ils ne transforment pas de ce fait la nuance indiquée, mais indiquent une accentuation plus ou moins marquée de la note en fonction de sa nuance.

J'évoquerai une prochaine fois, les nuances d'expression et de style qui, souvent, sont mal interprétées. En effet, un compositeur doit mettre un maximum d'indications pour que sa partition soit jouée à son gré, mais « abondance de biens nuit » et surtout si le chef tient à respecter rigoureusement, à la lettre, ces modestes suggestions.

ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER POUR SAXOPHONE

POUR SAXOPHONE SEUL

15 études expressives pour tous les saxophones
● Ed. PETERS - Londres

Capriccio pour saxophone alto mi b
● Ed. COMBRE - Paris

Entrée et Danse pour saxophone alto mi b
● Ed. COMBRE - Paris

POUR SAXOPHONE ET PIANO

Jeux de table - 3 pièces
● Ed. LEMOINE - Paris

Concertino pour saxophone alto mi b
● Ed. COMBRE - Paris

Suite d'après Rameau
● Ed. TRANSATLANTIQUES - Paris

Lirico pour saxophone alto mi b ou bémol si b
● Ed. COMBRE - Paris

La sauge pour saxophone alto mi b ou ténor si b
● Ed. LEMOINE - Paris

La plata pour saxophone alto mi b ou ténor si b (élémentaire)
● Ed. COMBRE - Paris

Pointe au pic pour saxophone alto mi b ou ténor si b ou soprano si b (Belle Province)
● Ed. LEDUC - Paris

Baie Comeau pour saxophone alto mi b ou ténor si b ou soprano si b (Belle Province)
● Ed. LEDUC - Paris

Geneviève (Cinq prénoms) pour saxophone alto mi b ou ténor si b
● Ed. MARTIN - Mâcon

Gypsophile pour saxophone alto mi b ou ténor si b
● Ed. MARTIN - Mâcon

Pour une histoire

Jean-Marie LONDEIX



● Suite de la page 1

Premiers succès

Travaillant avec son père dans l'atelier bruxellois, où il montre très tôt une adresse et une imagination exceptionnelles, Adolphe Sax sait faire apprécier et applaudir par ailleurs, ses talents de Clarinetiste. Il appartient à la Société Philharmonique puis, un peu plus tard à la Société Royale de la Grande Harmonie.

Le manque de justesse et d'inégalité de timbre de l'instrument l'amène à en reconsidérer la facture. A dix-neuf ans à peine, il fait connaître une nouvelle clarinette à 24 clés, qui, dira Berlioz « ne conserve de l'ancienne que le nom ». En perçant un trou près du bec, en adoptant un nouveau système de clés permettant de changer judicieusement les doigtés, il a rendu l'instrument méconnaissable.

Le succès est décisif. Adolphe Sax est sollicité de France, de Prusse, d'Angleterre, de Russie même, dit-on !

C'est vraisemblablement à la suite de cette incontestable réussite, et en effectuant des recherches pour perfectionner la clarinette-basse, que le jeune-homme invente un instrument absolument nouveau, au timbre inouï, aux possibilités stupéfiantes : le « saxophon ».

Nous sommes au tout début des années 1840.

Une famille à part

La plupart des autres classent le saxophone, en raison de son embouchure à anche simple, dans la famille des « Bois ». Certains le classent abusivement parmi les « Cuivres ». En fait, il nous paraîtrait aujourd'hui convenable de revenir aux premières estimations qui portaient à classer le saxophone dans une famille originale et autonome complète : la famille des saxophones.

La famille complète compte 7 membres : le saxophone-contrebasse (rare), le saxophone-basse, le saxophone-baryton, le saxophone-ténor, le saxophone-alto, le saxophone-soprano, et enfin, le saxophone-soprano. Tous ont sensiblement la même étendue : 2 octaves et demi. Ils ont le même doigté. Joués l'un après l'autre, ils couvrent à peu près l'étendue du piano. Innovation à l'époque, ils sont tous notés en clé de sol. Joués ensemble, ils offrent les avantages d'homogénéité de son et de souplesse de jeu d'un orchestre à cordes, qui posséderait en plus la puissance d'un orchestre à vent.

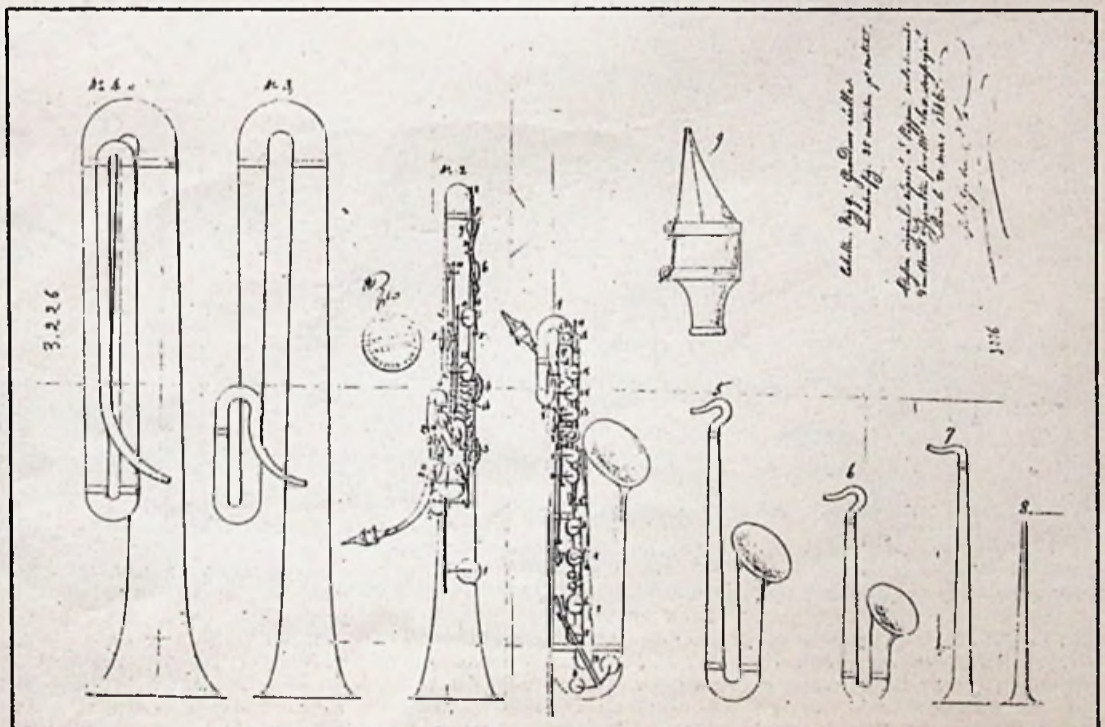
Je pense qu'en prenant pour base d'un orchestre à vent la famille des saxophones, agrémentée des autres pupitres, com-

me l'est la famille des cordes pour l'orchestre symphonique (et sans qu'il soit nécessaire de doubler les parties !) on pourrait obtenir un orchestre à vent, d'un type nouveau, dont les qualités musicales et les possibilités seraient susceptibles d'être parmi les meilleures.

Des orchestres exclusivement de saxophones existent. Nous en avons applaudis en Angleterre et aux U.S.A. En France, on peut en entendre un, régulièrement, depuis 1977, à Bordeaux, composé de 12 à 15 saxophones selon les œuvres (du Basse au Soprano). Cet ensemble unique peut donner une idée de l'originalité qu'apporte une telle formation : beauté chaleureuse et exaltante du son, dynamisme expressif, choix varié de couleurs (choix supérieur à celui que peut offrir, par exemple, un orchestre à cordes). Ajouté à cela, le fait qu'un ensemble d'une douzaine de musiciens puisse sonner comme un grand orchestre à cordes de plusieurs dizaines de musiciens n'est pas, lui non plus, négligeable aujourd'hui. Pas plus que l'enthousiasme des compositeurs qui écrivent désormais pour ce type d'orchestre.

Sans ancêtre

A l'encontre des autres instruments dont l'origine se perd souvent dans la nuit des temps,



de saxophone...

le saxophone, breveté le 21 mars 1846, est apparu presque immédiatement dans son état définitif : l'instrument d'Adolphe Sax est à quelques détails près le même que le plus moderne Selmer.

Les caractères organologiques composites du saxophone ont pu faire croire un temps à un instrument hybride, issu du hautbois, par la perce conique et le « lé-tage », et la clarinette, par le bec à anche simple. Nous pensons que loin d'être un monstre, le saxophone est réellement un instrument parfaitement original sorti quasiment tel quel de l'imagination d'un homme hors du commun, un instrument nouveau à la sonorité et aux possibilités parfaitement originales n'ayant rien de commun, malgré les apparences, avec des instruments plus anciens, comme par exemple, la clarinette de Fontenelle (aux proportions intérieures absolument différentes). On peut dire que le saxophone est sans ancêtre...

Quoique déjà très étendues, les possibilités des saxophones sont augmentées chaque jour. Après leur avoir fait jouer (surtout le saxophone-alto dans son répertoire concertant) la musique la plus virtuose qui soit et avoir agrandi les tessitures d'une oc-

Les débuts du jeune facteur sont facilités par ses relations avec les gens du Conservatoire et le Général de Rumigny, Aide de camp de Louis-Philippe, chargé de rénover les musiques militaires du pays.

Le 3 février 1844, dans la salle Herz, Berlioz dirige un concert au programme duquel figure un certain « Chant Sacré » avec saxophone-basse Mib (l'actuel saxophone-baryton). Voici ce qu'écrivit Oscar Comettant, premier biographe d'Adolphe Sax sur cette audition mémorable : « La présentation au public du saxophone est extraordinaire d'in-vraisemblance. Hector Berlioz organisa un concert pour lequel il composa une œuvre pour six instruments perfectionnés ou inventés par Sax, dont un saxophone : une trompette suraiguë jouée par Duvernoy, un nouveau cornet joué par Dufresne, un bugle perfectionné joué par le célèbre cornettiste Arian, une clarinette jouée par Loperd, une clarinette-basse jouée par Duprez et un saxophone joué par Sax lui-même.

« Les répétitions eurent lieu chez l'inventeur sous la conduite de l'illustre Berlioz. Le grand jour arrivé, le saxophone qui figurait dans le programme était

qu'une preuve de goût, qu'une heureuse et hardie inspiration de l'exécutant ».

Les journaux saluèrent l'événement en publiant des articles nombreux et élogieux.

Rivalités et procès

Afin de rénover les musiques militaires, le Ministère des Armées organisa le 22 avril 1845 au Champ-de-Mars un vaste concours public. Plusieurs types de formations, dont celui préconisé par Sax, sont confrontés à l'ancien système constitué en majorité de « Bois ».

La formation d'Adolphe Sax est composée exclusivement d'instruments inventés ou perfectionnés par lui : famille des saxhorns, trompettes, cornets et trombones à cylindres, saxophones, clarinettes et percussion légère. Le succès est triomphal. Les instruments de Sax sont officiellement adoptés, à la fureur violente des facteurs parisiens concurrents, décidés à perdre et ruiner l'« étranger » !

Commence une ère de difficultés sans nom et de procès, qui durera 3 ans, pour ne prendre fin qu'une quinzaine d'années avant la mort de l'inventeur.



POUR LE SAXOPONE

Extraits de notre catalogue

- 1°, 2°, 3° = facile
- 4°, 5°, 6° = moyenne force
- 7°, 8°, 9° = difficile

Etudes :

Capelle. 20 GRANDES ETUDES en 2 volumes (7°) chaque 37,80

Londeix. GAMMES ET MODES, en 2 volumes :
1° volume (4°, 5°) 47,80
2° volume (4°, 5°) 52,40

Mule. 18 EXERCICES OU ETUDES (4°, 5°) .. 37,80
— 53 ETUDES en 3 cahiers, chaque 39,90
— 48 ETUDES (6°, 7°) 43,10

ŒUVRES RECENTES

Saxophone et piano :
Bitsch. AUBADE (7°) 41,80

Charpentier. CONCERT N° 5 (8°) 38,90

Defaye. AMPELOPSIS (8°) 32,10

Denisov. DEUX PIECES (5°) 32,10

Finzi. DE L'UN A L'AUTRE 22,80

Louvier. HYDRE A CINQ TETES (3°) 22,80

Mule. PIECES CLASSIQUES CELEBRES en deux recueils (3°, 6°), chaque 32,10

Saxophone seul :

Bonneau. DEUX CAPRICES EN FORME DE VALSE avec accompagnement de piano ou d'orchestre à cordes ad lib 62,60

Dubois (PM). CONCLUSIONS (7°) 32,10

Noda. IMPROVISATION II et III (7°) 20,20

— MAI (7°, 8°) 20,20

Représentation exclusive des fonds Heugel, King, Sikorsky et Théodore Presser

Catalogues complets sur demande

aux EDITIONS ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01
Tél. : 296-89-11



tave et plus dans l'algu par le jeu des « harmoniques » (en fait, grâce à des doigtés spéciaux) n'est-on pas maintenant en mesure, sans rien changer de la facture de l'instrument, à produire des sons simultanés (sortes d'accords) de 2, 3, 4 et même 5 sons différents ? Que dire également de l'aisance remarquable de tous les saxophones à passer d'une nuance à l'autre, à enfler les sons et à les désenfler jusqu'au silence, et de leur aptitude exceptionnelle à l'éloquence, au lyrisme instrumental, à la vélocité acrobatique ?

Je pense en tout cas, que sa facilité d'approche (comparable au stade primaire, à celle du piano) est un des facteurs décisifs de son succès populaire, comme ses qualités « humaines » sinon « vocales », qui en ont fait le premier instrument de jazz.

Adolphe Sax à Paris

Revenons au tout début des années 1840. Adolphe Sax a l'ambition de ses mérites. Il choisit Paris pour y faire carrière. En juin 1842, il va voir Hector Berlioz qui publie au lendemain de leur rencontre dans « Le Journal des Débats » un article enthousiaste sur ses travaux.

loin d'être achevé, Sax en homme que les difficultés ne rebutaient pas, fit attacher les clés de l'instrument avec de la ficelle, et assujettir les autres parties du saxophone au moyen de cire à cacheter.

« Tous les artistes étaient à leur poste depuis longtemps, il était neuf heures du soir, et le public commençait à s'impatienter quand Sax se présenta armé de son saxophone pour prendre part au concert.

« Après un large tutti qui remplit la salle Herz d'une sonorité puissante et douce à la fois, chacun, dans un travail habilement ménagé, fit ressortir les avantages de l'instrument dont il jouait. Le dernier passage, le plus important, était confié au saxophone. Il y avait une note tenue au milieu du trait final. Sax filait ce son d'une façon démesurée, en l'enflant, en le diminuant, en le colorant de toutes les nuances les plus délicates : il avait oublié le doigté de la note qui devait suivre, et c'était pour gagner du temps et rappeler sa mémoire qu'il persistait ainsi sur cette note. Enfin la mémoire lui revint. Il était temps, la souffie allait lui manquer. Le trait fut achevé aux applaudissements de la salle qui ne vit dans ce son longuement modulé

Honneurs et satisfactions

Luttant courageusement contre les tracasseries de mille sortes (dont les financiers ne sont pas les moindres), Adolphe Sax accepte en 1847 de diriger la Fanfare de scène de l'Opéra. En 1857, lui est confié l'enseignement du saxophone aux élèves militaires, dans une classe annexée au Conservatoire de Paris.

En 1849, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur par Napoléon III, sans obtenir, nous révèle Malou Hainé, d'être naturalisé Français.

En tant que facteur d'instruments, il obtient les plus brillantes récompenses aux Expositions nationales ou universelles, en France ou à l'étranger, jusqu'à obtenir en 1867, à Paris, le seul Grand Prix décerné en cette matière.

Sa vie durant, l'inventeur va se battre littéralement pour ses instruments, ses idées, pour la musique, pour les musiciens. Son acharnement à imposer ses œuvres n'a d'égale que son imagination toujours féconde.

Adolphe Sax meurt à Paris à 90 ans, le 7 février 1894. Il est enterré avec sa famille au cimetière de Montmartre. (à suivre)

POUR VOS REPARATIONS

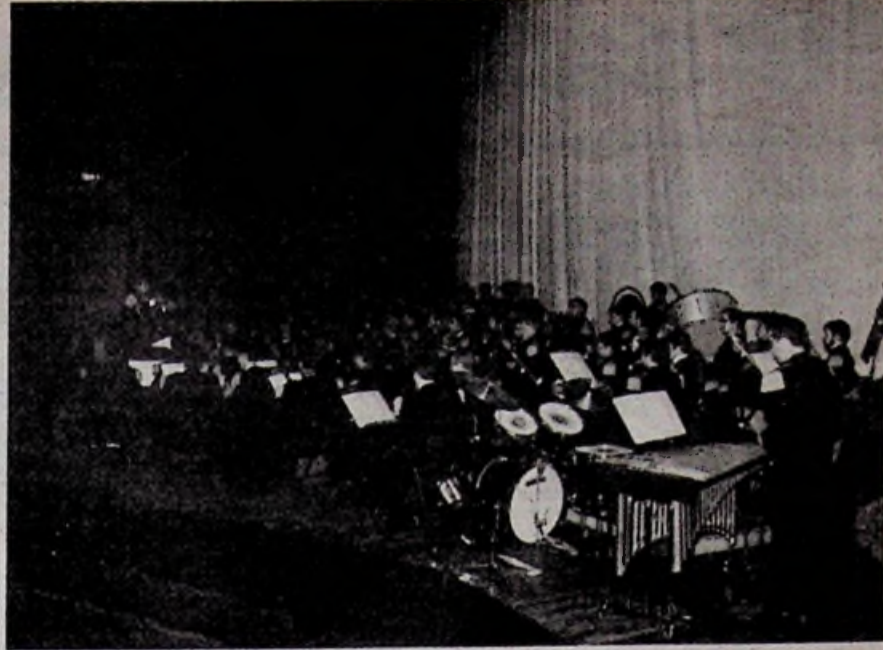
PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE
de nos prix spéciaux
et de nos délais réduits
pour nous envoyer vos réparations
Une seule adresse :

GUILLARD BIZEL

2, rue d'Algérie, 69001 LYON - Tél. : (7) 828-44-22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.



Création dans l'Armée de Terre d'un Conservatoire de Musique

Depuis trois ans l'Armée, et en particulier l'Armée de Terre, a entrepris une action réformatrice dont les musiques militaires ont été bénéficiaires.

Les améliorations nombreuses (statuts en 78, crédits exceptionnels attribués aux formations, etc.), ont été couronnées le mardi 29 avril 1980 par l'inauguration du Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre à la caserne Guynemer de Rueil-Malmaison.

Cette cérémonie placée sous la présidence du Général Lagarde, Chef de l'Etat-Major de l'Armée de Terre, a réuni à partir de 18 h 30 toutes les principales autorités civiles et militaires dans cette belle cité administrée par M. Jacques Baumel, député-maire.

Le programme de cette soirée avait été minutieusement réglé et fut en tout point une parfaite réussite ; présentation impeccable des Troupes chargées d'accueillir les autorités (La Musique

du 5^e R.I. et les sections du Groupement Administratif des Personnels Isolés étaient à l'honneur), Concert sous la présidence effective de M. Boumel, Député-Maire de Rueil-Malmaison qui souleva l'enthousiasme dans la salle André-Malraux au fur et à mesure que se succédaient les formations musicales du 8^e Régiment de Transmissions, du Régiment de Chars de Combat de Rambouillet et des Troupes de Marine dont la Musique Principale, tout comme le Conservatoire Militaire, est administrée par le Colonel Boisson, chef de Corps du G.A.P.I.

Cette manifestation eut, entre autres, l'avantage de faire naître un dialogue constructif entre musiciens civils et militaires. De nombreuses questions ont été posées (Pourquoi un Conservatoire Militaire — Pourquoi l'implantation à Rueil-Malmaison, etc.).

De cet échange, on apprendait que le Conservatoire Militaire est réservé aux personnels engagés

dans les formations musicales de l'Armée mais qu'un musicien civil, entre 18 et 42 ans peut toujours faire acte de candidature pour servir à l'un des échelons de la hiérarchie correspondant à son âge, à son niveau musical et à son aptitude au commandement. Ainsi, un musicien civil entre 34 et 42 ans pourra faire acte de candidature pour le concours de chef de Musique des Armées. Les épreuves sont généralement réparties sur deux semaines. (Harmonie, Fugue, Orchestration, Culture générale, Direction d'orchestre, Travail d'orchestre, Direction d'une formation musicale sur un thème de prise d'armes, Epreuves sportive, Entretien avec le jury). Le candidat qui subit avec succès ces épreuves sera admis au stage de formation et intégré d'emblée avec le grade de Commandant.

L'engagement comme EVSP se fait au titre d'un régiment supportant une Musique Principale, Régionale ou Divisionnaire.

L'affectation dans la formation musicale a lieu après la période d'instruction d'une durée de deux mois.

L'engagé est nommé Caporal-Chef à six mois de service, il perçoit la solde de Caporal-Chef au-delà de la durée légale à partir du 13^e mois de service et peut poursuivre sa carrière, soit à ce grade, soit en passant les examens qui ouvrent l'accès au Corps des Sous-Officiers.

Le niveau souhaitable est celui du cours moyen ou supérieur d'un Conservatoire National.

Le concours de sous-chef de musique (adjudant) moins de 40 ans et de chef de musique militaire (sous-lieutenant) moins de 35 ans sont également ouverts aux musiciens civils. Les inscriptions se font en décembre auprès des Centres de documentations régionaux et les concours ont lieu en mars à Rueil-Malmaison. Les candidats reçus sont nommés au 1^{er} avril, pour les sous-chefs de Musique, en octobre pour les chefs. Le stage des chefs, du 1^{er} avril au 30 septembre, est rémunéré.

Pour les plus jeunes qui seraient titulaires du B.E.P.C. et n'auraient pas encore l'aptitude au commandement, le Conservatoire Militaire peut, sur audition, délivrer une attestation qui leur ouvrira les portes de l'Ecole des sous-officiers de l'Armée de Terre à Saint-Maixent.

Les engagés volontaires spécialistes :

Le Lieutenant-Colonel Castella, chef de Musique des Armées Hors classe qui quittera prochainement la direction du Conservatoire Militaire et le Lieutenant-Colonel Gully qui lui succèdera nous ont assurés que le personnel de l'Ecole est toujours disposé à fournir par téléphone tous les renseignements utiles que les lecteurs du journal de la Confédération désireront acquérir (Tél. : 749-13-22, Poste 223 ou 318).

Actuellement l'Armée de Terre dispose de 4 places de Chef de Musique des Armées, 28 places de chef de musique militaire, et environ 40 places de sous-chef de musique. Toutes ces places ne sont pas encore honorées et le concours 1981 sera ouvert à tous les niveaux. Nous souhaitons, à cette occasion, avoir le plaisir d'annoncer des succès parmi les membres de nos sociétés.

Après l'inauguration des locaux du Conservatoire, salles de cours et logements des professeurs et des stagiaires, un vin d'honneur a réuni dans une ambiance sympathique tous les invités. Répondant aux quelques mots du Général Lagarde, le lieutenant-Colonel Castella, actuel Directeur du Conservatoire Militaire prononça la brève allocution que nous vous donnons intégralement.

Implantation des Musiques Militaires

Musiques réglementaires

Musiques principales :

Musique principale des Troupes de Marine (Rueil-Malmaison).
Musique principale de la Légion Etrangère (Aubagne).
Musique principale de la 6^e Région Militaire (Metz).

Musiques régionales :

8^e Régiment de Transmissions (Mont-Valérien).
43^e Régiment d'Infanterie (Lille).
G.M.R. 3 (Rennes).
57^e Régiment d'Infanterie (Bordeaux).
G.M.R. 5 (Lyon).
153^e Régiment d'Infanterie (Mutzig).
Des F.F.A. (Rastatt).

Musiques divisionnaires :

8^e R.I. (Satory).
13^e C.D. (Tours).
8^e R.C.S. (Amiens).
39^e R.I. (Rouen).
32^e C.D. (Caen).
6^e R.G. (Angers).
ENSOA (St-Maixent).
126^e R.I. (Brives).
14^e R.C.T.P. (Toulouse).
92^e R.I. (Clermont-Ferrant).
4^e R.I.Ma (Fréjus).
54^e C.D. (Beziers).
150^e R.I. (Verdun).
26^e R.I. (Nancy).
1^{er} G.C. (Rennes).
602^e R.S.R. (Dijon).
35^e R.I. (Belfort).
110^e R.I. (Donau-Chingen).
7^e B.C.S. (Nouméa).
BIMAT (Papeete).

Musiques particulières

Musiques divisionnaires :

9^e R.C.S. (Dinan).
1^{er} R.C.P. (Pau).

6^e B.C.A. (Varces).
2^e R.E.P. (Calvi).
46^e R.I. (Berlin).
16^e C.C.S.T.G. (Martinique).
15^e B.C.S. (Saint-Denis de la Réunion).

Musiques des écoles :

Collège St-Cyr.
Prytanée-la-Flèche.
Collège du Mans.
ENTSOA Issoire.
Collège d'Autun.

Musiques autorisées régimentaires

Musiques

R.M.T. (Monthéry).
S.M.A.T. (Châteauroux).
501^e G.T.C.A. (Beauvais).
41^e R.I. (Rennes).
1^{er} R.P.I.Ma (Bayonne).
27^e B.C.A. (Annecy).
11^e B.C.A. (Gap).
1^{er} R.I. (Sarrebouurg).
30^e G.C. (Lunéville).
152^e R.I. (Colmar).
8^e G.C. (Wittlich).
24^e G.C. (Tubingen).
42^e R.I. (Offenbourg).
19^e G.C. (Villingen).
3^e R.E.I. (Kourou).

Fanfares :

501^e R.C.C. (Rambouillet).
6^e R.C. (Orléans).
7^e R.C. (Arras).
E.A.A.B.C. (Saumur).
5^e R.C. (Périgueux).
1^{er} R.H.P. (Tarbes).
8^e R.H. (Altkirch).
18^e R.D. (Mourmelon).
5^e R.D. (Valdahon).
1^{er} R.C. (St-Wendel).
1^{er} R.S. (Spire).

Monsieur le Ministre,

Mon Général,

Il y a deux raisons principales qui me font aborder ce moment du déroulement de notre cérémonie avec une certaine appréhension. La première raison réside dans le fait que les chefs de musique de l'Armée ont reçu une formation leur permettant de s'exprimer en public, de fraterniser avec une petite baguette au bout des doigts, mais à bouche fermée. La deuxième raison me concerne plus particulièrement : malgré plusieurs séjours aux quatre coins de notre pays, je ne dois pas être doué de mimétisme, et je reste doté d'un accent fleurant bon mon terroir natal, ce qui amène invariablement un sourire amusé sur les lèvres de mes interlocuteurs.

Mes premières paroles seront pour vous remercier, mon Général, d'avoir tenu à présider cette inauguration. La visite de nos locaux vous aura permis d'apprécier les résultats de l'action entreprise d'après vos directives, et je suis heureux de souligner

ici la sollicitude dont vous avez entouré, non seulement notre maison, mais également l'ensemble des personnels de notre spécialité. Vous aurez pu aussi évaluer ce qui reste à accomplir, notamment dans le domaine du mobilier, pour rendre le cadre de vie de nos stagiaires plus conforme à leurs grades respectifs.

Puisque la caserne Guynemer accueille dans ses murs le Conservatoire Militaire, ainsi qu'une des formations musicales les plus représentatives de l'Armée de Terre, je serais heureux d'être un jour invité à l'inauguration d'une salle de concert implantée dans cette caserne. Je me permets de lancer l'idée, en espérant qu'elle se concrétisera un jour par une réalisation digne de notre Armée et de ses invités.

Je tiens également à remercier vivement toutes les autorités civiles et militaires présentes, et en particulier Monsieur le Député qui entretient avec les éléments de notre Armée stationnés sur le territoire de la commune les relations les plus cordiales, et qui a l'amabilité de nous accueil-

Plus il y aura
d'abonnés au journal,
plus il s'améliorera



lir pour notre concert inaugural dans les salles de l'Espace loisirs André-Malraux.

Le Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre est issu du Centre de Formation et de Perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre, créé en 1965.

Depuis la fin des hostilités en 1945, les musiciens militaires soucieux de se promouvoir devaient préparer par leurs propres moyens les différents examens et concours que leur proposait le commandement, ce qui n'allait pas poser de graves problèmes au sein de familles de jeunes sous-officiers musiciens. Tous n'avaient pas la chance de voir leurs épouses consentir de gros sacrifices pour financer des leçons d'un tarif très élevé.

Aussi, devons-nous rendre un hommage particulier au Capitaine Bourdon, ici présent. Affecté en région parisienne, il n'a pas hésité à entreprendre une action auprès de nos chefs pour faire revivre, sous un jour nouveau, l'ancienne école des sous-chefs de musique implantée avant la guerre au 5^e Régiment d'Infanterie à Courbevoie.

Après de multiples démarches, ce premier centre a vu le jour, comprenant seulement au départ un chef et un sous-chef de musique chargés de cours par cor-

respondance et devant conduire un stage de formation des sous-chefs de musique. Petit à petit, sous les directions successives du Capitaine Gully, du Capitaine Droque et de votre serviteur, de notables améliorations sont intervenues.

En 1968, le chef du centre a pu obtenir un petit stage de dix jours précédant le concours de chef de musique.

En 1969, est venu se greffer un stage de quatre mois pour



l'attribution du CTI Batterie, formant les futurs tambours-majors.

Chargé de réorganiser les formations musicales de l'Armée de Terre, le Colonel Grosjean a pu obtenir des stages de durées diverses à tous les niveaux, ainsi qu'une substantielle augmentation des effectifs d'encadrement de notre école. Nous disposons à présent d'une équipe de sous-officiers et de jeunes gens du contingent qui œuvre sans relâche, non seulement pour faire acquiescer à nos élèves un bon bagage technique, mais aussi et surtout, pour leur inculquer le goût de l'effort soutenu dans l'accomplissement de leur tâche.

Des quelques semaines, je confierai les destinées de notre maison à mon ami le Lieutenant-Colonel Gully. Je peux partir en toute quiétude, après avoir rempli, avec mon tempérament, la mission exaltante que l'Etat-Major de l'Armée de Terre m'avait confiée en 1974. C'est en effet une tâche particulièrement exaltante que celle qui consiste à former de jeunes hommes pour les aider à affronter la vie dans de bonnes conditions. On n'est jamais entièrement satisfait des résultats obtenus, et l'on craint parfois de ne pas avoir été à la hauteur de sa tâche.

Aussi, je conclurai en faisant mienne une phrase extraite de mon livre de chevet préféré : Les Caractères de la Bruyère qui dit : « Heureux celui qui, par sa souduite, pourra laisser le souvenir d'un homme de bien. »

Tableau des Musiques Militaires pour Paris et la Région Parisienne

FORMATIONS DIVERSES — TOUTES ARMEES

Musique et Orchestre de la Garde Républicaine, bd Henri-IV, 75004 Paris. Chef de Musique Hors Classe : Lieutenant-Colonel Roger Boutry.

Batterie-Fanfane de la Garde Républicaine, 56, bd Kellerman, 75634 Paris Cedex 13. Chef de Musique de Première Classe : Capitaine Bernard Gallais.

Musique de l'Air de Paris, 26, bd Victor, 75996 Paris Armée. Chef de Musique Hors Classe : Lieutenant-Colonel Jacques Devogel. Chef de Musique adjoint : Lieutenant René Castelain. Tambour Major : M. Gilbert Laverdure.

Musique des Gardiens de la Paix, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Chef. f. F. : M. R. Dournel. Chef Batterie-Fanfane : M. Pierre Breard.

Musique de la Police Nationale, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson. Chef : Commandant Pierre Bigot. Chef adjoint : M. Michel Meriot. Batterie-Fanfane : M.M. L. Belleron et D. Quinchon.

Musique de la 2^e R.A. B.A. 104, 93350 Le Bourget. Chef de Musique de Première Classe : Capitaine Pierre Vincent. Tambour Major : M. René Albot. Cadres (années 79) : MM. G. Sarrasin, G. Gallonnier, Ph. Olibé, R. Biard, J.-P. Delannoy, J.-J. Moity, M. Gameilin, C. Dubois, J.L. Vitran, B. Piccin.

Musique Gandarmerie Mobile, rue Pr.-Calmette, 94203 Ivry. Chef : M. Cervia. Tambour Major : M. Coquet.

Musique des Sapeurs Pompiers de Paris. M. le Chef de Musique Principal : Nicolas Mercader.

ARMEE DE TERRE

(Renseignements Officiels) PREMIERE REGION MILITAIRE

Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre (C.M.M.A.T.), Caserne Guynemer, 92501, Rueil-Malmaison. Chefs de Musique des Armées Hors Classe : Lieutenants-Colonnels : J. Castella et Paul. Guly. Chef de Musique Militaire de Deuxième Classe : Lieutenant : Michel Chopin. S.-Chef de Musique : M. Laurin. Instructeurs : Adj. Ch. Cottard, Coulon, Morland, Schrive, Serg. Ch. Ludwig.

Musique Principale des T.D.M., Caserne Guynemer, 92501, Rueil-Malmaison. Chef de Musique des Armées : Commandant : A. Fasce. S.-Chef de Musique : M. Revoil. Tambours-Majors : Adj. Pastori et Faron. Cadres : Serg. Ch. Obringer, Serg. Briez, MM. Rimeau, Heude, Lefebvre, Berroyer, Lachaumette, Lecièrcq, Rousel, Vlaud, Wrzesinski, Liger, Vite, Michet.

Musique du 8^e R.T. Mont Valérien, 92151 Suresnes. Chef de Musique Militaire Principal :

Commandant L. Velliozzi, S.-Chef de Musique : M. Genin. Tambour Major Adjoint : Ch. Nuyet. Cadres : Serg.-chef : Bérard, Serg. Fontaine, Dhallewin, Flinois.

Musique du 5^e R.I. Satory, 78000 Versailles (Divisionnaire) : Chef de Musique : Lieutenant J.-F. Anselme. Cadres : Serg. Ch. Gonzales, Serg. Maillard, c.-c. Canovas, Vallez, Hardy, Marc, Cepeda, Guittet, Lutton.

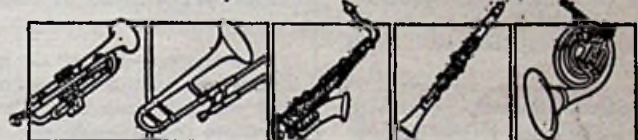
Collège Militaire de Saint-Cyr, 78210 Saint-Cyr-l'Ecole. Chef M. Delhaye, s.-Chef de Musique.

R.M.T. Montléry, Cam de Linas, 91310 Monthléry. Serg. : Ch. Laurent.

Fanfane du 501^e R.C.C., 78120 Rambouillet. Chef Major : Souplet. Serg. Ch. : A. Marrec. Pour mémoire : S.M.A.T. Châteauroux, 6^e R.C. Orléans.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS
Tél. : 824-89-24

Enseignement :

Solfèges - Dictées - Traités

AGAMEMNON	Solfège à l'usage des instrumentistes
AUBANEL	Solfège rythmé 1 ^{er} livre
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1 ^{er} volume
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 2 ^e volume
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 3 ^e volume
CAMEL R.	Du tonal à l'atonal sans acc.
CAMEL R.	Du tonal à l'atonal avec acc.
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers
CLASSENS	Solfège clé de fa
CLASSENS	Solfège clés sol et fa mélangées
DOUEL J.	Précis d'harmonie expérimentale
DOUEL J.	Traité pratique de réalisation harmonique
DOUEL J.	Traité élémentaire de contrepoint
DOUEL J.	Essai de pédagogie musicale
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers
ELWART	Traité d'harmonie élémentaire
EXCOFFIER	Solfège manuscrit
EXCOFFIER	Abrégé rationnel de mécanisme
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers
FOURNIER	L'emploi du métronome
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles
GARAUDE	Solfège des enfants
GOUARNE	Petit traité d'harmonie
GRANIER	Solfège manuscrit
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix
ITHIER L.	Traité complet d'harmonie pratique
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber
LANTIER et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément
LEMARIE	Théorie élémentaire
LEMARIE	Solfège élémentaire

CATALOGUES SUR DEMANDE ECRITE

(Préciser les instruments)

● Un Deug Musique (à dominante scientifique) a été ouvert en 1977 dans le cadre du Développement d'Éducation Musicale et Musicologie de l'Université Lyon II, avec la collaboration de l'U.E.R. de Physique de l'Université Lyon I. Sur 14 Unités de valeur nécessaires à l'obtention de ce diplôme, 8 sont musicales, 4 scientifiques.

Devant le succès rencontré, une Licence d'Éducation Musicale à option scientifique sera ouverte à la rentrée 1980, avec la création d'un Certificat d'Acoustique Musicale et de Musique électro-acoustique.

Sont admis les titulaires du Deug Musique ou de tous Deug Lettres et Arts avec rattrapage d'U.V. fondamentales/Musique.

Renseignements auprès des Responsables :

Danièle Paquette, Directeur du Département de Musicologie Université Lyon II, 16, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon.

Claude Maguin, Professeur à l'U.E.R. de Physique, Université Lyon I, 43, bd du 11-Novembre, 69622 Villeurbanne.

● ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE par la RADIO. — Centre de Télé Enseignement des Universités de l'Est de la France (Dijon, Besançon, Reims, Nancy, Metz, Strasbourg).

L'U.V. optionnelle de Musicologie de la Licence de Lettres Modernes du C.T.U. de Dijon est préparée par voie radiophonique et cassettes. Elle est destinée à un large public intéressé par l'Histoire de la Musique Française, plus particulièrement dans l'Est de la France.

Les émissions diffusées sur le réseau de France Culture, ondes moyennes sont non seulement destinées aux étudiants mais aux professeurs d'éducation musicale soucieux d'un recyclage permanent. Les titulaires du CAPES Musique, du C.A.E.M. 1^{re} ou 2^e partie, peuvent s'inscrire à ce certificat qui conduit à la Maîtrise d'Éducation

Musicale de l'Université de Lyon II et à la Recherche.

Modalité d'obtention de l'U.V. optionnelle de Musicologie :

L'examen comprend deux types d'épreuves.

a) Un contrôle continu sous forme de trois devoirs portant sur les 6 émissions radiophoniques (ou les 6 cassettes correspondantes) :

b) Un mémoire (rédigé en temps libre) sur un sujet établi au cours d'un stage (3 facultatifs dans l'année).

Ces travaux portent généralement sur l'organologie, le folklore, les compositeurs régionaux : coefficients 1.

Programme 1980-1981 :

- La Musique Française à l'époque de Jean-Philippe Rameau -.

Les émissions sont diffusées généralement au cours du 2^e trimestre.

L'inscription à l'U.V. de musicologie permet l'achat des 18 cassettes des cycles précédents qui présente les musiciens nés au ayant vécu en Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Bourgogne.

Responsable : Daniel Paquette, professeur aux Universités de Dijon et de Lyon II. Renseignements et inscriptions : Centre de Télé-Enseignement, 2 bd Gabriel, 21000 Dijon.

● Nous allons faire un peu d'histoire sur les origines de l'Harmonie de la Plaine Saint-Denis, grâce aux pièces d'archives que j'ai pu retrouver, et les témoignages d'anciens de la Plaine que j'ai pu recueillir.

En premier lieu, il apparaît qu'une fanfare de pompiers existait à la Plaine, comme en témoigne la plus vieille médaille en ma possession, datant de 1863.

Cette médaille avait été remportée à un concours de pompes à Gentilly.

Ensuite, en 1871, la verrière Lefras accueillit des Alsaciens Lorrains qui refusaient

l'occupation allemande de leur province et qui vinrent s'installer à la Plaine Saint-Denis.

A cette date a certainement eut lieu la fusion de l'Harmonie des Verriers avec la Fanfare des Pompiers.

38 médailles retrouvées dans les archives sont une preuve de l'activité de la Société de 1874 à 1894.

En 1899, la Société devient l'Harmonie de la Plaine Saint-Denis, comme le montre la bannière exposée au Centre Musical.

Nous retrouvons alors 16 médailles, dont 12 d'or (ces dernières ayant été volées durant l'occupation allemande de 1940-1945).

C'est ensuite la guerre de 1914-1918, qui décime les rangs de notre Harmonie, ainsi qu'en témoignent les noms de musiciens alsaciens lorrains créateurs de la musique apposés sur les deux plaques commémoratives des morts de 14-18, sises respectivement à l'École des Garçons Saint-Juit et à l'Église de la Plaine.



En 1922, l'Harmonie renaît de ses cendres, comme en fait foi le Journal Officiel du 18 juin 1922.

Elle a alors un Livret d'identité de la Confédération Musicale de France portant le numéro 5664. Cette période fut marquée par deux concours de Classement, le premier à Neuilly-sur-Seine (Oise) et le second à Aubervilliers en 1937, où l'Harmonie remporte le premier prix d'honneur d'exécution, de lecture à vue et son chef, M. Descamps, le premier prix de Direction. Ces diplômes ont

été retrouvés récemment par d'anciens musiciens, et mis à notre disposition pour nos archives. Nous les remercions.

Survient la guerre de 1939-1945. Inlassable, l'Harmonie continue sa mission, sous l'impulsion de son nouveau Président, M. Braconnier.

En 1948, nous la retrouvons au Concours de Classement à l'Île-Adam.

En 1949 eut lieu le Festival de Musique de la Plaine Saint-Denis où notre Harmonie obtint la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour 50 ans d'existence. Le Directeur du moment était M. Alexandre Bour.

En 1971, sous la baguette de son nouveau Directeur, M. Armand Roy, elle se classe en Première Division, Deuxième Section.

De 1966 à nos jours, elle a été présente aux Festivals de Cayeux, Boulogne-sur-mer, Mouy, Corbeil, Rueil-Malmaison, Argenteuil, Bagneux, Crouy, Villetteuse, Aubervilliers, Montreuil et, en 1978, à Châtenay-Malabry, où elle a obtenu le premier prix d'exécution.

Enfin, la Batterie-Fanfare, sous la Direction de M. Michel Vienne, s'est classée 6^e au Concours International de Dunkerque.

A tous nos jeunes, je dis : « Voici l'histoire de votre Société. Le flambeau est entre vos mains pour continuer l'Œuvre Musicale de vos anciens.

Vive l'Harmonie de la Plaine !

A. ROY.

● Le requiem de Fauré, chanté par cent vingt choristes amateurs. — Deux Chœurs de notre Fédération : la Chorale du Groupe d'Éducation Musicale du Bassin Minier (Montceau-les-Mines) et la Chorale « ARPEGE » (Blanzay), associées pour l'occasion à l'Ensemble Vocal de Paray-le-Monial, ont chanté, accompagnés à l'orgue, les 31 mai et 7 juin cette œuvre magnifique de notre grand compositeur Gabriel Fauré.

Cette entreprise ambitieuse a été montée en toute simplicité par Bernard Heyraud, chef des Chœurs de Montceau et de Paray.

Les deux séances (Montceau et Paray) ont réuni près de mille auditeurs qui ont été véritablement enthousiasmés ; pourtant, combien d'entre eux connaissent le Requiem de Fauré ? (même chez les choristes, 95 % ne le connaissent pas du tout avant d'en commencer l'étude).

Il serait dommage que cette brillante réussite musicale, véritable symbole de Culture populaire, doive rester dans l'ombre, plus particulièrement aujourd'hui où certaines opérations « de prestige » tendent à favoriser toujours plus l'élitisme musical, au détriment des Sociétés populaires et de tout ce qu'elles représentent.

Nous sommes des centaines de milliers de musiciens amateurs, adhérents à la Confédération Musicale de France, et nous devons prendre conscience du potentiel culturel représenté par nos modestes Sociétés, nos Ecoles de Musique, animées presque toujours par des bénévoles ; si la Culture ne doit pas être réservée aux gens instruits, elle n'est pas non plus l'apanage des techniciens et des scientifiques.

Le Requiem de Fauré, chanté par cent vingt amateurs, ovationné par mille personnes, dans des villes de Saône-et-Loire où la Musique Populaire est encore saine et épanouie en est une preuve éclatante ; cet accord parfait des voix et des cœurs, au sein d'une population ouvrière, méritait bien ce modeste hommage de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

Roger NECTOUX.

Nos petites annonces sont lues... N'hésitez pas à les utiliser!

TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Avis de concours pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Directeur dans les écoles de Musique contrôlées par l'Etat

Les épreuves du concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de Directeur dans les écoles de Musique contrôlées par l'Etat auront lieu dans le courant du mois d'octobre 1980.

Conditions d'admission :

Peuvent être admis à concourir, les candidats réunissant les conditions suivantes :

- 1) Posséder la nationalité française ;
- 2) Être en position régulière en regard des lois sur le recrutement de l'armée ;
- 3) Jouir des droits civiques et être de bonne moralité.

La clôture des inscriptions est fixée au 30 août 1980.

Les demandes d'inscription à ce concours doivent être adressées à la Direction de la Musique - Section des concours centralisés, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 555-92-03, poste 438 ou 439.

ŒUVRES FACILES POUR FLUTE A BEC SOPRANO

- Bernolin. MON PREMIER LIVRE DE FLUTE A BEC SOPRANO. Album à jouer, chanter et colorier pour enfants à partir de 5 ans 26,80
- Guédon. MELODIES DE CIRCONSTANCE. 36 brèves études élémentaires 13,50
- Janzen. 20 THEMES CELEBRES. 20 thèmes classiques et romantiques dans des tonalités faciles 22,80
- Millot. 13 DUOS FACILES 12,50
- Paubon. LE SOLFÈGE PAR LA FLUTE A BEC. Etude progressive et simultanée du solfège et de la flûte à bec. Volume I. Débutants 21,40
- Sanvoisin. PREMIERES NOTES. Initiation au solfège et à la flûte à bec 31,00
- Tassello. EXERCICES POUR MES AMIS. Premier cahier d'exercices 20,20
- Wuytack. MELANCHOLIC, MEMPHIS, MEMO pour quatuor 9,00
- Catalogues complets sur demande

A. LEDUC, représentant exclusif des Editions Hamelle, Heugel, Sikorsky, Théodore Presser
175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS, Cédex 01
Tél. : 296-89-11

Congrès de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires (F.N.A.P.E.C.)

Invité à l'Assemblée plénière de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires qui s'est déroulée à Bordeaux le 11 mai 1980, j'ai pu apprécier grandement le travail sérieux et précis des diverses commissions sous la direction ferme et souriante de sa Présidente Mme Simone du Breuil qui défend inlassablement avec une foi intense et convaincante la Musique en général et les Ecoles où elle est enseignée. Déjà des résultats positifs ont été obtenus.

De nombreuses personnalités invitées étaient présentes. Notre Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat, dont les propos encourageants pour l'avenir furent appréciés, était assisté de M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de Mme Isabelle du Saillant, Chargé de Mission au Ministère de la Culture et de la Communication, de Mme Grange, Sous-Directeur de la Musique, de Mme Léone Mail, Inspectrice de la Danse et de M. Hangard, Chef de la Division de l'Enseignement.

Le Ministère de l'Education avait délégué Mme Aubry, Inspectrice Générale de la Musique et M. Picherot, Chargé de Mission à la Direction des Ecoles.

Le Comité National de la Musique était représenté par ses Vice-Présidents, Mme Blanche Leduc, Présidente de l'ISME et M. Corneloup, Président du Mouvement « A Cœur Joie », ainsi que par son Secrétaire Général, M. Jacques Masson Forestier.

Etaient également présents MM Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la SACEM, Alain Weber, Représentant du Directeur du Conservatoire National Supérieur de Paris et Valade, Doyen de l'Université de Bordeaux.

M. Jacques Chaban Delmas, Maire de Bordeaux et Président de l'Assemblée Nationale, en témoignage de sympathie, avait accompagné le Ministre de la Culture et de la Communication et assistait à l'ouverture de la dernière séance. Il fut ensuite remplacé par M. Verger, Préfet de Région.

Voici un compte rendu succinct des travaux des diverses commissions présentés lors de cette ultime séance et qui, certes, vous intéresseront tous.

André AMELLER.

La Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires (FNAPEC) a tenu ses assises les 9, 10 et 11 mai 1980 à Bordeaux.

En 1979, le Congrès de Marly s'était voulu un congrès-bilan, bilan de l'enseignement musical en France à cette époque : les besoins qui en découlaient, les objectifs de la FNAPEC et la « stratégie » qu'il faudrait mettre en place pour promouvoir cet enseignement musical.

Les travaux réalisés au cours de l'année écoulée ont montré la difficulté des relations entre les différents ministères concernés par l'éducation musicale, et la FNAPEC demande la mise en place d'un groupe de coordination pour l'établissement d'une politique globale de l'enseignement musical.

La FNAPEC rappelle que la musique, forme d'expression naturelle et spontanée, apporte joie et épanouissement. Par ses diverses disciplines : chant, partie instrumentale, danse, art dramatique, elle met en jeu la sensibilité, l'affectivité, l'intelligence, la maîtrise de soi, la volonté et

même le sens pratique. Beaucoup de nos contemporains commentent à prendre conscience de l'absolue nécessité d'une éducation et d'une culture musicales, d'où un accroissement évident des demandes.

Cependant face à l'incompréhension de certains responsables politiques et administratifs, la méconnaissance des parents, l'inadaptation des structures d'enseignement et l'absence de lieux favorables à la pratique, un travail en profondeur des mentalités doit être effectué.

La musique doit être considérée comme une discipline fondamentale accessible et indispensable à tous les enfants quels que soient leur milieu de vie et leurs aptitudes.

L'action à entreprendre doit l'être à l'échelon local et régional. La création ou le maintien des écoles de musique dépend souverainement des Municipalités. Etant une partie d'un ensemble culturel, elles ne sont que très rarement rattachées à la Commission Municipale d'Education et, très souvent, ne sont pas soumi-

ses aux consignes et au règlement pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication... Elles sont organisées sans la participation des parents dans le cadre du Conseil d'Administration.

La FNAPEC demandera au gouvernement de l'aider à ce sujet dans son action, s'appuyant sur la situation musicale hors de France et la carence de notre pays en ce domaine.

Toutefois, certaines communes ont fait des réalisations intéressantes la FNAPEC en fera part afin de sensibiliser les responsables municipaux.

Ignorant souvent la disparité des situations locales les Conseils Généraux, Régionaux et les Préfectures doivent être informés et sensibilisés.

L'enseignement musical actuellement presque exclu de l'école ou réduit à la portion congrue doit être pris en compte par l'école comme matière d'enseignement fondamentale. L'école de musique doit prendre en charge la pratique instrumentale, vocale et chorégraphique.

Pour favoriser le développement de cette pratique la FNAPEC demande :

- d'assurer une complémentarité des structures de l'Education et de la Culture ;

- de définir des critères simples et précis, afin d'aligner le niveau des écoles contrôlées avec celui des écoles non contrôlées, en réévaluant la finalité de chacune de ces structures ;
- de rendre les niveaux plus homogènes dans les écoles contrôlées ;

- d'aboutir à une application effective du règlement pédagogique à l'usage des écoles contrôlées ;

- de rechercher un label de qualité pour les écoles non contrôlées par la création d'un diplôme de professeur de musique dont les épreuves seraient moins complètes que celles du certificat d'aptitude ;



Mme Simone Du Breuil et M. Jean-Philippe Lecat écoutent avec attention l'allocution du Président Chaban-Delmas

- d'assurer une formation pédagogique des professeurs, en particulier par l'ouverture de classes préparant un certificat d'aptitude dans les conservatoires de région. Un recyclage devrait également être pris en charge par le Centre de Formation du Personnel Communal ;

- de favoriser la formation d'ensembles de jeunes musiciens au sein des écoles de musique — après un an de pratique musicale — notamment grâce à une action des parents d'élèves, de action des parents d'élèves ;

- de créer une structure permettant l'organisation de rencontres sur le plan régional comme sur le plan national ;

- de multiplier les classes à horaires aménagés et d'offrir des possibilités d'ouverture d'internats destinés à l'accueil des élèves de ces classes ;

- d'utiliser la télévision pour une sensibilisation des enfants par la présentation d'ensembles



Mme Simone Du Breuil, Présidente de la FNAPEC, ouvre le congrès. A sa gauche, M. Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication

de jeunes, une information des familles concernant les activités et réalisations des écoles de musique et une initiation à l'écoute par de courtes émissions de vulgarisation quotidienne ;

- d'encourager la promotion d'écoles de musique non contrôlées pratiquant un enseignement de qualité.

La FNAPEC consciente de l'effort qui a été fait par l'introduction de la formation musicale dans les Ecoles Normales réaffirme que l'Education Nationale est la seule structure pouvant permettre la diffusion de l'éducation musicale à tous.

Elle demande que l'école maternelle et élémentaire soient des lieux privilégiés où l'éducation musicale devra être donnée.

Elle demande que les moyens financiers soient débloqués afin d'assurer la formation de base des maîtres des Ecoles Normales et de faciliter le recyclage de ceux déjà en exercice.

Elle demande que pendant la période intermédiaire soient utilisés au maximum tous les intervenants extérieurs déjà formés (moniteurs d'éducation musicale, de musique, conseillers pédagogiques en éducation musicale).

A côté des enseignements qui lui sont propres, l'Université choisie par tous les élèves du peut intervenir dans la formation des enseignants de tous niveaux ou de tous ceux qui souhaitent une connaissance plus approfondie des différents domaines de la musique :

- intervention dans le cadre des Ecoles Normales dans la formation des instituteurs pour la préparation du DEUG (forme contractuelle) ;

- intervention pour la formation des enseignants d'Education Musicale et Chant Choral ;
- intervention possible pour la formation des animateurs musicaux selon une intervention concertée après avoir défini les buts recherchés (intervention contractuelle) ;

- intervention contractuelle pour des formations supérieures (musicothérapie, orthophonie, carrières para-musicales...).

La FNAPEC déplore à nouveau le taux de T.V.A. de 33 % appliqué aux instruments nécessaires aux études et le taux de 17,40 % sur les partitions. Elle demande en conséquence la révision de ces taux scandaleux, contraires à la démocratisation de l'Enseignement musical.

Elle demande d'autre part que le 1, % patronal résultant de la loi de 1971 sur la formation permanente soit utilisé par les Municipalités, au perfectionnement pédagogique et aux stages de formation du corps enseignant des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Face aux principaux problèmes, la F.N.A.P.E.C., par une action en profondeur, joue un rôle très important en faveur de l'éducation musicale.

Pour tous les jeunes voici une information qui peut les intéresser :

Jeunes projets : Imprimé à retirer dans les Caisse d'Epargne Ecureuil. Pour les jeunes entre 16 et 20 ans, et en tout cas avant 25 ans :

- 1) Ouvrir un livret B (Jeune Projet) en versant un minimum de 300 F. Au bout d'un an soumettre un projet avec plan de financement personnel (achat d'instrument, stages...) pour demande de bourses ?

- 2) Parallèlement, un Jury composé de diverses personnalités et présidé par l'Inspecteur Départemental de Jeunesse et Sports attribue des bourses départementales de Jeunesse et Sports de 1 000 F.

- 3) Ces bourses sont attribuées d'après l'originalité du projet et son intérêt éducatif et social.

- 4) Dans un 2^e temps, les lauréats de ces bourses peuvent se voir attribuer une seconde bourse, sur le plan national (également par Jeunesse et Sports) d'un montant de 2 000 F à 4 000 F.

- 5) Des livrets sont tirés au sort pour certaines caisses (2 fois par an), juin et décembre et des lots A et B sont attribués par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance aux détenteurs de ces livrets.

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye, au CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42

Manifestations 1980

STAGES

5 octobre
5 octobre
12 octobre
12 octobre
19 octobre
19 octobre
26 octobre
26 octobre
26 octobre
26 octobre

ST-GENIX-SUR-GUIERS (Savoie)
VALENCE (Drôme)
TEIL (Ardèche)
ROUEN (Normandie)
FAVERGES (Haute-Savoie)
JARNY (Meurthe-et-Moselle)

Congrès F.M.O.B. Section Loir-et-Cher
Congrès Union Départementale de la Savoie
Congrès de l'Union Départementale de la Drôme
Congrès F.M.O.B. Section Loiret
Congrès de l'Union Départementale de l'Ardèche
Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.
Congrès de l'Union Départementale de la Haute-Savoie
Congrès F.M.O.B. Section Cher
Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle
Congrès Fédéral Orléanais-Berry

M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.
M. Henri JOSSEYRAND, Rue du Centre, 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS.
M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.
M. Henri COMBIER, « Le Mas-St-Jean », 07600 VALS-LES-BAINS.
M. André PETIT 100 ter, bd Herbet-Fourmet, 14100 LISIEUX. Tél. : (31) 62-18-47.
M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY.
M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.
M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 57760 CARLING.
M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

FESTIVALS

6 juillet
6 juillet
6 juillet
6 juillet
6 juillet
13 juillet
20 juillet
14-16-17 août
15 août
30 et 31 août
19, 20, 21 sept.
5 octobre

POLLIAI (Ain)
MIRAMBEAU (Charente-Maritime)
SURGERES (Charente-Maritime)
NALLIERS (Vendée)
DISTRÖFF (Moselle)
SOMMEDIÈUE (Meuse)
OBERNAUMEN (Moselle)
SOURCIEUX-LES-MINES (Rhône)
GOMELANGE (Moselle)
ILE-DE-RE - La Flotte (Charente-Maritime)
ORANGE (Vaucluse)
ST-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)
PORCELETTE (Moselle)

Festival de la Fédération Bresse-Revermont
Festival
Festival
Festival
Festival de Musique
Festival International de Musique Poultraire
Festival International de Musique
Festival du Groupement des 3 Vallées
Festival de Musique
Festival
Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale de Chatelguyon
Festival International de musique.
Festival de Musique

M. Gabriel RENAUD, « Les Poultraires », 01320 POLLIAI
Mme BEZIE, école du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU.
M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES.
M. Rémy GATTEAU, 85370 NALLIERS.
M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTRÖFF.
M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (29) 27-67-29.
M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
M. DUCLAUX - MONTEIL, Soucieux-les-Mines, 69210 L'ARBRESIE.
M. Jean ZUTTERLING, 63, rue Principale, 57220 GOMELANGE.
M. LABBE, Président, Foulletot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON.
M. Henri COURTIL, boulevard Henri-Fabre, 84350 COURTHEZON.
M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
M. Gérard BOUR, 101, rue de Boucheperon, 57890 PORCELETTE.

STAGES

15 au 26 juillet
17 au 27 juillet
28 juillet
au 3 août
2 au 22 août
3 au 24 août
28 août au
7 septembre

SAVIGNY (69)
SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain)
SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain)
CASTRES
ROYAN

Stage de Formation U.D. du Rhône
Perfectionnement instrumental
Formation Monitorat U.D. de l'Ain
(Séjours musicaux de vacances) 13-18 ans - Concert de clôture le 22 août 21 heures, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours (Indre-et-Loire)
(Séjours musicaux de vacances) 10-14 ans - Concert de clôture le 24 août 15 heures, Gymnase de Selbris (Loir-et-Cher)
Harmonie de Chambre - 20 à 25 instruments à vent - Concerts publics itinérants - Secteur Orléanais-Berry-Touraine. Niveau minimum : Division Supérieure des Examens C.M.F. 18 ans au moins au 18 août 1980

M. A. VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
M. André VIAL, Secrétaire Général, 99, rue de la République, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.
M. André VIAL, Secrétaire Général, 99, rue de la République, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.
M. Roger GUILLET, 71, rue de la Forêt, 41200 ROMORANTIN-LANTENAY.
Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noël, 41350 VINEUIL.
M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune saxophoniste, bonne formation musicale, dynamique, recherche emploi de musicien dans groupe ou orchestre. Possibilité donner cours de solfège ou instruments. Dégagé obligations militaires, oct. 80. Préférence emploi région Provence. Ecrire au journal, sous n° 26, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville 3.500 habitants cherche pour remplacement Chef de Musique capacité Solfège, instruments à embouchures et anches, Direction Harmonie et Fanfare. EMPLOI AGENT DE VILLE et logement assurés. Mme CORDEL S., Route de Villouxel, 88350 LIFFOL-LE-GRAND. Tél. : (29) 94-61-35 après 20 h.

Ville de VOIRON recrute pour Ecole Municipale de Musique, couple pour conciergerie et entretien Ecole. Préférence Musicien Tambour (Moniteur ou excellent C.M.F.). Emplois municipaux à temps complet. Logement de fonction. Ecrire à M. le Directeur, Ecole Municipale de Musique, Centre Culturel de MILLEPAS, 38500 VOIRON.

Recherche Jeune Professeur de Musique flûte, flûte traversière et guitare pour encadrement stage au 1-10-80. Ecrire à Auberge de Jeunesse, 74110 MORZINE.

Ville de VITTEL recherche gardien police municipale ayant examen ou par voie de mutation. Prime de fonction 16 % + indemnité forfaitaire de 20 %. Priorité à musicien, préférence Trompettiste. Ecrire M. Michel COULON, Directeur Ecole de Musique 88800 VITTEL.

Ville de PONTCHARRA (Isère) recrute un Professeur de Clarinette Saxophone pour son école de musique. Emploi à temps complet. Pour tous renseignements, adresser candidatures et C.V. à M. Paul CHENEVIER, 20, rue Laurent-Gayet, 38530 PONTCHARRA.

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes	65 F
de 6 à 10 lignes	120 F
de 11 à 15 lignes	180 F
de 16 à 20 lignes	250 F
la ligne supplémentaire	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au Journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

HARMONIE VILLE D'EVREUX. Propose à Musicien retraité (Instrumentiste à vent) logement gratuit dans maison neuve centre ville. Chauffé éclairé, garage, contre gardiennage de l'école de musique et participation active au sein de la société. Adresser candidature avec curriculum vitae au Directeur de la Musique Municipale, 3, rue Guillaume-Costeley, 27000 EVREUX.

ARGENTAN - Orne. Recrute pour son Harmonie Municipale, trompettiste pouvant assurer cours de trompette, tambour, clairon. Emploi à temps complet. Candidature et curriculum vitae à M. DEBEVE, Musique Municipale 61200 ARGENTAN.

OCCASIONS

ACHETE OCCAS. CLARINETTE EN UT, BUFFET de Préfér. SELMER, LEBLANC, bon état, pas trop ancienne, même si tampons ressorts à réparer. M. VEYAN, 87, av. V. Hugo, 92600 ASNIERES.

VEND FLUTE Lot tout argent n° 3780 refait neuf. PRIX TRES INTERESSANT. Ecr. au journal sous n° 005.

Fanfare vend 50 costumes bon état. Casquettes fond amovible bleu et blanc. Prix intéressant. Tél. au n° 16 (85) 47-01-64 ou 47-06-80.

Société l'Avant Garde de Villepinte d'Aude (11), vend lot de Clairons, Tambours, Baguettes, Baudriers, bon état en détail ou en bloc. S'adresser M. PEYTAVI Guy, Président ou VIALETTE, Directeur de la Société, Mairie de VILLEPINTE, 11150 AUBE.

FANFARE VEND : 50 costumes, bon état, casquettes fond amovible bleu et blanc. PRIX INTERESSANT. Tél. au 16 (85) 47-05-64 ou 47-06-80.

VEND Trompette PICCOLO COUESNON Sib aigü 4 pistons. Prix intéressant. Tél. : 16 (85) 38-54-26 après 20 h. M. Roger PECHARD, lieudit LA COMBE, 71000 SANCE.

RECHERCHE CONTRE-BASSE 4 ou 5 pistons (ou Palettes) SI BEMOL en bon état. Tél. : 222-30-52 après 19 heures.

DIVERS

Offre logement Musée du Savigné en échange du gardiennage. Serait intéressant pour un musicien retraité ou qui pourrait donner des cours de solfège et instruments et participer à l'activité de la fanfare. Adresser la correspondance, Musée du Savigné, en Mairie de 37340 SAVIGNE-SUR-LATHAN.

Professeur achèterait partitions pour clarinette : études morceaux traits d'orchestre. M. D. SALOMEZ à Chille, 39570 LONS-LE-SAUNIER.

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, B.P. 375.16, 75768 PARIS CEDEX 16.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94.40

CONCOURS

Ecole Municipale BLOIS recrute sur concours pour la rentrée 80-81. Professeur Flûte et Solfège à 16 h. Env. C.V. le 1-9 à Mairie de BLOIS, Service du Personnel. Tél. : (54) 74-11-49.

Ecole de Musique Agréée du SIVOM du Canton de Nantua — Recrute par CONCOURS SUR TITRES — 1 Directeur chargé d'enseignement temps complet. Salaire brut mensuel 3 958,72 au premier échelon. Nomination comme Stagiaire au 1^{er}-9-80.

Recrute par CONCOURS SUR EPREUVES 1 Professeur de Piano temps complet 20 h conditions statutaires. Salaire brut mensuel 3 536,09 au premier échelon. Prise de fonction rentrée scolaire 1980-1981. Envoyer C.V. (études générales et musicales) et lettre de demande manuscrite à M le Président du SIVOM, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 01130 NANTUA. Tél. : (74) 76-62-34.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE - Drôme. Tel: 08.24.87



Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

vos informations...

● Le concours International de la Lyre d'Or a eu lieu à Vichy les 14 et 15 juin derniers.

Le jury, sous la présidence de M. André Ameller a attribué la Lyre d'Or à la formation suédoise « Musik I Fristad », dirigée par Jan Rydbäck.

Elle a interprété :

— Mini Symphonie de Serge Lancen

— Ouverture for fun de Henk van Lijnschooten
Toutes nos félicitations.

Dans notre prochain journal, vous pourrez lire un compte rendu intégral de la manifestation.

● Résultats du concours de composition de la C.M.F.

Les œuvres retenues sont :
Flûte : Villancico del Infante, de M. Maurice Faillenot.

Saxophone Alto Mib : Andantino et chanson gaie, de M. J. Rucquois.

Tuba en ut ou sib : Ruderal, de M. Claude-Henry Joubert.

Nous adressons à ces trois lauréats nos plus chaleureuses félicitations.

● EDUCATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE A LYON, en juillet — A partir du 13 juillet, à la Salle Molière, Lyon, se déroulera le Congrès de l'Association Internationale d'éducation musicale Willems. Cette manifestation s'adresse aux enseignants de tous les degrés, aux étudiants en musique et en musicologie, aux professeurs d'éducation musicale, aux professeurs des écoles de musique ou de conservatoires et aux pianistes.

Du 13 au 19 juillet, c'est le domaine de l'éducation musicale générale qui sera traité, grâce à des leçons pratiques de démonstration (de l'école maternelle au lycée), au chant choral quotidien et aux ateliers d'introduction ou de perfectionnement en culture vocale, mouvements naturels, écoute musicale, direction

chorale, flûte à bec harmonie pratique et pédagogie, aux conférences et concerts.

Du 20 au 26 juillet s'enchaînera une deuxième semaine consacrée à un instrument-roi et intitulée « Vers l'art du piano ». Elle comportera des cours d'interprétation, d'improvisation, de pédagogie, d'analyse et un atelier de mouvements.

Il existe des grandes facilités d'hébergement lors du Congrès. On s'inscrit pour les deux semaines, qui forment un tout, mais aussi, pour la première ou la deuxième semaine, au Secrétariat Willems : 23, rés. Grandes Bruyères, 69260 Charbonnières-les-Bains.

Nous vous indiquons ci-dessous les nouvelles coordonnées de M. Léon Rose, Secrétaire Général Adjoint de la Confédération Musicale de France, ancien Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et Pas-de-Calais :

M. Léon Rose, Résidence « Le Versailles », Bt C 1, 47, av. Gambetta, 83400 Hyères. Tél. : (94) 65-10-90.

ERRATUM

Une erreur d'impression fait que la Fédération de Picardie n'a pas été citée au Palmarès du Concours d'Excellence. Nous nous en excusons bien vivement, et voici ci-dessous les résultats obtenus par les élèves de cette Fédération : Mario Grandcamp Jeunesses Musicales de Gamaches, 2° Prix Clarinette, 2° Prix Education Musicale.

Corinne Trigaux Ecole de Musique de Montdidier, 2° prix Clarinette, 3° Prix Education Musicale.

Catherine Legris Ecole de Musique du Vimeu, 3° Prix Clarinette.

Bruno Pelletier Harmonie d'Abbeville, 3° Prix Trompette.

Activités du Président

Pendant les six premiers mois de cette année, le Président Ameller a eu des activités nombreuses pour notre Confédération.

Tout d'abord, il a été présent au Siège toutes les fins de semaine et les lundis, répondant au téléphone, dictant du courrier pour tous ceux qui lui écrivent et lui demandent conseil.

Il a travaillé intensément avec le Bureau Administratif pour la rédaction du journal, pour les Concours, les Examens, le Concours d'Excellence, et généralement pour régler tous les problèmes où sa responsabilité de Président est engagée.

Il a rencontré Mme Isabelle du Saillant, Conseiller Technique auprès du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'est rendu à Grenoble au Congrès des Journées Internationales de Musique d'Amateurs, représentant alors la C.M.F., ainsi qu'aux Assemblées de l'Isère, Unesco, Conseil National de la Musique Populaire. La très belle organisation du Congrès de mars à la SACEM, a été le résultat d'une action auprès de cette dernière et de relations privilégiées avec notre Président. A ce Congrès, étaient présentes de nombreuses personnalités, dont M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, Mme Isabelle du Saillant, Mme du Breuil, Présidente de la Fédération des Parents d'Elèves de Conservatoire, etc.

Nous pouvons déjà vous indiquer que notre Congrès de 1981 se tiendra, lui aussi, dans le bel immeuble de la SACEM à Neuilly.

Le Président Ameller a donné plusieurs interviews sur les ondes, à France-Musique et à FR3.

Il a, cette année, présidé de nombreuses manifestations, Concours Nationaux et Internationaux, entre autres Cadillac-en-Gironde, Sochaux, Arras, Saint-Junien, Nazelles-Négron, Aix-les-Bains, Lyre d'Or de Vichy. Il s'est rendu dans le Grand Duché de Luxembourg comme

Juré et il y a rencontré M. Raymond Weber Directeur des Relations Culturelles Internationales, Président du Groupe Projet Développement Culturel au Conseil de l'Europe.

M. Ameller fut toujours présent dans sa Fédération de la Côte d'Or, aux principales manifestations qui y ont été organisées.

Il s'est rendu à Bordeaux à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves de Conservatoires : Présidente, Mme Du Breuil. Lors de ce même déplacement, il a assisté à l'inauguration du magnifique Conservatoire de Bordeaux et a été l'hôte à déjeuner du Président Chaban Delmas, Maire de Bordeaux.

Lors de tous ces importants déplacements, le Président ne manque jamais d'évoquer la Confédération Musicale de France et de mener le plus grand nombre possible d'actions en sa faveur.

Il s'est également déplacé au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, qui nécessitait une réorganisation qu'il a rendu effective. Le résultat aura été la mise en place de très beaux stages d'été au Centre, pour lesquels la Maison s'avère trop petite...

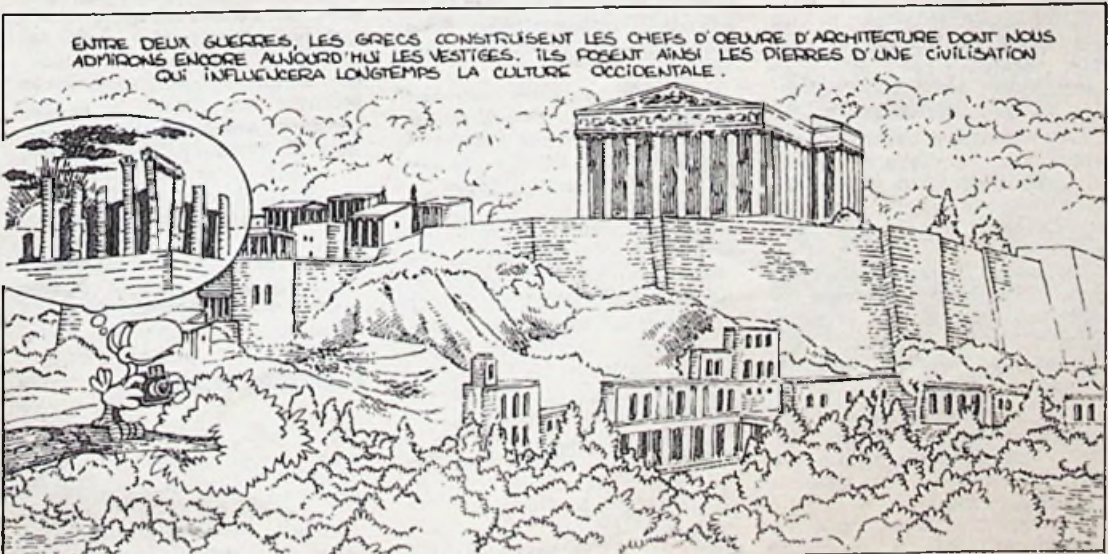
A la rentrée, M. Ameller réunira le Conseil d'Administration et les Commissions de la C.M.F afin, entre autres, de programmer, dès cet Automne, les stages de 1981.

Cette année, il ne partira pas en vacances, mais passera le mois d'août à Toucy pour accueillir les stagiaires, s'occuper de la Direction effective de la Maison et se rendre compte ainsi de tout ce qui doit être pris en considération pour sa meilleure utilisation future. Il en informera le Conseil, lors de la réunion d'Automne.

C'est un travail considérable que notre Président accomplit. Auprès des Ministères, il a relancé les questions de subventions et aussi le problème des décorations en attente de signature, que d'aucuns espèrent comme une grande récompense à leur action et à leur dévouement.

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁶⁾

LA LÉGENDE GRECQUE ILLUSTRE BIEN LE POUVOIR MAGIQUE DE LA MUSIQUE : EN CHANTANT ACCOMPAGNÉ DE SA LYRE, ORPHÉE CHARME LE GARDIEN DES ENFERS, CHARON, ET PEUT AINSI RÉJOINDRE SON AMIE EURYDICE.



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

guide pratique
du chant choral

GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F

NOM

PRENOM

VILLE CODE POSTAL

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

AISNE

Laon

Malgré la pluie, le Festival Départemental 1980 a été un très grand succès

Le week-end réservé à la musique a commencé vendredi soir par un concert donné par l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, à la Maison des Arts et Loisirs.

Tout d'abord, l'Orchestre de Chambre fut présenté au public. Celui-ci a été créé à Laon il y a plusieurs années.

Sous la Direction de Roger Thirault, Directeur du Conservatoire, le public entendit la Suite Pastorale de Marc-Didier Thirault composée de trois mouvements : Quiétude, Fraîcheur et Galeté.

Cette œuvre, toute de romantisme contenue, fut remarquablement accueillie. Les recherches de sonorité, particulièrement dans les dissonances agréables apportèrent un charme et une poésie indiscutables.

A cette pièce Pastorale, succéda la Sonate en Sol mineur pour deux Violoncelles et Orchestre de Chambre de Haendel. Aux Violoncelles : Marc-Didier et Jean-Eric Thirault.

Cette pièce n'est pas à vanter, homogène, profonde, elle donne de réelles joies tant aux auditeurs qu'aux musiciens qui l'interprètent.

Le public réserva à cet Ensemble de chaleureux applaudissements.

Puis, l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon joua trois pièces importantes de Serge Lancel, Reynaldo Hahn et André Messager.

En 3^e partie, l'Orchestre Harmono-Symphonique et l'Ensemble Vocal de Laon exécutèrent les « Carmina Burana » de Carl Orff, brillante et impressionnante fresque sonore, qui représente un très grand effort de mise au point.

Si l'on en juge par les applaudissements du public, cette pièce fut extrêmement bien reçue, et cette ovation récompensa les musiciens et les chanteurs de l'opiniâtreté d'un travail de longue haleine.

La dernière partie, plus légère, était consacrée à deux œuvres de Johann Strauss.

La dernière pièce, le « Train de plaisir », jouée comme le précise le texte, avec un « chahut tant sonore que visuel », fut bisnée par le public.

Enfin, pour terminer, ce fut une œuvre de Marc-Didier Thirault intitulée « Laon 3000 » et spécialement écrite pour le Festival de 1980, donnée en création.

Cette œuvre, extrêmement difficile pour la Batterie-Fanfare, et d'une forme tout à fait nouvelle, remporta l'adhésion de tous, et l'Orchestre dut la jouer plusieurs fois.

Ce concert impressionnant inaugura d'une manière parfaite ce week-end musical. Le Festival Départemental de Musique devait commencer dès le dimanche 1^{er} juin à 8 heures du matin.

Dès le dimanche matin, à 8 heures, plusieurs Sociétés devaient se présenter devant le jury fédéral pour être classées suivant leur niveau.

Ce jury était présidé par Roger Thirault, assisté de Serge

Lancen, Emile Lesieur, Jean Ravez et plusieurs autres membres du comité artistique départemental de l'Aisne.

La journée du dimanche

Après ces classements, en fin de matinée, une foule nombreuse prit place dans la Cathédrale pour assister à une Messe en musique dite par l'Abbé Nicolas, Curé Doyen de la Cathédrale.

Au cours de la cérémonie, après la Petite Fugue en Sol mineur de J.-S. Bach, exécutée à l'orgue par la titulaire Marie Ducrot, Marc-Didier Thirault, violoncelliste, accompagné de l'Orchestre de Chambre, interpréta un concert en Mi mineur de Vivaldi.

L'Orchestre interpréta ensuite deux mouvements de la Suite pastorale : Fraîcheur et quiétude également Marc-Didier Thirault.

Enfin, Marc-Didier et son frère Jean-Eric, toujours avec l'Orchestre de Chambre, jouèrent un Grave de Haendel.

L'Ensemble Vocal de Laon, dirigé par Somone Tavernier, chanta la Prière des Frères Moraves et Tollite hostias de Camille Saint-Saëns. La Messe se termina avec « En Toi est la Joie », de J.-S. Bach.

L'après-midi, à partir de 14h30, en différents lieux du plateau de Laon, de nombreux ensembles jouèrent des œuvres de leur répertoire, en particulier sur la place du Parvis de la Cathédrale, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sur la place Saint-Julien et sur le parvis de l'Eglise Saint-Martin.

Deux autres Harmonies dans la ville basse se manifestèrent dans le quartier Champagne et à la Cité.

Pendant ce temps, des défilés étaient organisés dans toute la ville par des Sociétés différentes à des endroits différents, ce qui provoquait une animation simultanée dans tous les quartiers de la ville.

La pluie, qui tombait par intermittence, ne pouvait diminuer l'enthousiasme des musiciens.

A l'heure prévue, des défilés concentriques amenèrent tous les musiciens à 16 h 30 sur la place de l'Hôtel-de-Ville où avaient lieu, sous la présidence de Robert Aumont, Député-Maire de Laon et Roger Thirault, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, la cérémonie fédérale. Après la lecture du palmarès, le fanion fédéral fut remis par l'Harmonie Municipale de Châteaui-Thierry à l'Harmonie Municipale de Laon, puis le morceau d'ensemble « Laon 3000 » composé spécialement à l'intention du Festival par Marc-Didier Thirault et la Marseillaise, furent joués sous la direction de Roger Thirault.

Le public se rendit alors dans la merveilleuse Cathédrale de Laon pour réentendre l'Orchestre Départemental de l'Aisne qui avait été créé en ce même lieu le 2 mai 1975.

L'édifice était complètement rempli, et l'on dut ajouter des chaises tellement le succès populaire fut indiscutable.

Différentes œuvres de Gossec et Harold L. Walters furent jouées, dirigées par Emile Lesieur d'Hirson, une œuvre de Leroy-Anderson fut dirigée par J.-Claude Collet de Solssons, et l'Hymne à la Musique (en présence de Serge Lancel), Poète et Paysan de van Suppe, Violoncelle solo : Marc-Didier Thirault, Folk Song Suite de Vaughan

Williams, ainsi qu'une œuvre de Gounod furent dirigées par Roger Thirault.

« Laon 3000 » qui avait déjà été exécuté à plusieurs reprises pendant le week-end, joué de nouveau à la fin du concert, dut être bissé sous les acclamations du public.

Le banquet officiel réunit à 20 heures dans un hôtel de la ville la plupart des participants à cette journée qui fut, malgré le mauvais temps, une réussite totale pour la musique à Laon et dans le département de l'Aisne.

ARDENNES

61^e Congrès Fédéral de la F.M.A.

Comme le 53^e Congrès en 1962, il a été organisé par « Le Groupe Musical l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse qui fête en même temps, le dimanche 18 mai 1980, son 50^e anniversaire. Orchestre Symphonique disposant de 20 violonistes (dont l'épouse de l'actuel président) à sa création en 1930, le Groupe est devenu depuis la dernière guerre, une harmonie réputée, comptant actuellement une soixantaine d'exécutants et quelque 25 sorties par an.

Prélude musical

Le congrès-festival dominical fut précédé par un concert de gala, le samedi soir, de 21 heures à 24 heures, donné en l'Eglise Notre-Dame, par l'Union Musicale Nouzonnaise sous la Direction de M. Jean Pihet, également Président de la F.M.A. De l'avis général, ce fut la meilleure interprétation de l'année par l'U.M.N. de son programme 1980, pour un tiers classique, un tiers de musique légère et un tiers avec Batterie-Fanfare, maintenant parfaitement au point.

Le Congrès

Il s'ouvrit, à 8 h 30, à l'Hôtel-de-Ville, en présence de MM. Meneau, Maire ; Dauchy, Président d'honneur ; Pihet, président actif, entouré du Bureau de la F.M.A. au complet Cendre et Hugot, Président et Directeur de « l'Indépendant ».

Au total, la cinquantaine de personnes rassemblées dans la salle du Conseil Municipal représentaient 33 des 42 sociétés adhérentes soit 78 % environ. En ajoutant les sociétés non représentées le matin, mais se produisant musicalement l'après-midi, ces chiffres atteignent 35 sociétés et 83 %, chiffres très encourageants.

Le Président Condre remercia tous les artisans du succès prévisible de cette journée : municipalité, conseil général, F.M.A., l'Abbé Picard, la présidente du Club local des Majorettes (sonorisation), le président pour la région Est de l'U.A.I.C.F., M. Bouvier, les congressistes et les Sociétés participant au Festival.

Le Maire souhaila à tous cordiale bienvenue, fructueux congrès et amicale journée avant que les congressistes, à la demande du Président Pihet n'observent une minute de silence à la mémoire des musiciens et parents de musiciens décédés depuis le 60^e congrès de Mohon, et notamment le commissaire aux comptes, M. Pierquin (Maire et Président d'honneur de l'Harmonie de Warcq) et l'administrateur fédéral Robert Beuvin, secrétaire-trésorier, bugle solo et professeur de l'Union Musicale Nouzonnaise.

Unanimité totale

Le rapport moral de la Secrétaire, Françoise Harbulot, complété à l'occasion, par le Président Pihet fut axé sur :

L'Harmonie départementale des Juniors (60 musiciens et 15 fan-

faristes) avec deux répétitions mensuelles, 5 concerts (Nouzonville, Carignan, Sedan, Nouvion-sur-Meuse et Fumay), son budget avoisinant les 9 000 F (remboursement de carburant automobile surtout)

Le week-end de Batterie-Fanfare de février, avec le Tambour-Major de la Musique de l'Air de Paris, M. Laverdure, pour révision des sonneries réglementaires, de « Troika », « Pépita » et étude de « Chinolserle ».

Le projet de colloque sur la flûte et le trombone à l'automne, avec les deux solistes de la musique de l'air de Paris.

Les examens fédéraux de 1979 à Charleville-Mézières et Sedan et devant se dérouler tous à Sedan en juin et décembre 1980.

Le rapport financier de M. Leroux, approuvé par le commissaire aux comptes J. Roule, révéla une saine gestion, mais sera son huitième et dernier, car il doit, cet été, quitter les Ardennes pour Dunkerque où il sera violoniste et choriste certainement apprécié.

Les quatre membres du tiers sortant qui se représentaient (la 5^e, Mme Colet appartenant à la « Lyre Républicaine » des Mazures en sommel), Mlle Harbulot (Carignan), MM. Jean Balay (Revin), Henri Kownacki (Charleville), Jean Pihet (Nouzonville) furent réélus, le Conseil d'Administration étant complété par MM. Léon Lefer de Sedan et Miguel Gallerin de Nouzonville, ce dernier en remplacement de M. Beuvin. M. Luc Pierquin, expert-comptable et nouveau Maire de Warcq ayant accepté de remplacer son père décédé, épaulera MM. Duterque et Roule dans leurs fonctions de commissaires aux comptes pour l'exercice 1980-1981.

Tous ces votes furent acquis à l'unanimité et suivis par une réunion du Conseil d'Administration en vue de l'élection du bureau fédéral.

Le nouveau bureau

Président d'honneur : M. Paul Dauchy.

Président actif : Jean Pihet (Nouzonville).

Vice-Présidents : Jacques Harbulot (Carignan-Margut) ; Pierre Chartogne (Charleville).

Secrétaire : Mlle Françoise Harbulot (Carignan).

Secrétaire Adjoint : Norbert Lacroix (Challerange-Monthois), tous reconduits dans leurs fonctions.

Trésorier : Marc Fournier (Trésorier adjoint sortant).

Trésorier adjoint : Jean Balay (Revin) nouvel élu.

Cérémonies officielles

A 11 heures, les congressistes allèrent assister à la Messe en musique chantée par la Chorale paroissiale locale et jouée par l'Association Sainte-Cécile de Charleville, ensemble symphonique dirigé par Pierre Ricault, l'Abbé Picard magnifiant cette célébration et exaltant avec chaleur le rôle de la musique et les mérites de cette journée nouzonnaise.

A partir de 12 h 15, « l'Indépendant » (dirigé par M. Hugot) emmena d'abord devant la plaque dédiée aux cheminots morts pour la France et apposée sur la gare S.N.C.F. locale ; puis au monument aux morts (gerbes déposées aux deux endroits) ; enfin à la salle des fêtes pour le vin d'honneur. Aux congressistes s'étaient joints : MM. Leger, Député des Ardennes ; Villemaux, Conseiller Général ; Bouvier, Président U.A.I.C.F. Est ; Pierret, Président de la Section U.A.I.C.F. de Longuyon, les édiles et administrateurs locaux.

La plupart des précités et des congressistes gagnèrent ensuite le Restaurant Ravignon où un succulent et copieux repas leur fut servi avec une diligence et un respect de l'horaire dignes d'une cité ferroviaire.

Festival contrarié par l'orage

A partir de 15 heures, des concerts se déroulèrent :

à l'Eglise Notre-Dame, avec le Groupe Instrumental Sedanais « Diapason » (Direction Gérard Lechène) avec des concertos de Vivaldi et Mozart, et des morceaux modernes de Darling et Dondeyne ; et la chorale « Crescendo » (Direction Pierre Chartogne) dans des chœurs de la Renaissance, de l'époque classique, puis Debussy, Poulenc, et du Folklore ;

sur la place M. Thorez par l'Harmonie de Fumay (Dir. J. Berton) avec du Vivaldi (l'Hiver), du Moussorgsky (Promenade), etc. ; l'Harmonie de Haybes (Dir. M. Hénon), avec « La fête militaire » (Petit), du J. Darling (Costa del sol, Dansprama) avec son trompettiste solo C. Ketterer en vedette ; l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville (Direct. H. Kownacki) avec des marches militaires.

Salle des Fêtes, l'Harmonie de Sedan (Dir. R. Demay) dans un répertoire surtout militaire et une polka « La Tourterelle » mettant en vafeur le piccolo-solo L. Piquemal,

sur la place Villemaux, avec la « Fanfare » de Neufmanil (Dir. B. Copine) faisant effectuer un tour du monde en une demi-heure ; l'Harmonie de Rimogne (Dir. Horbette) avec une brochette de marches militaires.

à l'Eglise, l'Harmonie de Monthermé (Dir. W. Gobillon) avec Le comte de Luxembourg, le Calife de Bagdad, Chicago, etc.

Malheureusement, vers 16 h, un violent orage obligea les dernières sociétés jouant en plein air à se réfugier dans les salles de repli prévues.

Il en résulta un retard d'une demi-heure (le seul de la journée) pour le vin d'honneur, la remise du fanion fédéral par l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville à « l'Indépendant » ; les morceaux d'ensemble (La fille du Régiment, Le passage du grand cerf), dirigés par M. Hugot de Nouvion-sur-Meuse ; la remise des décorations confédérales et des médailles et diplômes fédéraux ; l'exécution finale de l'hymne National sous la direction du Président Fédéral.

Enfin à 19 heures, en l'Eglise Notre-Dame, avait lieu le concert d'honneur par l'Harmonie Départementale des Juniors. L'église comble au début, mais se vidant progressivement vu l'heure, jusqu'à 21 h 30 où sandwich et rafraîchissement mirent le point final pour la centaine de jeunes musiciens et animateurs chevronnés à cette journée bien remplie.

Ajoutons qu'absente de cette journée en raison du Concours de Noyon (Oise), l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières y a obtenu un nouveau et brillant succès. La jeune Batterie-Fanfare (19 ans d'âge moyen) véritablement créée dans son style moderne et remarquablement animée par Gérard Vandebroucke a, en effet, été classée en première division, première section. (L'Harmonie l'accompagnant sans être jugée) enlevant le premier prix à l'unanimité et la coupe de la C.M.F. avec les félicitations du jury auxquelles F.M.A. et C.M.F. ajoutent les leurs.

Ci-dessous : Poème « Musique » que nous vous demandons de publier. Il est de Pierre Congar, Professeur retraité de Sedan. Extrait de son recueil « La cabane du Bûcheron » (1980).

Musique

(Poème extrait de « La Cabane du Bûcheron », 1980).
Musique, don du ciel, parole de notre âme,
comme il faut plaindre ceux auxquels tu ne dis rien !
Murmure du ruisseau, grondement de la flamme,
parfois notre tourment, toujours notre soutien !

Fleuve majestueux ou cascade sauvage, emportant notre cœur au rythme de tes flots, nous sommes le brin d'herbe échappé du rivage, que le courant entraîne et roule sans repos.

Homme de passion, charmeur qui nous enchante, tu fais parler en nous ta joie ou tes douleurs, captivés par l'archet qui se plaint ou qui chante, par le cuivre émouvant dont s'exhalent les pleurs.

Du Te Deum de l'orgue à la harpe berceuse, du lied mélodieux au lyrisme du chœur, tu sais trouver la voix la plus harmonieuse pour dire ce qui vit ou brûle dans ton cœur.

O Muses du théâtre et de la poésie, qu'un goût de mon printemps m'a fait toujours chérir, j'ai connu la richesse envoi-rante et choisie que vos mains si longtemps ont bien voulu m'offrir ;

Mais c'est ton temple seul qui renferme, o Musique, mieux que par la peinture ou le marbre et l'airain, ou l'ordre gracieux de la danse rythmique, l'art complet, plaisir pur et délicat festin.

C'est l'univers du rêve où notre âme pénètre, comme l'a vu l'artiste et comme nous voyons ; en s'exprimant lui-même, il exprime notre être, mais chacun interprète avec ses passions.

Comment n'en aimer qu'un, en ignorer sans cause, lorsque tant sont venus, ont écrit, ont chanté, dont les accents divers ont tous dit quelque chose qui touche et fait vibrer notre cœur enchanté !

Demeure notre amie, ô Musique art suprême, qui peut tout célébrer sur terre et dans les cieux, toi grâce à qui l'on peut, dans la langue des dieux, dire ce que l'on sent avec tout ce qu'on aime !

Pierre CONGAR
(Sedan) (08)
Professeur retraité
violoniste mélomane
(publié avec l'autorisation
de l'auteur).

BRETAGNE

Lorient

Amicale des Accordéonistes Lorientais

Très beau succès du cinquième Concert de Gala des Accordéonistes Lorientais qui a eu lieu le dimanche 30 mars 1980 au Palais des Congrès de Lorient. Au cours de ce Concert, le Grand Ensemble s'est vu classé en Première Division, Première Section par la Confédération Musicale de France, Région Bretagne, dont le Jury était présidé par M. Galinier, Président de la F.M.B. Les partitions exécutées pour ce classement sont : « Si j'étais roi, Ouverture », d'Adolphe Adam, Arrangement Curt Mahr et « Baron Tzigane », Potpourri, de J. Strauss, Arrangement de Curt Mahr. Le souhait formulé par M. Ferry Bertok, Professeur et son Grand Ensemble : Concourir avec des Sociétés d'Accordéonistes de l'Est de la France.

L'Amicale des Accordéonistes Lorientais est née un 14 avril 1959. Trois élèves faisaient confiance à leur Professeur M. Bertok, qui rêvait depuis quelque

temps déjà, de fonder une société d'Accordéonistes. Parents et Professeur se sont consultés et un premier Président, M. Pichodo s'est manifesté. Il devait le rester pendant dix ans. L'Amicale était ainsi lancée.

Depuis maintenant vingt et un ans, les efforts conjugués de M. Bertok et de personnes bénévoles font la prospérité de l'Amicale. Les élèves qui y viennent suivent pendant deux années consécutives, des cours gratuits de solfège et d'instruments le mercredi et le dimanche matin. Selon leur niveau et la qualité de leur travail, ils sont intégrés d'abord dans le Petit Ensemble, puis dans le Grand Ensemble. Chaque rentrée scolaire pose des problèmes, car il y a des départs pour des raisons différentes (études Supérieures, entrée dans la Vie Active). M. Bertok arrive à maintenir un effectif d'au moins une soixantaine de musiciens. L'activité de l'Amicale est étendue, car tout au long de l'année, les élèves, par groupes de six musiciens, animent diverses manifestations : Bals Costumés, Repas et Goûters du Troisième Age, Arbre de Noël, etc.

Ces élèves se présentent chaque année à différents Concours : A.P.H., A.C.F. et F.M.B. Les résultats sont très appréciables et encourageants.

Nos félicitations à M. Bertok ainsi qu'à l'ensemble de ses élèves, et longue vie à cette Société Musicale.

L. P.

La Société Municipale de Musique de Lorient en deuil

Les Membres de l'Orchestre Symphonique Lorientais ont appris avec douleur, la veille de leur concert du 9 mars 1980 la mort subite de leur Directeur et Chef d'Orchestre Henri Bouché.

Né à Tourcoing en 1921, Henri Bouché commence ses études musicales dans sa ville natale où il obtint le Prix d'Excellence de Violon Alto et de Solfège au Conservatoire. Il les poursuit à Paris où le Conservatoire Supérieur de Musique lui décerne un Premier Prix d'Alto et une première Médaille de Musique de Chambre, il fut titulaire aux Concerts Lamoureux, aux Concerts Colonne et à l'Orchestre de l'Opéra de Paris. En 1968, il est reçu à l'Orchestre de Paris lors des Concours préluant à sa formation. Il fut pendant 20 ans professeur d'Alto et de Musique de Chambre au Conservatoire de Tours, et il opéra pendant 21 ans au Grand Orchestre du Casino de Vichy.

C'est en janvier 1973 qu'il est nommé professeur d'Alto et de Musique de Chambre à l'Ecole Nationale de Musique de Lorient et depuis 1974 il présidait aux destinées de l'Orchestre symphonique Lorientais.

L'orchestre symphonique lorientais ressent très douloureusement la perte cruelle qui l'atteint en la personne de son Directeur et chef d'orchestre Henri Bouché et s'incline très respectueusement devant la douleur de son épouse Mme Yvette Bouché.

Au cours des obsèques en l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires à Lorient, deux de ses élèves ainsi que l'orchestre au grand complet exécutèrent une partie du programme qu'il avait fait travailler, avec tant de soin, avant de brusquement disparaître.

Harmonie Municipale de Lorient

Les Musiciens de l'Harmonie de Lorient ont vu disparaître depuis le début de l'année deux de leurs amis, clarinettes au même pupitre.

Georges Kerdudo ouvrier peintre à la Ville de Lorient avait participé depuis la création de l'Harmonie en 1971 à tous les services et Concerts demandés par la Ville de Lorient.

Max Drapier lui aussi employé à la Ville de Lorient était contre-maître et ne comptait que des

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS

des prix

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	645	825
CORNET, si b	740	960
BUGLE, si b	855	1 090
ALTO, mi b	1 350	1 740
BARYTON, si b	1 720	2 400
BASSE, si b à 4 pistons	2 300	2 900
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	7 460	9 200
TROMBONE à coulisse	880	1 165
TROMBONE à pistons	1 700	2 195

LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	2 035
SAXO ALTO, mi b	2 150
SAXO TENOR, si b	2 450
SAXO BARYTON, mi b	4 500
CLARINETTE, si b super ébène	990
GRAND FLUTE argentée plateaux pleins	880

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



amis dans les différents services de la ville auxquels il avait appartenu. Toujours prêt à rendre service à tous, il était depuis la création de l'Harmonie le responsable du matériel et s'acquittait de cette tâche avec célérité. Nous avons pu nous en rendre compte au cours des concours de musique auxquels notre musique a participé. Clarinetiste au pupitre des premiers clarinettes sa disparition a profondément affecté les musiciens de l'Harmonie qui s'inclinent respectueusement devant la douleur de son épouse et de ses enfants.

CENTRE

Réunion du Comité de Direction (Vichy le 15 mai 1980)

Le Comité de direction de la Fédération s'est réuni le jeudi 15 mai 1980 à 15 h 15, au Conservatoire de musique de Vichy après les examens d'élèves des divisions pré-supérieure et supérieure.

Etaient présents :

M. André Relin, Président Fédéral,
M. Jean Fonta, Secrétaire Général,
M. Raoul James, Trésorier Général,
M. Philippe Murat, Président de l'Union Départementale de l'Allier,
M. le Docteur Deffay, Président de l'Union Départementale de la Creuse,
M. Jean Julien, Président de l'Union Départementale de la Nièvre,
M. Albert Lerouge, Secrétaire Départemental de la Creuse pour la F.M.C.,
M. Jean-Paul Vayssels, Secrétaire de l'Union Départementale de la Corrèze, représentant M. Gaillard, empêché,
S'était excusé : M. Joseph Matichard, Délégué au service des assurances.

Assistaient également à la réunion :
MM. Michel Bordes, Georges Boutillier et Victor Duteriez, Membres du Conseil d'Administration et Membres du Jury des examens d'élèves.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de Paul Troubat, Vice-Président Honoraire, Camille Delgouffre, Trésorier Général Honoraire et Etienne Bardou, Président de la Fanfare de Bussière Dunoise, décédés depuis la dernière réunion et félicité le Docteur Deffay pour sa brillante distinction dans l'Ordre National du Mérite, le Président donne diverses informations sur les sujets suivants :

- Congrès de la C.M.F. des 7 et 8 mars 1980,
- C.N.P.M.A.E. de Toucy,
- Annulation de la Fête Fédérale de Moulins,
- Concours National de musique et Fête Fédérale envisagés le 24 mai 1981 à Montluçon,
- Situation financière de la Fédération,
- Subventions des Conseils Généraux,
- Examens d'élèves : nouvelle notation,
- Nouveaux tarifs des Médailles,
- Journal Confédéral,
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration,
- Lyre d'Or de Vichy les 14 et 15 juin.

Ces informations ont donné lieu à de larges échanges de vues.

Le Comité de Direction a ensuite pris les décisions suivantes :

Congrès 1980

Le prochain Congrès de la F.M.C. aura lieu à Gannat le dimanche 12 octobre prochain.

Une subvention de 1 000 F est allouée à l'Harmonie-Batterie de Gannat, organisatrice du Congrès.

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle sera demandée au Conseil Général de l'Allier.

L'ordre du jour est fixé. La journée se déroulera comme suit :

9 h Réunion du Conseil d'Administration.
10 h Assemblée Générale.
12 h 30 Vin d'Honneur.
13 h Déjeuner.

Les Sociétés recevront toutes précisions en temps opportun.

Cotisations 1981

En raison du relèvement de la Cotisation Confédérale et du prix de l'abonnement au journal prévu

en 1981, il sera proposé à l'assentiment du conseil d'administration, pour être soumis ensuite au Congrès, une augmentation de la cotisation fixe des sociétés de 20 F, ce qui porterait le montant de cette cotisation à 120 F pour l'année 1981.

Festivals Départementaux 1980

Le patronage de la F.M.C. et des subventions sont accordés pour les festivals départementaux de l'Allier et de la Creuse, qui se dérouleront respectivement le 8 juin à Montmarault et le 29 juin à Bonnat.

La Fanfare Municipale de Montmarault recevra 1 200 F et la Fanfare Municipale de Bonnat 850 F.

Ces subventions ne pourront être versées qu'après la manifestation.

Adhésion d'une nouvelle Société

L'Ensemble Instrumental « Evasion Musicale », Orchestre Symphonique Juniors dont le siège est à Yzeure (Allier), est admis définitivement au sein de la F.M.C.

Frais de transport des Membres du C.A.

En raison des augmentations successives du prix de l'essence, le tarif kilométrique remboursé aux Membres du Conseil d'Administration, à l'occasion de leurs déplacements en voiture pour les réunions fédérales, est porté de 0,50 F à 0,60 F.

Accordéon Club Nivernais

Sur la demande de M. Julien, le patronage de la F.M.C. est accordé, par avance, à l'Accordéon Club Nivernais qui a l'intention d'organiser, l'année prochaine, un concours de sociétés d'accordéon en appliquant le règlement Confédéral des concours de musique.

La séance est levée à 17 h 30.

Le Président Fédéral,
André RELIN

• Suite page 14

Toucy

Stage du 20 au 30 juillet

Programme de la classe de cor d'harmonie
Direction : M. MEISSONIER

DEGRE ELEMENTAIRE :

- Andante pour cor, de Vincent d'Indy (Editions BILLAUDOT)
- Variations brèves sur un chant scout, de René Berthelot (Editions LEDUC)
- Cantecor, de Henri Busser (Editions LEDUC)

DEGRE MOYEN - SUPERIEUR

- La Villonelle, de Paul Dukas (Editions DURAND)
- Sonata, de Beethoven (Editions BOOSEY AND HAWKES)
- Concerto n° 1, de Richard Strauss (Editions UNIVERSAL)

METHODE DEGRE ELEMENTAIRE

- Soixante études en deux cahiers, de L. Thévet (Editions LEDUC)
- Lecture - Exercices, de G. Barboteau (Editions CHOUDENS)
- Méthode complète de cor, de L. Thévet, Vol. 1 et 2 (Editions LEDUC)
- Deux cents études nouvelles, Cahier n° 3, de M. Alphonse (Editions LEDUC)

METHODE DEGRE MOYEN - SUPERIEUR

- Vingt études concertantes, de G. Barboteau (Editions CHOUDENS)
- Méthode complète de cor, Vol. 1 et 2, de L. Thévet (Editions LEDUC)
- Deux cents études nouvelles, Cahier n° 4, de M. Alphonse (Editions LEDUC)

Plus les méthodes et exercices que les élèves travaillent

Programme de direction d'orchestre
Professeur : M. Daniel ZEMP

TRAVAIL SANS ORCHESTRE

- Lecture des conducteurs ou des partitions d'orchestre
- Les responsabilités et le rôle du chef d'orchestre
- Exercices sur l'attitude générale
 - le corps - la gestique
 - le rythme - la mélodie
 - l'indépendance des mains
- Préparation d'une répétition
- L'analyse musicale, la ponctuation, etc.
- Le matériel d'orchestre
- Les instruments, leur tessiture et leur utilisation
- Le répertoire et les éditions

TRAVAIL AVEC ORCHESTRE

- L'accord des instruments
- La rentrée des différents instruments
- Les points d'orgue
- Le détail des traits difficiles
- Les nuances
- Le dépiantage des fautes

Chaque jour, nous ferons un bilan partiel (réflexions et critiques) sur le travail de chaque candidat à la direction.

Chaque stagiaire « direction » devra se procurer, pour cette session, les conducteurs des œuvres suivantes :

- CROQUIGNOLLES, 1^{re} suite d'André AMELLER, Editions CHOUDENS 38, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS.
- TOCCARINA de Désiré DONDEYNE, Editions FLORENZO, 121, rue Bartélémy-Delespaul 95000 LILLE.
- PETITE SYMPHONIE FOLKLORIQUE d'Albert THIRY, Editions MOLENAAR, aux Editions Robert MARTIN, B.P. 502 71009 MACON CEDEX.
- BRIC À BRAC de Bernard GERARD, Editions RADIO FRANCE, 116, av. du Président-Kennedy 75786 PARIS CEDEX 16.
- RHAPSODIE SUR DES THEMES NORMANDS de Serge LANCEN, Editions MOLENAAR, aux Editions Robert MARTIN B.P. 502 71009 MACON CEDEX.

D'autres œuvres seront travaillées en lecture au cours de ce stage.

« Les élèves qui jouent d'un instrument dont le programme ne nous a pas été communiqué sont priés d'apporter leur propre matériel. »

Stage du 1^{er} au 8 août 1980

CLARINETTE

DIRECTION : Maître Ulysse Delécluse assisté de M. Bourdon, Professeur au Conservatoire d'Angers.

PROGRAMME : les œuvres qui seront étudiées lors du stage sont les suivantes :

- 1^{er} et 2^e Concertos de Weber
- Concertino de Weber
- Rondo de Weber
- Solo de concours d'André Messager
- Solo de concours de Rabaud

Les élèves se produiront en quatuors et à la fin du stage, de très belles prestations des professeurs leur seront offertes

Lettre ouverte du Président Ameller

Mes chers Amis,

Au début mal, la situation de notre Centre de Toucy était très inquiétante : nous avions très peu d'inscriptions aux stages programmés, et j'ai alors lancé un appel pressant à tous les Présidents de Fédérations.

Nous avons pu constater un afflux extraordinaire d'inscriptions de stagiaires à la suite des actions des Présidents auprès de leurs Sociétés, et c'est avec émotion que je les remercie chaleureusement de leur appui.

J'ai la joie de vous indiquer que plusieurs stages sont maintenant complets, et à tous ces jeunes qui vont animer notre belle Maison de Toucy, je dis « bravo, bon courage, bonnes études ! »

Je remercie aussi tous les éminents professeurs qui acceptent avec dévouement de consacrer un peu de leur temps et beaucoup de leur talent à former nos jeunes musiciens amateurs.

Toucy doit être un lieu privilégié de la Musique : grâce à vous, il le sera !

Cordialement.

André AMELLER.

CALENDRIER DES STAGES AU CNPMAE

13 au 19 juillet 1980 (7 jours)

Stage Harmonie Junior Stadt Haag (Autriche)

20 au 30 juillet 1980 - Toutes les zones

- Direction d'orchestre (nombre de candidats : 10 maximum)
- Perfectionnement en instruments :
 - Flûte
 - Hautbois (5 élèves au minimum)
 - Clarinette
 - Saxophone
 - Trompette - Cornet - Bugle
 - Cor (5 élèves au minimum)
 - Trombone
 - Tuba - Saxhorns (5 élèves au minimum)

1^{er} au 8 août 1980 (8 jours)

Stage de Clarinette sous la Direction de Maître Ulysse Delécluse, assisté de M. Bourdon, Professeur au Conservatoire d'Angers.

10 au 21 août 1980 (12 jours)

Stage de la Fédération du Sud-Est.

24 au 31 août 1980

Stage Départemental de l'Yonne.

Du 1^{er} au 5 septembre 1980

Stage E. Willems, J. Chapuis, J. Serry.

6 au 13 septembre (8 jours)

Stage d'Accordéon.

31 octobre au 2 novembre (3 jours)

Stage de Chant Choral.

Pour vos stages

Pour vos stages, le Secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fichiers de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette 75010 PARIS en même temps que l'inscription.

Stage d'accordéon du 6 au 13-9-1980

Direction André ASTIER, Marcel AZZOLA, Joë ROSSI

ŒUVRES PROGRAMMEES POUR CE STAGE
(A SE PROCURER PAR LES STAGIAIRES)

ŒUVRES	COMPOSITEUR	EDITEUR
PREPARATOIRE 1^{re} ANNEE		
Berceuse pour Anthony	T. Fallone	T. Fallone
Minuetto en Sol mineur	J.-S. Bach	Basile
Badinage	Baselli	Basile
Valse Favorite	Mozart	Basile
Minuetto en Do majeur	Rameau	Basile
PREPARATOIRE 2^e ANNEE		
Ouverture Élémentaire	Drayer	Diebolt
Sérénade en Fa	Fallone	T. Fallone
Petit Intermezzo	Astier	Basile
Le Petit Chaperon Rouge	Lorin	Beuscher
Le Petit Rien	Couperin	Basile
ELEMENTAIRE 1^{re} ANNEE		
Célèbre Tambourin	Rameau	Basile
Venezia	Roques	Roques
Prélude	M. Blow	Basile
Rondo de la 3 ^e Sonatine en Fa	Beethoven	Basile
Simple Mélodie	Fallone	T. Fallone
ELEMENTAIRE 2^e ANNEE		
Thème et Variations	Drayer	Diebolt
Aria	Scarlatti	Basile
Sicilienne	Astier	Cavagnolo
Ballade à 3 mouvements	Groffe	Groffe
Sarabande	Corelli	Basile
MOYEN		
Esquisse Andalouse	Krafft	Max Francy
Ballade	Drayer	Diebolt
Etude de Concert	Drayer	Diebolt
Poupée Mécanique	Scarlatti	T. Fallone
Pastorale	Astier	Basile
PRE-SUPERIEUR		
Pièce dans le style ancien		Cavagnolo
Polonaise	Astier	T. Fallone
Rondo à la Hongroise	Haydn	Basile
Allegretto	Piscetti	Basile
Czardas	W. Ruedger	Diebolt
SUPERIEUR		
Music Service	Groffe	T. Fallone
Kleines konzert	Hermann	Diebolt
Caprice Mazurka	Astier Azzola	Cavagnolo
Modulante	Rossi	Tutti
Feu de joie (à se procurer à l'U.N.A.F.)	Azzola	La Comète
EXCELLENCE Basses composées		
Konzertroude	W. Jacobi	Diebolt
Novelty Polka	Rossi	Basile
Fantaisie en Mi mineur (se procurer à l'U.N.A.F.)	Astier	Musiouora
Ouverture alla zingarese	Hermann	Diebolt
Suite	Hans Brehan	Diebolt
EXCELLENCE Basses composées et chromatiques		
Divertissement Baroque	Astier-Baselli	Tutti
Partita	Dondeyne	Transatlantiques
Divertissement en Fa	Hans Brehan	Diebolt
Etude de Concert	Gabay	Leduc
Prélude, Romance et Finale	Astier	U.N.A.F.

EDITIONS

- E. BASILE, 61, av. de Valenciennes 59400 CAMBRAI tél. : (20) 81-27-29
- T. FALLONE, 117, rue d'Auxonne 21000 DIJON tél. : (80) 66-57-42
- O. DIEBOLT (dépositaire de Musique), 19, rue des Hallebardes 67000 STRASBOURG tél. : (88) 32-07-73
- BEUSCHER, 27, boulevard Beaumarchais 75004 PARIS tél. : (1) 271-22-11
- ROQUES, 171, rue de la Barre 46000 CAHORS tél. : (65) 35-31-32
- GROFFE, 30, rue Lemerrier 75017 PARIS tél. : (1) 387-44-23
- Max FRANCY, 17, rue d'Hauteville 75010 PARIS tél. : (1) 770-56-53
- TUTTI, 26, rue d'Hauteville 75010 PARIS tél. : (1) 770-67-26
- LEDUC, 175, rue Saint-Honoré 75001 PARIS tél. : (1) 260-62-47
- TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche 75008 PARIS tél. : (1) 924-01-46

TRES IMPORTANT

Nous informons toutes les personnes qui souhaitent des renseignements sur notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy que le courrier devra désormais être adressé au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Téléphone : 878-39-42.

Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos Sociétés et la chance qui est offerte à chacun de

leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable Temple de la Musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « Maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président
de la Commission de Toucy

Toucy



Château de la Motte Milon (Yonne)

Les 24, 25 et 26 mai

Ouverture de la salle de danse



Les 24, 25 et 26 mai a eu lieu l'ouverture de la Salle de Danse du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy.

Ce sont les élèves de l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison et du Conservatoire Municipal d'Aulnay-sous-Bois encadrés de trois Professeurs : M. Lionel Arcellies ; Mme Marie Viel et Mme Violette Philippe qui ont inauguré le magnifique local de 100 m² que la Confédération Musicale de France a réalisé au Centre A.-Ehrmann.

Aux dires des élèves ce fut un vrai séjour artistique où chacun a pu développer à fond ses capacités. Tous ont regretté de

ne pouvoir se consacrer davantage à la Danse à cause des études scolaires qu'ils poursuivent. La Musique a été merveilleusement ressentie dans des conditions exceptionnelles de travail.

Notre Salle de Danse, à travers ses portes essentiellement vitrées, conserve un maximum de luminosité amplifiée par les glaces intérieures, ces glaces indis-

pensables à l'entraînement des danseuses comme la barre s'allignant au mur sur le grand côté.

Aux dires des professeurs cette « Première » de la Danse au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann fut parfaitement réussie tant sur la qualité de l'accueil que par les structures mises à la disposition des danseuses. Les résultats ont dépassé les espérances et c'est la garantie que la Salle de Danse de la Confédération Musicale de France à son centre de Toucy sera le lieu choisi pour de nouveaux stages. Nous comptons sur vous pour en organiser ou pour envoyer vos stagiaires à ceux que nous organisons nous-mêmes. Il faut suivre le magnifique exemple de Mme Philippe, de Mme Viel et M. Argellies. Il est impossible de rester insensible à tant de beauté et nous savons bien le lien étroit qui unit la Danse et la Musique.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 878-39-42.



Commission Jeunesse de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à Toucy.

Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de Jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.

Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

5^e STAGE INTERNATIONAL

Vivre la Danse et la Musique

Jean Serry

Danseur à l'Opéra. Puis professeur à Paris, Versailles, Chartres, Brest, Lorient et aux Conservatoires de Bourges et de Dijon. Chorégraphie des ballets, pièces, films, et organise des spectacles, conférences, stages en France et à l'étranger. Ecrivit le livre « Par le Mouvement » primé par l'Académie Française. Fonde et préside « DANSE ET ENSEIGNEMENT ».

Jacques Chapuis

Musicien. Professe au Conservatoire de Bienne. Dirige l'Ecole Jurassienne de Délémont. Préside les Jeunes Musicales de Suisse. Fonde et préside l'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS. Donne des récitals de piano ou des cours en Suisse, France, Italie, Portugal, Pays-Bas, Danemark, Autriche, Yougoslavie, Allemagne, Canada, Tchécoslovaquie, Brésil, Tunisie, Israël. Chargé de cours au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, à l'Institut Musical des Méthodes Actives de Lyon, etc. Professeur au Conservatoire à Genève.

EN UN STAGE D'UNE SEMAINE :

DU 1^{er} AU 6 SEPTEMBRE 1980
au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann
89130 TOUCY (Yonne) FRANCE

PROGRAMME :

- Pratique du processus de formation résultant de leur expérience
- Approfondissement des rapports des deux arts dans leur évolution parallèle
- Création, dans les deux domaines reliés à la vie
- Entretiens Pédagogiques

Stage organisé par :

L'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS
L'Association Danse et Enseignement

Il s'adresse aux danseurs et musiciens — professionnels ou non — ainsi qu'aux enseignants et aux éducateurs.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : « Danse Vivante »
17, rue des Marcs d'Or 21000 DIJON (France)
(Date limite : 15 juillet 1980)

Plus il y aura
d'abonnés au journal,
plus il s'améliorera

● Suite de la page 11

COTE-D'OR

Fête Fédérale 1980 à Ahuy

La Fête est terminée. Nous pouvons dire qu'elle fut un très grand succès. Cette importante manifestation qu'est la fête fédérale des sociétés musicales du département a réuni en notre commune 28 sociétés regroupant 955 musiciens.

Le temps incertain mis à part, les organisateurs sont satisfaits du déroulement de ces deux journées, où musiciens, accompagnateurs sympathisants, ainsi que la population du village ont bien voulu prêter leur concours.

Samedi soir : Une assistance record a apprécié les majorettes de Ruffey-les-Echirey, en nets progressés, et l'orchestre de variétés de la Musique Municipale de Dijon formé de jeunes et talentueux éléments.

Dimanche matin : Cérémonie officielle et remise du fanion fédéral à notre fanfare qui le gardera un an comme le veut la coutume.

Recueillement au monument aux morts et vin d'honneur offert par la municipalité aux mille clubs.

Les personnalités présentes sont : M. le sous-Préfet Reveret, M. Meunier, vice-président du conseil général, M. Barbier, sénateur, M. Revol, conseiller général, Maître Ameller, président France

de la confédération musicale de France mais aussi président de la fédération des sociétés musicales de Côte d'Or, M. Mairet, maire d'Ahuy, plusieurs maires de communes voisines, les membres du Conseil municipal, M. René Poinard, président d'honneur et Auguste Goizet, président de notre société, les présidents et directeurs des sociétés participantes.

A cet instant, M. Goizet recevait des mains de Maître Ameller la médaille des vétérans avec palmes. Cette distinction est accordée à un sociétaire de 78 ans, entrée à la société en 1919. Encore une fois, félicitation à notre président Auguste Goizet.

Dimanche après-midi : Tout au long des rues de notre village décorées de 350 genevriers, 5 000 fleurs en papier et de nombreuses façades de maisons rendant hommage à la musique en général et à la fanfare d'Ahuy en particulier, les sociétés participantes, partant de huit points différents se retrouvèrent place du 11-Novembre pour jouer un morceau d'ensemble dirigé par Maître Ameller : Paris-Belfort.

Puis ce fut le concert des sociétés. Celui-ci a été de qualité bien que se déroulant dans des conditions difficiles.

A l'issue de ces deux journées, la société musicale d'Ahuy tient à remercier très sincèrement :

— la fédération musicale de Côte d'Or qui a accepté qu'Ahuy soit organisatrice 1980 ;

— la municipalité et tous les organismes qui leur ont apporté leur soutien ;

— toutes les personnes et associations qui ont confectionné fleurs et décorations ;

— les commerçants, artisans ou autres personnes qui ont participé à l'impression des programmes ou qui ont donné des lots ;

— les sociétés participantes pour leur prestation, leur compréhension et leur courage ;

— les ponts et chaussées et la gendarmerie pour la déviation du CD 107 ;

— la population du village et le public qui malgré les intempéries nous sont restés fidèles tout l'après-midi ;

— la croix rouge française pour sa rassurante présence ;

— tous les sociétaires et bénévoles qui travaillèrent sans relâche, sans ménager leur peine et grâce à qui nous avons pu faire échec au mauvais temps ;

— tous les organismes ou personnes que nous avons oublié, tant les aides diverses ont été nombreuses.

Nous espérons que cette fête, comme le centenaire de 1968 restera dans les mémoires. Certain que vous avez passé un bon moment, nous vous donnons rendez-vous pour la fête de la fanfare 1981.

DAUPHINE

Voiron

Concours et Festival des Batteries-Fanfars 18 mai 1980

7 h 30 : Dans le pâle soleil matinal, les commissaires se retrouvent à la salle des Réunions. Après la brillante soirée de samedi, les yeux sont un peu fatigués mais tout le monde est prêt à accueillir les différentes sociétés participant à ce Festival.

La première société arrive, aussitôt prise en charge par son commissaire qui la dirige vers le Stade Brameret où doit se dérouler le concours.

Après avoir réglé les questions d'intendance auprès du secrétariat, les musiciens vont se mettre en lèvre avant de concourir. Léger contretemps : le podium est trop petit et il faut



faire appel aux « gros-bras », de l'Union Musicale Voironnaise et de la commune libre de Sermorens pour monter rapidement une rallonge.

8 h 20 : Le Concours peut alors commencer. Chaque société présente un morceau imposé, un morceau au choix, et les sonneries.

Le Jury est composé de : — M. Malfait, Président de la Fédération des Sociétés musicales Dauphinoises.

— M. Breard, Directeur de la Batterie-Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix.

— MM. Lassus, Peyre, Julian, Robert, Musiciens de la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix et animateurs des Stages fédéraux.

10 h 30 : Après s'être restauré, les sociétés ayant déjà concouru retrouvent leur commissaire qui les conduit sur le lieu du concert de quartier.

A partir de 11 heures, l'Union Musicale Voironnaise a réalisé son dessein : Animer la ville de Voiron et les communes environnantes de Moirans, La Buissonne, Chirens et St-Jean-de-Moirans.

11 h 30 : Un apéritif est offert fort à propos aux musiciens assoiffés et comme il n'est pas bon de boire sans manger, tout le monde se dirige bientôt vers le lieu du repas.

Une réception officielle attend les responsables de sociétés et leurs commissaires, réception qui donne l'occasion à M. Malfait de remercier la ville de Voiron pour son accueil ainsi que pour l'important effort financier accompli dans le domaine culturel. Prenant la parole à son tour, Monsieur le Maire remercie la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix de Paris ainsi que les sociétés participantes et remet à M. Breard, directeur de la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Fédération, la Médaille d'honneur de la Ville.

C'est sur une aubade de notre hôte d'honneur que s'achève cette réception et les Commissaires et représentants de Sociétés rejoignent leurs musiciens.

Les sociétés prenant leurs repas au Lycée Technique d'Etat ont pu apprécier non seulement la qualité du repas mais également la chaude ambiance qui y régnait. Certains de nos amis ont même profité de l'occasion pour fêter l'anniversaire de l'un de leurs musiciens, ce qui n'a pas été sans rires ni plaisanteries.

14 h : Toutes les bonnes choses ayant une fin, il faut regagner le point de départ du défilé et s'apprêter avec soin car le Jury sera présent et notera la prestation de chaque société.

Ce sont nos amis du Réveil Giérois qui ouvrent la Marche (bien que ne concourant pas, ils ont tenu à participer au Festival et nous les en remercions) ; viennent ensuite le Réveil Calaysinois de St-Just-Chaleyssin, la Cyprienne de Pont-de-Chéruy et ses Jonquilles, La Batterie-Fanfare de Rives, la Clique de Morestel, Les Tambours et Clairons de Vienne, Bièvres Terres-Froides du Grand Lemps, Amicale Tambours et Clairons de Luzinay, l'Alerte Delphinale de St-Etienne-de-St-Geoirs et ses Jonquilles, l'Écho du Merdaret de Theys, La Fraternelle de St-Georges d'Espéranche, l'Amicale Clique de Pont-de-Beauvoisin et la Marjolane de Meyzieu et ses Majo-

rettes. Après ce brillant défilé, c'est l'arrivée en bon ordre au Stade Brameret où les spectateurs sont déjà nombreux, le soleil est là également et contribue grandement au succès de cette journée.

Les sociétés passent sur le podium pour interpréter deux

FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

M. Georges Vriez, Président n'est plus

Hospitalisé le jour de ses 86 ans, M. Georges Vriez s'est éteint à l'Hôpital de Belfort après une courte mais implacable maladie.

C'est avec une douloureuse émotion et une infinie tristesse que nous apprenions le 20 mai que « Géo » venait de nous quitter.

Après avoir étudié très résolument le solfège supérieur et la clarinette avec comme professeurs les grands chefs de Musique Militaire que furent Pages et Andormis et obtenu le 1^{er} prix au Conservatoire National de Paris, il devint professionnel et donna de nombreux concerts tant à Paris qu'en Province et à l'étranger.

Mobilisé en 1914, il créa en 1915 la musique des fusiliers marins sur le front des Flandres.

Démobilisé en 1919, il se consacra au professorat et forma quelques milliers d'élèves à la clarinette, flûte, hautbois, basson et saxophone.

— Professeur de clarinette et de saxophone au conservatoire de Belfort de 1920 à 1966.

— Clarinette solo à l'harmonie Alsthom pendant plus de 40 ans.

— Secrétaire de cette même société musicale pendant 30 années.

— Sous-directeur de l'harmonie Alsthom pendant 15 ans.

— Directeur de l'Harmonie de Héricourt avant la guerre.

— 1^{er} clarinette solo de l'Harmonie Fédérale depuis 1927.

— Il est en outre chargé à la Fédération Musicale d'assurer le secrétariat général et artistique.

Les nombreuses décorations civiles et militaires qui lui ont été attribuées :

— Chevalier de l'ordre des arts et lettres,

— Légion d'honneur,

— Médaille militaire,

— Palmes académiques,

— Croix de guerre,

— Grande médaille d'or du travail.

témoignent de sa valeur et de son courage.

En 1949, il est nommé Président de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort à l'unanimité.

Sous son impulsion, les examens Fédéraux sont créés.

Ce professionnel de la Musique aura pendant 31 années présidé aux destinées de notre Fédération qui regroupe 150 Sociétés Musicales et plus de 5 000 musiciens.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 23 mai 1980 à 14 h en l'église Notre-Dame-des-Ange de Belfort en présence d'une foule nombreuse et émue.

morceaux de leur répertoire et celle qui a la plus lourde charge, c'est sans doute la Clique de Morestel qui succède à la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix. Celle-ci nous interprète quelques morceaux à la grande joie de tous et surtout de ceux qui n'ont pu assister au concert du samedi soir.

C'est ensuite la proclamation des résultats et la remise des récompenses par M. Morelli en présence de MM. Malfait, Gendron, Levrangi, de Monsieur le Maire de la Commune libre de Sermorens, et de M. Safaure, Président du Comité des Fêtes de Voiron.

Après ce petit interlude la musique reprend ses droits malgré le ciel qui s'obscurcit et les gouttes de pluie qui commencent à tomber.

La journée s'achève sur l'interprétation de morceaux d'ensemble (Claire Fontaine Rapsoïde et les Jouvençaux) par les stagiaires Batterie-Fanfare de la Fédération des Sociétés Dauphinoises sous la direction de M. Levrangi.



M. Camil Pochon retraça la brillante carrière du défunt et lui adressa au nom de la grande famille musicale un dernier aveu.

L'Harmonie de la Société Alsthom-Atlantique assurait la prestation musicale de la cérémonie sous la direction de M. Joseph Zemp.

GUADELOUPE

Baie Mahault

Procès verbal de la première Assemblée Générale du 17 février 1980

L'Assemblée Générale du dimanche 17 février s'est tenue en la salle des délibérations de la commune de Baie Mahault.

Etaient présents :

Membres du Comité : MM. Norbert Mado, Robert Dauberton, Georges Césarini, Arnaud Decorbin, Bernard Vaitlingon, Ernaus Confiac, Carmélin Deloumeaux, Thomas Théotiste et Narcisse Césarini, ainsi que les membres actifs, garçons et filles, de l'Association.

Etaient invités : M. le Président Foucan, du Groupe des Sons de Port Louis, M. Frima, Président de la Fanfare de Port Louis,

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette PARIS-9^e
Fournisseur de la Gardo Républicaine

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION SPECIALISTE DES INSTRUMENTS A VENT

Mme Chamougon et Mme Benon, responsable des Majorettes de Baie Mahault.

A 10 h 15, le Président ouvre la séance, et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le Secrétaire donne alors lecture du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 19 novembre 1978, rapport également adopté.

Puis le Président présente le rapport d'activité pour 1979. En 1977, nous avons débuté avec MM. Anice Piperol et Georges Césarini; en 1978, sous la direction de M. Robert Dauberton et d'autres amis, nous avons pris contact avec la Confédération Musicale de France, et le 19 novembre 1978, ce fut l'Assemblée Générale Constitutive, où furent formées la Fanfare et l'Harmonie Municipales.

Le Président parle alors des cotisations au sein de la fanfare, cotisations aussi à la Confédération Musicale de France; il fait appel à la bonne volonté de tous, afin que tout se déroule au mieux, demande de respecter la loi du 1^{er} juillet 1901 et souhaite une collaboration efficace entre tous.

Quelques points sont évoqués: l'Assemblée du 9 avril 1979, les contacts avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'assurance de la Société confiée à M. Robert Dauberton, la participation aux différentes sorties, la demande de subvention faite le 30 octobre auprès du Conseil Général, lecture de l'échange de correspondance avec la C.M.F.

Rapport d'activité et rapport moral, après discussion, sont approuvés à l'unanimité.

Le trésorier donne ensuite lecture du rapport financier, qui est adopté.

Le Président rappelle ensuite les relations avec la C.M.F., ainsi que les lettres diverses adres-

sées à certaines associations, il présente la médaille reçue à la CMF, donne lecture de la lettre de demande de subvention au Conseil Général, de la lettre à la Commission départementale.

Puis M. Foucan, Président du Groupe des Sons de Port Louis, dans un brillant exposé, souligne la bonne marche de l'Association, et parle du Groupe des Sons, qui existe depuis 47 années.

M. Frimat, Président de la Fanfare de Port Louis manifeste son contentement de participer à cette Assemblée, et souhaite bon courage à tous les membres du Comité.

M. Bernard Vaitilnaon, Maire-Adjoint, remercie toutes les personnalités présentes, et à son tour, souhaite bon courage à tous.

M. Ariste Opheltes, Conseiller Municipal, dit sa satisfaction du bon déroulement de l'Assemblée Générale, et donne quelques précisions sur la formation des jeunes qui vont un jour prendre la relève dans la fanfare.

M. Thomas Maurille, accordéoniste, remercie le Président Mado de l'avoir convié à la réunion, et précise que son orchestre tient à participer à la Journée du 11 mai organisée par le club du 3^e âge de Baie Mahault.

Mme Chamougon, Responsable des majorettes, félicite le Président Mado pour l'importance de son action, et espère que les rapports entre la Fanfare et les Majorettes demeureront toujours bons.

A 12 h 20, le Président demande à tous de se joindre à lui pour le verre de l'amitié. Il tient également à remercier tous ses amis et collègues du Groupe des Sons de Port Louis pour les beaux exemples de réalisation qu'ils nous ont apportés.

ILE-DE-FRANCE

Paris

Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris

L'Assemblée Générale de l'UD 75 s'est tenue le lundi 27 avril, Salle de la Sirène de Paris: 23 Sociétés étaient représentées.

M. Huys, Président de l'UD 75, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués et fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Charpentier, Vice-Président honoraire, décédé depuis la dernière Assemblée Générale.

M. Launay, secrétaire général, donne lecture du rapport moral qui reflète l'activité des Sociétés de l'Union.

En l'absence de Mlle Petit, Trésorière, et de M. Dubus, Trésorier adjoint; M. Launay donne lecture du bilan financier établi par Mlle Petit. La gestion de celle-ci, qui a pris en cours d'année la succession de M. Goffinet, est saine. Les Commissaires aux comptes, après contrôle, font approuver le bilan en votant des félicitations à Mlle Petit.

A l'unanimité, un nouveau bureau est élu, dont la composition est la suivante:

Président: M. Désiré Huys.

Vice-Présidents: MM. Jacques Pelger, Bernard Gevrey, Gaston Jacobs.

Secrétaire Général: M. Maurice Launay.

Secrétaire Adjoint: M. Joël Izaguirre.

Trésorier Général: Mlle Suzanne Petit.

Trésorier Adjoint: M. Charles Dubus.

Secrétaires aux Concerts: Mme Jacqueline Huys, M. Gaston Jacobs.

Commissaires aux Comptes: MM. Didier Beutler, Gérard Desmares, Jean Langin.

Des questions inscrites à l'ordre du jour, il faut retenir:

Examens Fédéraux: M. Fomet donne le résultat des Examens du dimanche 27 avril. Ceux-ci ont réuni 97 élèves sur les 119 inscrits, venant d'une seule Société de l'UD 75, les autres élèves étant des UD 91 et 94.

Les délégués ont approuvé les remarques faites par les membres de la Commission des Examens de l'Île-de-France à la suite des examens 1979 et sont heureux des améliorations apportées à ceux de 1980. Ils souhaitent que leurs remarques de 1979 soient toutes prises en considération.

Assemblée Générale de la Fédération

M. Launay fait un compte rendu de cette Assemblée Générale du dimanche 23 mars.

Les délégués sont heureux d'apprendre qu'au Congrès de la C.M.F. le représentant des Affaires Culturelles a souhaité un contact plus étroit entre les Ecoles de Musique des Sociétés et les Conservatoires; celui-ci est également partisan de faire diriger vers les Sociétés Musicales d'Amateurs les élèves des Conservatoires qui ne se destinent pas à une carrière musicale.

Si des directives étaient données et appliquées dans ce sens, les délégués de l'UD 75 seraient heureux que leurs vœux émis plusieurs fois soient enfin comblés pour le plus grand bien de nos Sociétés Musicales et des activités musicales de loisirs.

Concerts publics

Les délégués se félicitent de la propagande faite cette année par la Ville de Paris pour les Concerts de squares: ils espèrent que cette publicité attirera des adhésions nouvelles pour nos Sociétés et incitera d'autres Sociétés à adhérer à l'Union.

Il est rappelé aux Sociétés de l'UD 75 que la correspondance doit être adressée à: M. Désiré Huys, Président, 3, rue Lécuyer, 75018 Paris. Les cotisations Fédérales sont à verser au: C.C.P. Paris 6803: 86 F de l'Union Départementale des Sociétés musicales de Paris.

Le Secrétaire général
Maurice LAUNAY

Hauts-de-Seine

Boulogne-Billancourt

Concert de la Boulonnaise

C'est dans le cadre exceptionnel de l'auditorium du Centre Culturel de Boulogne-Billancourt, que s'est déroulé, le samedi 19 avril, en soirée, le dernier concert de la Société Municipale de Musique, la Boulonnaise.

Comme toujours, son Chef, M. Bruno Mayan, bien connu pour son éclectisme, avait élaboré un programme de haute qualité. En première partie, étaient offertes aux mélomanes des partitions comme la marche du « Couronnement de la Muse du Peuple » de Gustave Charpentier, l'ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini et le célèbre poème symphonique de Borodine « Dans les steppes de l'Asie Centrale ».

Les thèmes de la fresque symphonique qu'est « le Couronnement de la Muse », acclamé sur la Place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 24 juillet 1898, se retrouvent au 3^e acte de « Louise », l'immortel roman musical de Gustave Charpentier, dont la première mémorable eut lieu sur la scène de l'Opéra Comique, le

2 février 1900. Dans la marche qui en est extraite, M. Bruno Mayan sut mettre en valeur la poésie, la couleur et la vie intense qui caractérisent les œuvres du compositeur de « Louise ». Il en fut de même pour la bien connue ouverture du « Barbier de Séville », ô combien ironique et primesautière, ainsi que pour la si descriptive œuvre de Borodine, composée en 1880, dans laquelle se distinguèrent les solistes, Virgile Degand à la clarinette, Georges Barreau au saxophone alto.

La seconde partie du programme débutait par une œuvre peu connue de Joseph-Edouard Barat qui dirigea avec brio la musique du 5^e R.I., avant de présider aux destinées de la Sirène: sa « Suite Espagnole » (prélude, habanera, danse) exprime avec bonheur la couleur et l'exubérance des danses ibériques. Tout autre est l'« Adagio » d'Alexandro Marcello, extrait d'un concerto pour hautbois, longtemps attribué à son frère Benedetto et transcrit par J.-S. Bach, œuvre qui nous transporte à Venise, dans les dernières années du XVII^e siècle. Après cette partition évocatrice de la cité des Doges, exécutée cette fois dans la transcription de Jean-Claude Amiot, furent donnés deux extraits — Danse et Lac des Cygnes — de l'immortel ballet de Tchaïkovsky, « le Lac des Cygnes », créé à Moscou en 1877. Pour clôturer, M. Bruno Mayan dirigeait avec habileté « Finlandia », poème symphonique écrit en 1900 par Sibélius à la gloire de sa patrie, œuvre difficile d'exécution, inspirée par des thèmes populaires, d'un caractère solennel, presque religieux.

Ainsi se terminait en beauté ce voyage musical en zigzags à travers le temps, tout à l'honneur des Musiciens de la Boulonnaise et de leur Chef.

Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois

Concert en l'Eglise Saint-Germain par l'Orchestre d'Harmonie et l'Ensemble Vocal du Conservatoire

C'est présidé par M. Louis Bayeurte, Conseiller Général du Val-de-Marne, Maire de Fontenay-sous-Bois, M. Boiesflug, Maire-adjoint, responsable de la Culture et M. Albert Robillard, Président de l'U.D.S.M. 94, que le Concert annuel 1980 fut donné en l'Eglise Saint-Germain (XV^e siècle) le vendredi 14 mars 1980.

Après avoir salué les différentes personnalités ainsi que le nombreux public, le Président remercia Michel Schickler, Directeur de l'Orchestre, pour le travail remarquable et le dévouement constant qu'il donne à cet Ensemble Instrumental.

Des remerciements et félicitations ont été adressés également à M. Dinoird, Directeur du Conservatoire, et M. Bricquet, Professeur au Conservatoire et Vice-Président de l'Orchestre, ainsi qu'aux musiciens et choristes pour leur fidélité et leur travail.

Parmi le public, des Amis de l'Yonne nous avaient fait l'amitié d'assister à ce concert: M. et Mme Boucher, Président de l'Orchestre de Vallery, M. Thomas, Directeur de l'Harmonie de Saint-Valérien, et Mme, venus avec des amis de l'orchestre.

Le concert débuta par un extrait du Te Deum sur une adaptation de Michel Schickler. Puis, l'Orchestre enchaîna quatre morceaux d'Haendel (La Paix, Final

• Suite page 16

● Suite de la page 15

de Water Music, Sarabande, et la Réjouissance) où tour à tour les différents pupitres de l'orchestre furent mis en valeur. Suit le Rondino op. 146 de Beethoven où l'on put entendre Philippe Mast à la clarinette solo. La fin de la première partie du programme se termina sur la Pavane de Gould interprétée d'une manière très « enlevée » et où Didier Bolay excella à la trompette.

La deuxième partie du programme commença par le Concerto en mi bémol pour trompette de Haydn interprété brillamment par Lionel Romanin. Vint ensuite deux extraits des Tableaux d'une Exposition de Moussorgsky : Promenade et le Vieux Château où l'on put apprécier André Maillard au tuba.

Enfin, pour la première fois, l'Orchestre et l'Ensemble vocal du Conservatoire se sont unis pour interpréter, sous la baguette de Michel Schickler, l'Hymne à l'Art de Wagner et l'Hymne à la Nature de Beethoven. Ce fut un véritable triomphe. M. Dinord, Directeur de l'Ensemble Vocal du Conservatoire, avait cédé à cette occasion la baguette à Michel Schickler pour la direction des deux ensembles.

Toutes ces pièces ont été très gentiment présentées par deux membres de la Chorale, Janine Crie et Monique Beauce. Les textes étaient préparés par notre Président, Jackie Crie qui se dévoue également constamment pour notre Orchestre.

C'est autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité que chacun put se féliciter pour ce concert très réussi.

Seine-Saint-Denis

Nécrologie

André Troillard n'est plus



Souffrant depuis de longs mois d'une grave maladie, M. André Troillard s'est éteint le 30 avril 1980, à l'âge de 73 ans.

Il comptait 50 années de présence à l'Harmonie de la Plaine, dont il était le président.

Administrateur de talent, il avait su s'acquérir des sympathies dans de nombreux milieux dionysiens.

Ancien combattant 39-45, il était titulaire de nombreuses décorations, Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales, Commandeur de l'Ordre de l'Encouragement au Dévouement, Médaille des Vétérans de la Confédération Musicale de France.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 mai 1980, où les honneurs lui ont été rendus par les batteries fanfares de l'Harmonie de la Plaine et de l'Avant Garde de Saint-Denis, sous la direction de M. Michel Vienne, directeur de la B.F. et M. Claude Ozenne, de l'Avant Garde de Saint-Denis.

M. Roy, Secrétaire Général du C.M.P. a prononcé l'éloge funéraire du défunt.

L'Harmonie de la Plaine et tous ses amis dionysiens profondément touchés par cette perte cruelle touchent les membres de la famille de M. André Troillard de trouver ici l'expression de leur bien vives condoléances et les assurent de leur sympathie émue.

80^e anniversaire de l'Harmonie de la Plaine Saint-Denis

Le dimanche 27 janvier 1980 a été cette année pour l'Harmonie de la Plaine une date importante.

A 10 heures, à la salle du Centre Musical dans la Mairie Annexe, els avait convié tous ses musiciens.

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue sous la présidence de M. Marcel Troillard, qui a rappelé que l'Harmonie fête alors son 80^e anniversaire. A l'issue de cette Assemblée, un nouveau Sous-Directeur de l'Harmonie a été nommé : il s'agit de M. Lionel Samson, Premier prix de flûte au Conservatoire de Lille, et un répétiteur : M. Lucien Burelli, Premier prix de cor d'harmonie au Conservatoire de Rabat.

Les musiciens et leurs épouses étaient ensuite invités à un banquet au restaurant « Ma Normandie », tenu par un sympathique membre honoraire de la Société.

Nous avions invité Mme Burelli, Secrétaire de Maître André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, qui avait bien voulu présider ce repas, en compagnie de M. Troillard, Président du CMP, M. Kriegel, Trésorier Général et M. Laga, de la Société pour l'Encouragement au Dévouement.

M. Roy, Secrétaire Général des Sociétés Musicales de la Plaine, prit la parole pour remercier, après avoir eu une pensée pour le Président René Vienne, décédé en 1918, et le Président en action, M. André Troillard, retenu loin de cette manifestation par une grave maladie et qui aurait été heureux de se retrouver parmi ses amis, l'historique de l'Harmonie.

Nous allons publier dans le « Courrier des Lecteurs » cet intéressant historique de l'Harmonie de la Plaine Saint-Denis.

Val-d'Oise

Argenteuil

Récital de l'Estudiandina

Le samedi 19 avril 1980, Didier Le Roux, Jean-Paul Bazin, mandolinistes et Guy Le Roux, guitariste, tous trois Prix d'Excellence de la Confédération Musicale de France, ont donné au Parc Camélinat à Argenteuil, un Récital de Sonates du XVIII^e siècle — aux chandelles.

Ces sonates originales pour 2 mandolines ou 2 mandolines et basse, pour la plupart inédites, et où la guitare remplaçait le continuo, ont été recueillies par Mario Monti qui en a réalisé la basse.

Un public très attentif et très intéressé par ces compositions, dont certaines n'ont pas été jouées depuis 2 siècles, apprécia ces œuvres d'une réelle valeur musicale.

La mandoline avait, dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, une très grande audience et de nombreux compositeurs l'ont utilisée, non pas comme instrument d'apport, mais comme instrument principal.

Le programme de ce récital comprenait :

Emanuele Barbella : sonate pour 2 mandolines en Sol Majeur (andante con expressive, allegro, gavotta).

Carlo Cecere : Divertimento à 2 mandolines en Sol Majeur (allegro, andante, allegro).

Divertimento à 2 mandolines en Ré Majeur (allegro, andante, allegretto).

Anonyme : Duo pour mandolines en Ré Majeur (allegro, mi-nuetto-andante, allegro).

Duo pour mandolines en Sol Majeur (allegro, larghetto affettuoso-allegro).

Duo pour mandolines en La Majeur (allegretto, andante, allegro).

Francesco Majo : Sonate pour mandolines et basse en Fa Majeur (comodo larghetto, gigue).

Duca Cedronio : Divertimento pour 2 mandolines en Ré Majeur. Divertimento pour 2 mandolines en Sol mineur. Divertimento pour 2 mandolines en Ré Majeur.

Anonyme : Pastorale en Ré Majeur pour 2 mandolines et basse.

Carlo Cecere : Sinfonia en Sol Majeur pour 2 mandolines et basse (Allegro, larghetto, allegro essai).

Didier Le Roux qui a fait des recherches sur toutes ces compositions fit preuve d'une très grande érudition en présentant et en analysant chaque œuvre pour la plus grande satisfaction du public.

Une très belle soirée pour la mandoline qui a prouvé ses lettres de noblesse.

Eaubonne

Un Sacre du Printemps très réussi

Comme il se montra réticent, comme il nous nargua ce Printemps 1980 pour lequel la Lyre Amicale d'Eaubonne avait mobilisé son harmonie et sa chorale afin d'offrir à ce nouveau-né l'aubade de bienvenue traditionnelle ! Le 20 mars, jour de sa naissance, il neigeait ferme... et il en fut de même le lendemain. Et puis miracle, après un dernier sursaut de coquetterie hivernale sous forme d'un début de matinée noyé de brume, ce fut soudain, le samedi, la grande explosion tant attendue. Le Printemps, enfin, était là, réchauffant d'un franc soleil les fleurs précoces et les humains qui, vingt quatre heures auparavant, se morfondaient encore sous des flocons rageurs.

Remercions donc le renouveau d'avoir bien voulu se manifester sous les traits les plus aimables au cours de ce week-end. Grâce à ses excellentes dispositions, l'appellation « Concert de Printemps » donnée par notre Société à cette soirée musicale, du dimanche 23 ne put en aucun cas être considérée comme une supercherie !

Autre surprise heureuse : le beau temps soudain revenu n'avait pas incité nos concitoyens à préférer, aux joies de la musique, l'appel d'une herbe tendre peut-être, bien que sans doute encore fort imprégnée de l'humidité des jours précédents.

C'est donc devant un très nombreux public que M. Guy Demarle, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, dirigea le premier morceau inscrit au programme de cette soirée, « La Dame de Pique », de Franz Suppe.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre l'Ensemble de Cuivres de la Lyre Amicale qui, également sous la direction de M. Demarle, nous offrit tout d'abord la Marche du « Te Deum », de Marc-Antoine Charpentier, puis une suite de danses du XV^e siècle, soit successivement : deux « Allemandes », l'une de James Harding, l'autre de Giles Farnaby ; « Intrada », de Paul Peverl, suivie d'une « Danse » du même auteur.

Les musiciens de cet ensemble de cuivres furent, comme toujours, très chaleureusement applaudis et cela ne doit plus tellement les surprendre tant ils ont, depuis la fondation de leur excellent groupe, habitude le public à des prestations de qualité.

Pour conclure cette première partie, l'orchestre sous la baguette de M. Demarle, interpréta une œuvre composée par un jeune musicien de la Lyre Amicale, formé à l'Ecole Municipale de Musique : Eric Valdenaire. Pièce pour orchestre et trombone solo, cette œuvre intitulée « Catherine » vit la soliste Mme Girard, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, déployer toutes les facettes de son grand talent dans l'exécution d'une partition qui, et ceci constituera également un hommage à l'adresse de notre ami le compositeur, méritait d'avoir été très sérieusement travaillée pour être interprétée avec un tel brio.

Après l'entracte, W. Ketelbey vint nous présenter, d'un pays qui s'appela jusqu'en 1935 la Perse et porte aujourd'hui le nom d'Iran, des images empreintes d'une sérénité contrastant quelque peu avec celles que nous offrent les journaux et la télévision. Couleur et paix caractérisent en effet ce célèbre « Marché Persan » et nous souhaiterons à ce secteur du monde de préserver l'une... et de retrouver l'autre.

Puis ce fut l'explosion... très pacifique, semblable à celle de la saison dont nous fétons l'avènement. Un véritable feu d'artifice pour trompettes et orchestre très joliment intitulé « Bugler's holiday » par son auteur Leroy-Anderson et, en raison d'une très belle interprétation des musiciens de la Lyre Amicale, chaleureusement applaudi par les spectateurs.

Enfin les choristes vinrent rejoindre sur le plateau les musiciens de l'Harmonie pour apporter leur participation vocale à ce Sacre du Printemps 1980. Nous entendimes tout d'abord les chœurs n^{os} 4 et 45 extraits d'« Orphée » de Gluck sur un arrangement de M. Claude Hérouin, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique. Le bouquet final nous fut offert sous la forme d'une interprétation du célèbre Chœur des Esclaves, tiré de « Nabucco » de Verdi à l'issue de laquelle choristes et musiciens bisserent leur exécution, comme le leur réclamait avec beaucoup d'insistance un public ravi et enthousiaste.

Un fort beau concert donc, pour lequel nous remercions bien vivement tous ceux qui participèrent à l'élaboration de sa réussite : membres de l'Harmonie et de la Chorale de la Lyre Amicale, musiciens de l'ensemble de cuivres et de l'orchestre de l'Ecole Municipale de Musique, ainsi que leurs chefs : M. Guy Demarle qui dirigea brillamment tous les morceaux de cette soirée, M. Paul Gateau, Chef de Chœurs et M. Claude Hérouin, Directeur de l'Ecole de Musique. Merci également à M. Morateur pour son excellente présentation de ce spectacle.

M. André Petit, Député-Maire d'Eaubonne, retenu par d'autres obligations, nous avait priés de l'excuser de ne pouvoir être des nôtres, de même que MM. Bonnet, Conseiller Général, Maire-Adjoint et Wester, Conseiller Municipal.

Honorèrent cette soirée de leur présence : M. Hollman, Maire-Adjoint, M. Henry, Maire-Adjoint et Madame ; M. Maillier-Gaste, Maire-Adjoint, Président de la 5^e Commission et Madame ; Mlle Lapalus et M. Bello, Conseillers Municipaux, membres de la 5^e Commission ; M. Neff, membre du Comité de Direction de l'Ecole Municipale de Musique ; Mme Scales, Présidente de l'Association « Renaitre » ; M. Tribouilloy, Secrétaire Général de l'A.M.M. A.C. pour la Vallée de Montmorency et Madame ; M. Hudelot et Madame, ainsi que M. Goglu qui représentaient les Associations d'Anciens Combattants. M. Philippe Babiaud, altiste à la Garde Républicaine et ancien Directeur de notre Chorale, nous fit également le plaisir d'être des nôtres.

Dans nos remerciements nous n'oublierons pas ceux que nous devons à un public toujours nombreux et, aussi, fidèle et chaleureux dont la présence et les applaudissements constituent, pour les musiciens et les choristes de notre Société, la meilleure des récompenses et la plus belle forme d'encouragement.

Essonne

Villabé

L'Amicale (fanfare-batterie) reçue par la Municipalité

Mercredi 28 mai, c'était jour de fête à Villabé.

Dans la salle des mariages de la Mairie, M. Paul Poisson, Maire de la Commune qui entourait son conseil municipal, recevait officiellement dirigeants et musiciens de l'Amicale de Villabé (fanfare-batterie) qui ont pris part le 18 mai au Concours National de Musique qui s'est déroulé à Viry-Châtillon sous le contrôle effectif de la Confédération Musicale de France, et au cours duquel la Société Musicale locale s'est classée très honorablement, ayant obtenu un premier prix ascendant.

A cette manifestation amicale, la Municipalité avait tenu à associer la Fédération Musicale de l'Île-de-France, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne et, il va de soi, les membres du Comité d'Organisation du dit Concours.

En ouvrant la séance, Monsieur le Maire dit, avec des mots qui sortaient droit du cœur, toute sa satisfaction de constater qu'une petite Commune comme la sienne peut, à juste titre, s'enorgueillir de posséder parmi ses associations locales, une musique qui, loin de se contenter de vivre en « vase clos » sait se faire valoir hors de Villabé. Il encouragea les musiciens à poursuivre leur action en faveur de la propagation musicale et félicita, pour le beau succès glané, M. Didier Vannariën, le dévoué Directeur de cette formation qui, avec l'aide de ses exécutants bénévoles, a su insuffler à l'Amicale de Villabé le rayonnement qu'elle connaît.

M. Klingler, Président du Comité d'Organisation du Festival renouvela sa joie d'être associé à cette manifestation et souligna l'effort fait par l'Amicale qui n'hésite pas à être toujours présente à toutes les manifestations.

M. Massuchetti, Secrétaire-général de la Fédération, félicita les artisans de ce succès et, après avoir remercié la Municipalité pour son soutien à sa musique, remit à Monsieur le Maire, la plaquette souvenir du Concours afin de matérialiser cette date qui restera longtemps gravée dans la mémoire de ceux qui y ont participé.

M. Louet, Président de l'U.D. S.N. 91, s'associa aux éloges déjà prononcés et tint à souligner que l'Union Départementale a tenu à accorder une prime spéciale à l'Amicale de Villabé qui, non contente de concourir, a spontanément accepté de donner un concert le samedi 17 et participer au défilé et au festival du dimanche après-midi.

Pour terminer et avant de passer la parole au Président Duboz, Mme Tanfin remit à celui-ci, au nom de son Journal, la Coupe du Républicain attribuée à la Société de l'Essonne ayant eu le meilleur comportement lors de ces journées.

C'est très ému que le Président Duboz remercia tout le monde et en particulier la Municipalité qui lui manifesta inlassablement son appui et sa sollicitude. Cette soirée prit fin après que l'assistance ait battu un triple ban aux futurs succès de l'Amicale de Villabé et que chacun leva son verre à l'élévation du niveau musical de cette formation, fruit d'un travail constant et assidu de la part d'une équipe d'amis pour qui « Amateur » veut dire conscient d'un travail à accomplir au mieux.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Loire

Firminy

Une initiative heureuse ?

L'ensemble instrumental « Les Joyeux Fanfarons » a eu l'heureuse initiative de procéder à l'enregistrement d'un disque 33 tours, dont l'exclusivité et les bénéfices de leur vente sont réservés aux œuvres de l'Adeapeu de la Loire (enfance inadaptée).

Ce groupe de 15 musiciens issus de diverses sociétés de la vallée de l'Ondaine a vu le jour en 1972.

A l'origine son but était de redonner vie à une musique qui avait tendance à s'oublier, celle que nous trouvions au début du XX^e siècle sur nos kiosques à musique. Actuellement les Joyeux Fanfarons quoique toujours fidèles au style 1900 ont diversifié leur répertoire et sont présent

dans de nombreuses manifestations les plus diverses tel que : Animation de kermesse, de club de 3^e âge, Foire, Corso fleuri, mais aussi Concert spirituel en église pour des messes de Noël, mariage ; pour la recherche sur le Cancer. C'est aussi une participation à des concerts d'autres sociétés voisines, de concerts tel que celui donné à la Maison de que celui de Firminy lors de son ouverture à nos sociétés populaires et au cours du jumelage de la Ville du Chambon-Feugerolles avec la Ville Allemande d'Herzebrück.

L'idée de faire quelque chose, d'avoir une initiative heureuse, a germé petit à petit dans les esprits, puis a fait son chemin. Des contacts furent pris avec l'ADAPEI, timide au départ, puis de plus en plus enthousiastes. Ce furent dans l'ordre : le choix du programme, sa mise au point, son minutage, la recherche d'un moyen pour la prise de son le moins onéreux possible, ce qui fut exécuté par un duo de musiciens locaux (père et fils) qui réalisèrent fort bien et bénévolement cette partie difficile du programme.

Une salle du Centre Social fut mise gratuitement à notre disposition et le 19 mars ce fut le jour le plus long, celui de l'enregistrement de la bande. Un studio parisien fut chargé du passage du disque par l'ADAPEI.

Cette pochette se présente avec sur la première face des œuvres du kiosque à musique de Neslin Labole et Papy, la seconde étant réservée plus spécialement au folklore Bavarois afin de plaire à plus de monde.

En conclusion, ce fut pour l'ensemble du groupe une très heureuse expérience vécue et le sentiment d'avoir tenté quelque chose pour soutenir cette enfance qui a bien besoin que l'on songe à elle.

Un musicien du groupe
J. Freycenon

Coutouvre

Brillante réussite du Festival des Sociétés Musicales du Roannais

Les 31 mai et 1^{er} juin 1980, se tenait à Coutouvre, le festival des sociétés musicales de la région Roanaise.

Dès le samedi, la musique était reine dans la cité. Après, malgré la pluie, un brillant défilé par l'Harmonie de Charlieu, un concert rassemblait quelques 700 mélomanes en l'église de la localité où l'on put apprécier les accordéons, mandolines, chorales et philharmoniques.

Le dimanche à 9 heures, avait lieu le congrès du Comité Musical du Roannais, sous la présidence de M. Jean Rouchon, président de la Fédération Loire et Haute-Loire, M. Louis Mercier, Maire de Coutouvre, Conseiller Régional, M. Robert Cornet, Président du Comité du Roannais et Pralus, Président de la Fanfare de Coutouvre.

Après les paroles de bienvenue et les origines de Coutouvre, par M. Mercier, M. Cornet le remerciait pour son accueil, la belle organisation du festival et, malgré le mauvais temps, la belle décoration des rues et immeubles à laquelle la municipalité et la population avaient participé.

M. Mottet fait l'appel des sociétés, 25 sont présentes sur 36 inscrites.

M. Rouchon prenant la parole donne des instructions quant aux subventions allouées par la Fédération. Une seule sera donnée dans l'année pour le même comité, soit pour un festival, soit pour un concours-festival. Il rappelle les formalités pour les demandes de récompenses et répond à diverses questions des délégués de sociétés.

Il est ensuite décidé des prochains festivals. En 1981, le festival aura lieu le 17 mai à Villers, pour le quarantième anniversaire de l'Avenir de Villers. Un concours et un festival seront également organisés le 21 juin à

Chirassimont, pour le cinquantième de l'Indépendante de Chirassimont. En 1982, St-Just-en-Chevalet se chargera de l'organisation du festival.

M. Dechelette, président de la Commission Musicale rappelle les dates des examens fédéraux à Roanne. Le 7 juin à 14 h 30 au Foyer A.-Thomas pour les tambours, clairons et batteries fanfare et le dimanche 8 juin à 8 heures à l'école de musique 18, rue de Cadore pour les autres disciplines.

Après le congrès, une grand-messe avait lieu, animée par l'ensemble Vocal de Roanne sous la direction de J. Fornas puis, avec la participation du Réveil Loriolais et de ses majorettes une cérémonie au monument aux Morts où M. Rouchon déposait une gerbe.

A 11 h 30, vin d'honneur et banquet officiel où, en plus des personnalités déjà citées avaient pris place MM. P. Clément, député de la 6^e circonscription ; Plédran, représentant M. le sous-préfet de Roanne ; Burdin, conseiller général ; Montibert, Directeur de la Fanfare de Coutouvre.

Après les discours de circonstance, M. Rouchon remettait la médaille fédérale à M. Paul Pra-

lus, Président de la Fanfare de Coutouvre, sous les applaudissements de l'assistance.

Puis ce fut, sous la pule, emmené par le Réveil Loriolais, le défilé de 21 sociétés et l'exécution du morceau d'ensemble Le Clairon de Moudros par 900 musiciens.

Les averse se faisant plus rares, les auditions des sociétés purent enfin avoir lieu dans le magnifique parc du château de La Varenne, obligeamment prêté par la famille Bigot-Dechalette.

Sur le tard, bal populaire, assiettes anglaises terminaient cette fête.

Coutouvre ayant bien rempli son contrat, rendez-vous à Villers en 1981.

Le Secrétaire adjoint
C. PELOSSE

Haute-Loire

Monastier

Concours du 25 mai 1980

Prix obtenus par les Sociétés ayant participé au concours : Harmonie des Mines des Potasses d'Alsace, Division d'hon-

neur. Morceau imposé : Crescendo de Amellér ; Morceau tiré au sort : Rapsodie Hongroise n° 2 de Liszt, 29 points. 1^{er} Prix d'honneur à l'unanimité. Félicitations au Directeur.

Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière, Première Division, Deuxième Section. Morceau imposé : Air Hétérogène de Amellér ; Morceau tiré au sort : Ouverture de l'Italienne à Alger de Rossini, 25 Points. 1^{er} Prix à l'unanimité.

Harmonie des Mineurs de la Ricamarie, Deuxième Division, Première Section. Morceau imposé : Pièce Funèbre de Semler Collety. Morceau tiré au sort : King Arthur de Henri Purcell. 28 Points. 1^{er} Prix ascendant. Mention au Directeur.

Harmonie de St-Flour, Troisième Division, Deuxième Section. Morceau imposé : El Castille de Relin. Morceau tiré au sort : Te Deum de Charpentier. 28 Points et demi. 1^{er} Prix ascendant. Mention au Directeur.

Harmonie de Monistrol-sur-Loire, Troisième Division, Troisième Section. Morceau imposé : El Castille de Relin. Morceau tiré au sort : Américain Folk. Rock de Pendus. 17 Points. 2^e Prix.

MARNE ET MEUSE

Marne

Epernay

Concert de la Société Philharmonique de Champagne

La Société Philharmonique aurait-elle trouvé une nouvelle jeunesse ? C'est le point de vue des auditeurs venus nombreux à ce concert. Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Michel Fournier, l'orchestre a pris un nouveau visage qui a surpris agréablement. Une autre conception des œuvres à interpréter a tourné une page de la Philhar. Il restera toujours des partisans de l'ancienne tradition, peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, mais ont-ils pensé à la difficulté des adaptations des œuvres du répertoire symphonique pour les orchestres d'harmonie et ceci

● Suite page 18



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

● Suite de la page 17

sans trahir la pensée du compositeur ?

Avant le déroulement du concert, le Président de Vogue rendit hommage à l'ancien directeur René Fournier, qui, pendant 15 années a maintenu la Philhar au niveau que l'on lui connaît et remercia le nouveau, Michel Fournier, d'avoir bien voulu accepter de continuer l'œuvre de son père.

Anker Loss qui ouvrait ce concert a tout de suite donné le ton. Bien enlevée, jouée avec des nuances, ce qui paraît difficile à obtenir maintenant, cette marche style américain reçut une ovation méritée. La Belle Hélène d'Offenbach, seule entorse au programme moderne et délicatement interprétée reste toujours cette musique gaie et plaisante. Les Trois inventions de Schéffer et une sélection de l'Opérette My Fair Lady de Loew complétaient la première partie. La deuxième période débutait avec la Rapsodie Symphonique de Serge Lancen et continuait par American Folk Suite de Walters. Ce concert se terminait avec Brazil qui fut tellement ovationné que le directeur refit une nouvelle lecture de cette samba.

Au Vin d'Honneur, M. Stasi, député de la Marne et Vice-Président de l'Assemblée Nationale, parla du miracle de la musique qui fait traverser par pensée d'autres continents. Puis s'adressant aux musiciens, il leur dit qu'ils faisaient honneur à la Région et que la joie de cette journée, bien que tempérée par la mélancolie du départ de M. René Fournier, était le signe de la continuité avec la présence de son fils au pupitre de direction.

Outre les personnages déjà nommés, nous notions les présences de MM. Herr, représentant le maire, Houdard, conseiller général, Lartigue, Directeur départemental de Jeunesse et Sports, Tanguy, Président de la Fédération des Sociétés musicales de Marne-et-Meuse et Maucclair, Président de l'Union Musicale.

Meuse

Fains-Véel

L'Harmonie en pleine forme

Les cinquante musiciens de l'Harmonie Municipale de Fains-Véel s'étaient donné rendez-vous en ce dimanche 2 décembre 1979 pour célébrer la Fête de leur Sainte Patronne.

A 11 heures, sous la baguette de leur Directeur, M. Jean Roy, ils ont animé la messe célébrée en l'Eglise Sainte-Catherine par M. l'Abbé Aubert.

Une bonne table les réunit ensuite autour de M. Gaston Thourot, Maire de Fains-Véel pour qui ce fut l'occasion de dire toute sa satisfaction de constater l'excellente santé de l'Harmonie Municipale reconstituée depuis seulement sept ans.

Ligny-en-Barrois

Intense activité de la Fanfare

La Fanfare Municipale de Ligny-en-Barrois, forte de 65 musiciens et présidée par M. Pierre Gonand, célébrait la Fête de Sainte-Cécile le dimanche 2 décembre 1979.

Après avoir interprété différents morceaux au cours de la grand-messe en l'Eglise de Ligny-en-Barrois sous la direction de M. Marcel Berthemin, les musiciens se rendirent en car au village voisin de Le Bouchon-sur-Saulx où avait lieu le traditionnel banquet.

Cette agréable manifestation clôturait une année musicale d'une intense activité : environ quarante sorties, dont une quinzaine à l'extérieur : Commeroy, Gondrecourt-le-Château, Tronville-en-Barrois, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Pargny-sur-Saulx, Cousances-les-Forges, Menau-

court, Nancy, Kœur-le-Petite, Metz-devant-les-Ponts, Sampigny, Louvemont, localités où les prestations de la Fanfare de Ligny-en-Barrois furent très appréciées.

Montiers-sur-Saulx

La Fanfare a fêté Sainte-Cécile

La Fête a débuté le samedi soir 1^{er} décembre 1979 par un bal qui connût un grand succès.

Le lendemain à 10 heures, la Fanfare Municipale de Montiers-sur-Saulx, sous la direction de son Chef, M. René Viardot, se fit entendre au cours de la messe célébrée en l'Eglise paroissiale en interprétant plusieurs morceaux.

A l'issue de l'Office, les 48 musiciens de la formation défilèrent dans les rues de la localité afin de se rendre au Café Ténôt pour l'apéritif, puis à l'Hôtel Beck pour le repas à la fin duquel un concert fut offert aux invités.

Saint-Mihiel

L'Harmonie Municipale a de la volonté

C'est le dimanche 2 décembre 1979 que l'Harmonie Municipale de Saint-Michel honorait Sainte-Cécile : assemblée générale, messe en l'Eglise Saint-Etienne, vin d'honneur en l'Hôtel-de-Ville et traditionnel banquet.

De l'assemblée générale qui s'est tenue en présence de MM. Bara et Claudel, Adjoint au Maire et Richier, Conseiller Municipal, il s'est dégagé une volonté accrue de poursuivre les efforts déployés depuis quelques années : le Président Vivenot a su redonner une fière allure à la formation ; Directeur depuis seize ans, M. Lucien Leloup s'attache avec beaucoup de dévouement à parfaire l'exécution instrumentale : il sera désormais secondé par un sous-chef, M. Spillmann, alors que M. Leglise devient chef de la batterie.

Revigny-sur-Ornain

Volonté de changement à l'Harmonie

La Fête de Sainte-Cécile 1979 fut pour les musiciens de l'Harmonie Municipale de Revigny-sur-Ornain l'occasion de faire le point.

La journée débuta par l'assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville en présence de M. Roger Leconte, Adjoint au Maire.

Secrétaire de l'Harmonie, M. Michel Jespère remercia tous les présents, et particulièrement M. Leconte représentant M. le Maire empêché, présenta les excuses de Mme Dumont, marraine de la Phalange, actuellement souffrante. Il évoqua ensuite le renouveau de la Société qui ne cesse de se confirmer : vingt-cinq élèves à l'école de musique et une dizaine à la batterie, ce qui augure bien de l'avenir. Le répertoire est en pleine transformation, les pas redoublés cédant la place à des interprétations plus harmonieuses. Seul point noir : le coût des déplacements qui alourdit considérablement le budget des sorties. Le bureau fut ensuite complété par l'élection de M. Gilbert Mandet au poste de Trésorier, de Mme Paulette Mandet à celui de Trésorier-Adjoint Mme Jacqueline Martin et M. de Michel Allips comme membres.

Dans sa réponse, M. Leconte remercia, M. Jespère des paroles prononcées à l'égard de la Municipalité, dit sa joie de présider ce jour de fête et de constater le net renouveau de l'Harmonie, assura que le Conseil Municipal donnerait toujours son plein appui à une Société en plein essor, et termina en souhaitant une excellente retraite à M. Pierre Collignon, ancien chef de musique, qui cesse ses fonctions. M. Leconte remit ensuite la médaille d'honneur des Sociétés Musicales

à MM. Jespère et Allips, alors que dix musiciens recevaient la médaille des Jeunes de la Fédération de Marne-et-Meuse : Mlle Catherine Mandet, MM. Denis, Francis, Michel et Dominique Cachier, Bernard et Francis Maginot, Patrice Martin, Frédéric Millot et Bruno Quenaudon. L'assemblée générale se termina par la remise d'une coupe à l'Harmonie et une à la Clique offertes par un mécène local, M. Bernard Poitel.

A onze heures, en l'Eglise Saint-Pierre, débuta la messe de Sainte-Cécile au cours de laquelle l'Harmonie, sous la baguette de M. Stanislas Zacharjusz, interpréta : l'Hymne à la nuit, Ange de lumière, l'Echo du Schemberg et l'Ave Maria de Gounod par Bruno Quenaudon à la trompette d'harmonie.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts et un concert sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, musiciens et invités se retrouvèrent au Centre Social où se déroula dans une chaleureuse ambiance le traditionnel banquet.

Seuil-d'Argonne

Première grand-messe de l'Argonne

Réorganisée en octobre 1978 par quelques mordus, la Clique « L'Argonne », forte actuellement de quarante cinq exécutants a donné sa première grande fête depuis sa remise sur pieds.

Après avoir participé à la grand-messe de dix heures, l'Argonne défila dans le pays pour se rendre à la Salle des Fêtes où avait lieu le repas amical présidé par M. le Docteur Leblanc, Maire de la Commune.

En résumé, journée très réussie à l'actif de « l'Argonne ».

Verdun

L'Harmonie fête Sainte-Cécile à Charny

L'Harmonie Municipale de Verdun avait choisi cette année la commune toute proche de Charny pour célébrer sa grande fête annuelle. Pourquoi ? Eh bien parce que c'est dans ce charmant village au bord de la Meuse que réside son Directeur, M. Edgar Libert.

Donc en ce dimanche 2 décembre 1979, grande animation parmi les administrés de M. Gratreaux, Maire de Charny : la pittoresque église était trop petite pour abriter les personnalités et les nombreux amis de la Phalange Verdunoise. Au cours de l'Office religieux célébré par M. le Curé Roge, l'Harmonie interpréta différentes œuvres, dont : la Marche Lugubre de Gossec avec tambours voilés, Tristesse de Chopin, Sérénade de Schubert, Amazing Grace de Hattway avec trompettes bouchées, et, pour la sortie, la célèbre marche des Dragons et clairons. Programme et interprétation de qualité, qui valurent à M. Libert et à ses musiciens, malgré les lieux un tonnerre d'applaudissements et l'obligation de bisser certains morceaux.

Un dépôt de gerbe eut ensuite lieu devant le monument aux morts, unissant dans un même souvenir les disparus du village et ceux de la Musique, avec une pensée particulière à la mémoire de M. Haïck Klirkidjian récemment décédé, et qui pendant vingt cinq ans présida aux destinées de l'Harmonie Municipale de Verdun.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, le premier magistrat, M. Gratreaux rendit hommage au Chef Libert : « L'un de mes Administrés qui triomphe dans son fief. Conservez-le avec son bon cœur et son mauvais caractère. Je suis mélomane et je puis dire que nous avons été comblés par la prestation de ce matin. J'ai vibré avec les morceaux choisis, parfaitement exécutés, de l'Harmonie Municipale ». Quant à M. Biwer, Député, il félicita M. Daniel Charles pour sa récente accession à la présidence de ce brillant ensemble.

Personnalités non encore citées : M. Jacques Fenot, Sous-Préfet de Verdun ; M. Peltier, Conseiller Général ; M. Méchin, Adjoint au Maire de Verdun ; M. Laforge, Vice-Président de la Fédération Musicale de Marne-et-Meuse ; MM. Warin et Amboise, Maires de Bras-sur-Meuse et Ronveaux ; M. le Lieutenant Herbst, Chef de musique du 150^e R.I., représentant le Général Poty, Commandant d'Armes.

Pour terminer cette magnifique journée, les musiciens et leurs familles se sont retrouvés autour d'une table amicale.

Glorieux avec la Légion Saint-Michel

C'est à Glorieux, quartier excentré de Verdun, que la Fanfare de la Légion Saint-Michel a célébré sa Patronne le dimanche 2 décembre 1979.

Lors de l'Office religieux célébré par M. l'Abbé Hivorin, elle exécuta avec beaucoup de nuances plusieurs morceaux, parmi lesquels : la Marche du Sacre du Prophète de Meyerbeer et la Chanson du Printemps de Mendelssohn.

A l'issue de la messe, M. Louis, Président de la Légion Saint-Michel, déposa une gerbe devant le Monument des Déportés et la Fanfare exécuta le chant des Partisans.

Le restaurant des Marronniers, où avait lieu le banquet, accueillit ensuite musiciens et invités parmi lesquels MM. Vigneron, Conseiller Général-Maire de Verdun, Jacques André, Vice-Président de la Fédération Musicale de Marne et Meuse, Delvert, Président de l'Union Meusienne, Abbé Flosse, Directeur spirituel de la Légion. M. André remit alors la médaille fédérale des jeunes à Mlle Anne Egron pour sept années de présence, et M. Delvert remit l'étoile de l'Union Meusienne pour cinq années de présence à Mlle Pascale Regnier et à M. Olivier Christophe.

M. André félicita les musiciens pour leur brillante prestation et recommanda aux jeunes d'être très attentifs aux leçons de leur chef, M. Egron qui, depuis vingt cinq ans, se dévoue inlassablement pour apprendre la musique aux jeunes et assurer la pérennité de la Fanfare. Enfin, M. Vigneron rappela qu'outre ses indéniables qualités musicales, la Fanfare montrait beaucoup de disponibilité pour participer aux cérémonies officielles qui sont nombreuses dans une ville historique.

J. ANDRE

MIDI

Ariège

Festival de Laroque-d'Olmes

Le festival annuel organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège, s'est déroulé dimanche 11 mai à Laroque-d'Olmes pour appuyer le démarrage dans cette ville d'une nouvelle école de musique.

M. Rouch, son directeur, a parfaitement organisé cette journée qui a commencé dès 10 heures par l'audition de la jeune batterie fanfare de l'Union Musicale de St-Ybars dirigée par André Fauré, la seule batterie fanfare qui ait pu ou daigné participer à la fête des musiciens ariégeois.

A 10 h 30 la messe a été célébrée avec la participation de deux belles chorales. Les petits chanteurs du Comté de Foix sous la direction de Théophile Fauroux et l'Ensemble Vocal Ariège-Pyrénées sous la baguette de Mérieux. Les nombreuses œuvres interprétées, tant religieuses que profanes, ont été appréciables par un public très nombreux.

A 15 heures, au boulodrome, les harmonies ariégeoises s'étaient donné rendez-vous. Nous avons noté la présence de nombreuses personnalités : M. le Sous-Préfet de Pamiers et Madame, Ma-

dame le Maire de Laroque-d'Olmes, M. Séguéla, Conseiller Général de Pamiers, M. Miquel, Maire de Lavelanet, M. François Lépargneur, Délégué Régional de la Musique en Midi-Pyrénées.

M. Caux, député suppléant, M. Blum, M. Exchenne de la Fédération de la Hte-Garonne et de nombreux Présidents de Sociétés. M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, pris par le Congrès de la Fédération s'était excusé ainsi que le docteur St Paul, Président du Conseil Général, Député de l'Ariège.

L'estudiantina de l'Union Musicale St-Gironnaise sous la baguette de Louis Sagansan, nous apporte, comme tous les ans, jeunesse et légèreté, avec un menuet de Haendel, Lettre à Elise de Beethoven et Rapsodie tzigane de Macciochi.

La marche de Rabetzky (J. Strauss) et la Valse de l'Empereur (J. Strauss) les deux œuvres mises au programme par l'Harmonie Varilhoise, ont été bien interprétées par un orchestre en progrès, sous la direction de Michel Lacombe.

Nous attendions, avec impatience la Société Philharmonique de Lavelanet, chère au président Cathala. Elle remporta un grand succès, avec deux œuvres difficiles : Cavalerie légère (Suppé) et la Pie voleuse (Rossini) qui ont fait ressortir la légèreté et la virtuosité des clarinettes et des cuivres. René Allabert, son directeur doit être félicité pour les progrès réalisés depuis quelques années.

Les jeunes musiciens de l'Harmonie de l'Union Musicale St-Gironnaise (plus de 50 jeunes) ont interprété un Adagio d'Albinoni plein de nuances et Louis Sagansan peut être fier de ses « troupes » même si la chaleur étouffante a quelque peu gêné les clarinettes dans l'acte de Layens.

La Société Philharmonique de Pamiers est aussi en progrès très nets. L'ensemble nous a agréablement surpris dans les deux œuvres présentées : Fête Provençale, de F. Popy où nous avons apprécié les qualités du Cornet Solo, M. Goudy et Florian Geyer (Hase Altendorf) une œuvre contemporaine pour harmonie, écrite en Allemagne, qui a mis en valeur les belles sonorités de la formation. Que son chef J.-R. Gutermann en soit félicité ainsi que le nouveau président, très dynamique le docteur Logié.

L'Harmonie de Foix sous la direction de Michel Lacombe, a mis en valeur, cette année encore, le percussionniste Raymond Bel-del dans Horse Jumps (A. Noyès). Beau succès avec un « bis » retentissant. Le « gros morceau » était Patrie, de Bizet, choisi pour le concours de St Junien. Nul doute que l'Harmonie de Foix, chère au président Mondin, ne ramène en Ariège de nombreux lauriers tant les pupitres sont brillants et l'œuvre magnifiquement interprétée.

L'Ensemble Musical Ariège-Pyrénées et son directeur Aimé Rouméguère prend place sur le podium. Au cours de l'année nous avons eu peur de voir disparaître cette harmonie formée d'excellents musiciens tous animés du même amour de la musique. Les « Scènes Pittoresques » de Massenet ont permis d'apprécier, une fois de plus, la virtuosité de l'ensemble. Souhaitons longue vie encore, à Ariège-Pyrénées.

Pour clôturer ce beau festival par une note d'espoir — s'il en était besoin — voici l'Harmonie Départementale Junior. Que de progrès réalisés par ces jeunes ! La Porte de Kiev (M. Mousorgsky) dirigée par René Alcaibert les belles sonorités des œuvres et les graves puissants de l'ensemble. Sous la direction de J.-R. Gutermann, ils nous offrent un arrangement original : un orchestre, genre dixieland, de 7 solistes avec accompagnement de toute l'harmonie.

Dixieland Jamborée (arrangement de Warrington) est bissé. Pas un jeune n'aurait donné sa place !

Un vin d'honneur a réuni dans les salons de la Maison de la Culture, les personnalités, les di-

recteurs et présidents des différentes sociétés. Madame le Maire a remercié chacun de ses efforts qui ont permis la réussite parfaite de cette magnifique journée à la gloire de la musique populaire.

Lavelanet

Avant le Cinquantenaire du Coq

Depuis plus d'un demi-siècle le Coq lavelanétien, porte haut et loin le renom de notre cité. Aussi pour fêter son demi-siècle d'existence un programme de festivités a été mis sur pied par ses responsables.

Celles-ci s'étaleront sur deux jours. C'est ainsi que le samedi 21 juin, la fanfare de Bourg-en-Bresse, classée en division d'excellence et championne de France au dernier concours de Rochefort sur Mer, défilera à partir de 21 heures dans les rues de la cité accompagnée de ses Majorettes, avant de donner un grand concert sur l'Esplanade de la Concorde.

Le dimanche 22 juin, les autorités ainsi que les membres du Conseil d'Administration et d'organisation, iront accueillir les Sociétés Musicales qui ont répondu à l'invitation du Coq lavelanétien, à l'entrée de la ville (Ancienne Gare). Il y aura là « Le Prestige du Lauragais » avec les Majorettes, championnes du Languedoc 1979, la Batterie Fanfare rouergate de Rodez forte de ses soixante-dix exécutants, La Lyre Beaumontoise de Beaumont de Lomagne qui groupe Batterie fanfare et Harmonie nantis d'une très belle tenue, la Société de Bourg-en-Bresse et enfin la Musique principale du Premier Régiment de la Légion Etrangère, venue tout exprès d'Aubagne.

A l'issue du défilé en ville, une remise de décoration précèdera une cérémonie au monument Aux Morts.

L'après-midi, c'est sous un chapiteau de plus de 3000 places, installé Place des Monts-d'Olmes que se produiront toutes ces phalanges musicales à partir de 14 h 30. En fin de soirée et sous ce même chapiteau, un spectacle de Variétés animé par le populaire « Piroulet » et la grande vedette de la Chanson Maria de Rossi doit satisfaire les plus exigeants.

Rappelons également que ces fêtes du cinquantenaire, seront honorées de la présence de M. Ruffe, secrétaire général de l'Union des Fanfares de France, de M. Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, de M. le Préfet de l'Ariège, des parlementaires, du général Menard des personnalités du Canton et de la Ville. Un très beau programme en vérité sur lequel nous reviendrons en temps opportun.

Aude

Carcassonne

Congrès Fédéral les 10 et 11 mai 1980

A l'occasion du 58^e Congrès Fédéral qui s'est tenu à Carcassonne le 10 et 11 mai 1980, la municipalité avait tenu à recevoir les Membres du Conseil d'Administration de la Fédération à l'Hôtel-de-Ville. Cette réception s'est déroulée le samedi 10 mai à 18 h en présence de M. Vincent, Préfet de l'Aude ; Gayraud, Maire de Carcassonne entouré des adjoints et Conseillers Municipaux ; M. Reznikoff, Délégué Régional pour la musique dans le Languedoc-Roussillon ; M. Sarzi, Président Fédéral et des Membres du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Midi. C'est M. Miquel, Vice-Président pour le Département de l'Aude et responsable de l'organisation du Congrès qui prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient permis que le 58^e Congrès Fédéral se déroule au chef-lieu du Département. Il dit un merci par-

ticulier à M. Gayraud, Maire de Carcassonne qui est lui-même musicien, il remercie également le Conseil Général et remercie M. Reznikoff de sa présence et celle de M. Bourgeois délégué de la SACEM. Le Président Fédéral A. Sarzi se joignit à M. Miquel pour ses remerciements et ceux de son conseil. Vouant marquer la reconnaissance de la Fédération le Président Fédéral remit à M. Gayraud la Médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France pour services rendus à la musique. Monsieur le Maire se félicita de ce que le Congrès Fédéral ait eu lieu à Carcassonne. Il rappela les traditions musicales de la Cité et annonça d'importants projets pour 1980 avec l'accord de M.-J. Charpentier, Directeur National de la Musique. M. Vincent, Préfet de l'Aude se félicita d'avoir pu assister à cette réception. Il félicita Monsieur le Maire pour la décoration qu'il venait de recevoir. Il souligna l'effort culturel consenti par la Municipalité pour toutes les disciplines musicales. Il rendit un hommage particulier à l'Harmonie Municipale dont il a souvent l'occasion d'apprécier la qualité. Cette réception se termina par un apéritif d'honneur.

A 21 h avait lieu au Théâtre Municipal un grand concert. En première partie, l'Avant Garde de Villepinte interpréta : Bellos Moutagnos soliste M. G. Peytavi de A. Petit ; Marche de l'Avant Garde de P. Vialette ; Saxorella, de Landerson ; Trumpett Stars soliste Guy Peytavi de J.-H. Darling. Puis l'Harmonie Municipale de Carcassonne sous la direction de M. R. Cadrès qui interpréta : Ouverture de Mireille de Gounod, Show Lido fantaisie jazz de J.-H. Darling, Fantaisie de la petite mariée Ch. Lecoq Travelling Trough VSA J.-H. Darling. Les jeunes solistes accompagnés au piano par Mme Ollier 1^{er} prix professeur à l'école de musique de conservatoire de Toulouse et de Carcassonne ; MM. Gilles Ducens saxo alto ; J.-P. Barthez corniste ; J.-M. Miquel clarinetiste dans : Chaconne et passe-pied de Rueffe, Concerto de Tomasi, Concerto de Weber. Le quatuor de saxophones de l'Ecole de musique de Carcassonne, interpréteront l'air Scandinave de Joseph Zemp avec G. Atvens saxo soprano, Philippe Bellocq, saxo alto, J.-M. lier Ténor, P. Sanègre barryton.

Avant que ne débute la deuxième partie de ce concert, le Président Sarzi remit le Fanion Fédéral à l'Harmonie Municipale de Carcassonne qui en aura la garde jusqu'au Congrès Fédéral qui doit avoir lieu à la Grand-Combe le 16 et 17 mai 1980. Le Fanion Fédéral était détenu par la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes.

La deuxième partie commençait par la présentation de la Compagnie de danses d'Anny Brumas dont les ballets étaient parfaitement réglés et agréables. Pour terminer ce magnifique concert l'Harmonie des Juniors du Département de l'Aude sous la Direction de M. J. Miquel interpréteront : Musikfest Marsch de R. Martin ; Ina Womantéy Garden fantaisie de A.-W. Ketelbey ; Sensation de J. Devogel, Dixieland Balthazan marche de James Cowler. Cette formation impeccable qui comprend une centaine d'exécutants reçut une ovation du nombreux public qui était venu assister à ce concert. Que MM. Miquel et Matéo soient tous deux félicités pour cette magnifique soirée.

Le Secrétaire Général
R. PORTES

SOCIÉTÉS Pensez dès aujourd'hui à commander vos CALENDRIERS

aux spécialistes des Calendriers pour Musiques, Majorettes, Sports

IMPRIMERIE SIMATIS ET DE L'ÉDITION

Rue Cussinel 42100 ST-ETIENNE TÉL. (77) 32.60.70
Catalogue illustré en couleurs sur demande



Castelnaudary

Sortie de l'Harmonie des Sans Soucis à Lebrettes

La fête battait son plein au château de Lebrettes dans la commune de Narbonne pour sa cinquantième année, en cette merveilleuse journée de l'ascension, fête au cours de laquelle M. Votovic, directeur du centre Signolles, présentait à ses invités, la traditionnelle exposition de sculptures faites par les élèves.

De nombreuses personnalités du département étaient invitées parmi lesquelles M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, mais aussi d'une brillante société musicale du département d'Union Musicale : les Sans-Soucis de Castelnaudary qui depuis trois années déjà vient animer cette fête populaire.

Nous y avons rencontré autour du Président fédéral, M. Dupuy, Président de la Société et chef de la Batterie fanfare, M. Grimaud, directeur de l'Harmonie qui faisaient des projets pour 1981 qui doit voir un projet de festival international à Castelnaudary pour le jour de la fête de la ville du Cassoulet, le 24 juin 1981.

Les Sans-Soucis avaient donné une aubade dès le matin sur la terrasse du Château et avaient rassemblé autour d'eux de nombreux auditeurs. Un repas champêtre sous les ombrages du parc réunissait les 50 musiciens parmi lesquels nous avons remarqué sept jeunes filles au pupitre des premières et deuxièmes clarinettes et deux autres au pupitre des flûtes. Le soir vers 16 h un convoi assez burlesque dans lequel nous reconnûmes tous les musiciens jouant des marches militaires dans le petit train servant d'attraction aux jeunes enfants faisant la tournée des stands, cela ne manquait pas de piquant et sous les applaudissements le train amenait son convoi musical à l'endroit où devait avoir lieu le concert.

Ce concert connut un grand succès, la batterie fanfare chère à M. Dupuy et l'Harmonie chère à M. Grimaud âgé de 26 ans à peine, interprétèrent des œuvres simples, bien exécutées au milieu d'une foule enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements. Ces jeunes musiciens surent mettre en exergue le ton qu'il fallait : celui de la musique populaire d'amateurs.

Bravo l'Union Musicale des Sans-Souci de Castelnaudary et à l'année prochaine à la fête de Lebrettes chère à M. Votovic.

Narbonne

Concert de la Lyre Narbonnaise

Vendredi 16 mai, la Lyre Narbonnaise, forte de ses 40 musiciens, donnait son premier concert de printemps dans la vaste salle du Palais du Travail. Le conseil d'administration avait fait appel à la Chorale « A cœur joie », ce qui ne manquait pas d'intéresser un public assez nombreux venu pour applaudir les musiciens et les chanteurs.

Un programme de choix mis sur pied par notre ami Emile Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise, enthousiasma l'assistance, aimant la musique d'harmonie, mais aussi la Lyre Narbonnaise.

Le concert débuta par Marrumental, Pas redoublé ; Les Pêcheurs de Venise, ouverture ; l'Auberge du cheval blanc, fan-

taisie ; Surprise partie chez Vincent Scotto ; Les Vagues du Danube, valse ; et le paso doble Corrida à Nîmes, qui fut redemandé par un public méridional aimant la musique des Corridas.

La chorale à cœur joie, dans une tenue impeccable se présenta sur scène, elle obtint un grand succès avec des chants de la renaissance, des chants israéliens et une chanson des Beatles. Nous adressons nos félicitations aux deux sympathiques directeurs aux musiciens et chanteurs pour leurs belles prestations.

Nous avons remarqué au premier rang de l'assistance, Mlle Cros, conseiller municipal représentant Monsieur le Maire, M. L. Soulier, Conseiller municipal et Président de la Lyre Narbonnaise, M. et Mme Rivet, président honoraire, M. et Mme Phalippou, secrétaire général, M. Pédarros, trésorier général, M. André Sarzi pris par d'autres occupations musicales n'a pu, avec regret assister à ce magnifique concert donné par la Lyre Narbonnaise de laquelle il fut durant onze années le sympathique directeur.

Nous souhaitons que la Lyre Narbonnaise, continuera comme par le passé, en se produisant dans l'une des merveilleuses salles de la ville, pour offrir à la population narbonnaise, de magnifiques concerts.

Sigean

Deuil à l'Harmonie Réveil Sigeannais

Lundi 26 mai à 11 heures ont eu lieu les obsèques civiles de M. Roger Lamillau, décédé subitement à l'âge de 60 ans.

Le défunt, homme honnête et travailleur, jouissait de l'estime de tous. Il était retraité depuis peu de la Compagnie des Salins du Midi où il travaillait pendant 45 ans à la grande satisfaction de ses employeurs.

Un long cortège de parents et d'amis de Lapalme, Sigean et de la région, de nombreuses couronnes offertes par l'Harmonie Réveil sigeannais au sein duquel il était membre exécutant, par la Compagnie du Midi, du syndicat des chasseurs, l'EOP, avec son président, était largement représentée, tous avaient tenu par leur présence et en signe de reconnaissance à l'accompagner à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Tortosa, Chef de l'Harmonie Réveil, a fait l'éloge de ce camarade si prématurément disparu en retraçant sa carrière au sein de l'Harmonie Réveil à laquelle il instrumenta durant de longues années dans le pupitre des tambours. Durant tout le cortège l'harmonie Réveil interpréta des marches funèbres.

En cette pénible et douloureuse circonstance, nous adressons à sa veuve Mme Jeannette Lamillau, à son fils et sa belle-fille M. et Mme Jean Lamillau et leurs enfants, ainsi qu'à toutes les personnes parents et alliés que ce deuil éprouve de bien vouloir trouver ici l'expression de nos condoléances émues et attristées.

Saint-Laurent-de-Cervans

Stage de l'Orchestre Départemental Junior

Les élèves et les professeurs qui ont suivi le stage de musique au centre du Noell, ont eu le plaisir, le lundi de Pentecôte de nous

présenter un concert dans le jardin de la Mairie.

Le long week-end et le temps froid ont sans doute gêné le public, mais quelques parents et amis de la musique, parmi lesquels M. Druet, directeur du Conservatoire de Perpignan, sont venus assister à cette matinée musicale, dont nous garderons un excellent souvenir.

C'est sous la baguette de M. Peus, président de l'Association départementale pour le développement musical, que tous ces jeunes nous ont révélé leur talent. Les professeurs, M. Daveti pour la trompette, M. Clauzel pour le saxophone, M. Santer pour le trombone et M. Blin pour la clarinette, étaient également de la partie, et nous avons pu apprécier le travail qui a été fait pendant ces trois jours de stage.

Nous souhaitons à tous ces jeunes de former rapidement cet orchestre union départemental qui apportera la musique dans tous les coins du département et, espérons-le, même à l'extérieur. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Après le magnifique concert du 10 mai, avec l'orchestre de chambre du Conservatoire, sous la direction de M. Robert Druet, et M. Peus au piano, maintenant ce stage de musique, le second qui se déroule au Noell, et tous les efforts qui sont réalisés sur le plan local depuis plusieurs années, pour la musique, nous pensons que Saint-Laurent ne se sentira plus aussi éloigné et que les amis de la musique seront heureux de voir que la musique vient jusqu'à eux. Encore de nombreux efforts, et nous pensons que notre village pourra jouer d'une vie musicale réelle.

Gard

La Grand-Combe

Concert du mois de mars

Disons sans exagération qu'il aurait fallu doubler la capacité d'accueil de la salle Marcel Pagnol, jeudi soir, pour recevoir tout le public qui s'y était rendu, pour assister au concert donné conjointement, pour la première fois, par l'harmonie et la chorale nouvellement créée. Les mélomanes avertis, ceux qui sont moins tout comme ceux qui, tout simplement, sont amateurs de belle musique, bref, tous les auditeurs n'eurent qu'à se féliciter d'avoir répondu à l'invitation des musiciens et choristes Grand-Combiens. Ce concert, fut en effet et cela de bout en bout, d'une excellente facture. Cela sous la direction de MM. Joseph Naro, chef de l'Harmonie, André Salles pour la chorale, Louis Moskoteoc sous-chef de l'Harmonie et Raymond Valette pour la Batterie Fanfare ?

L'événement de ce concert était constitué bien évidemment par le fait que la chorale Municipale se produisait pour la première fois en public.

Le chant de l'Accueil qui ouvrait le programme de la soirée fut une manière de symbole puisque cet accueil fut des plus chaleureux de la part du public conquis d'emblée par la qualité de l'interprétation. Et il en fut de même tout au long de la soirée avec des œuvres de Mozart et de Arra dont les Echos cévenol retentirent délicatement sous la direction d'André Salles. De son côté, l'Harmonie au gré d'un répertoire électrique et sous la baguette de Joseph Naro, interpréta fort remarquablement l'ouverture de Cavalerie légère de

● Suite page 20

● Suite de la page 19

Suppe, une fantaisie sur Mireille de Charles Gounod, Le Grand Mogol d'Audran, La Primavera un beau paso doble de Joseph Naro et Sembler-Collery, mais aussi, innovant en ce qui la concerne une fantaisie-jazz de J. Dearling - Travillind Trouhg U.S.A. -, La Vie d'artiste, valse de Strauss et les Cigalons en hommage à son ancien chef Dominique Bernard.

Il n'empêche que le Grand moment de cette belle soirée fut sans conteste l'interprétation, conjointement par l'Harmonie et la Chorale du Chœur des Esclaves de « Nabucco », de Verdi.

Musiciens et choristes durent répondre aux « bis » du public, ravi par cette merveilleuse interprétation de Verdi qui se trouvait ainsi excellentement servie tout comme les auditeurs de ce magnifique concert.

Saint-Hippolyte-du-Fort

Concert de la Philharmonique

C'est le samedi 31 mai 1980 à 21 h 30 que la société Philharmonique de Saint-Hippolyte-du-Fort a donné son premier concert, de l'année.

Devant une salle comble, le Président Guy Vigouroux, relatait la carrière de 2 des nôtres disparus depuis peu : le Président Léo Nicolas et le clarinetiste Robert Massal, à qui ce concert était dédié.

C'est sous la baguette de son chef Jean Abrassart que l'on entendit un programme très varié :

- Tout d'abord la Marche de Tschor Albula ;
- l'ouverture de la Malmaison de Sali ;
- le Songe au désert, fantaisie de Chappel ;
- a) au crépuscule du soir (la prière),
- b) en veillée (divertissement),
- c) dans la nuit (le rêve),
- d) au crépuscule du matin (le réveil) ;
- AMORA paso doble de Darling.

Cette première partie allait se terminer avec les élèves de l'école de musique qui interpréteront tout d'abord :

— un extrait de l'ode à la joie de Beethoven ;

— une pièce à trois parties pour 6 trompettes ;

— la valse de Robert Martin Domisilador, dans le trio de laquelle se distingua l'élève de flûte traversière : Leslie Baudoin (13 ans) en jouant en soliste avec l'accompagnement discret de ses petits camarades.

Cet intermède, par les élèves de l'école de musique était né principalement en l'honneur de leur maman (et des autres) dont la fête était le lendemain.

Quel beau souvenir - leur premier concert en ce beau jour - ...

— Saint-Pierre en fête débutait la 2^e partie.

— La Montagne d'argent petite ouverture de Gadenne.

— Cocktail pour un festival fantaisie Jazz de Gay

— Le chalet tyrolien valse de Morlat.

— et pour terminer une marche sur un arrangement de Jean Abrassart.

Les applaudissements chaleureux de l'auditoire prouvèrent une fois de plus que la musique, faite pour le plaisir, est toujours très appréciée.

Ce concert étant gratuit, un plateau était placé à la sortie et le montant intégrale sera versé à la recherche pour le Cancer.

Hérault

Béziers

Concert de Gala de la Lyre Biterroise le 25 mai 1980

Comme tous les ans à pareille époque, la Lyre Biterroise offrait un concert à ses membres Honoraires et à ses amis

sous la direction de son chef M. L. Collet. On notait la présence de M. et Mme Y. Sabah adjoint au Maire délégué des affaires culturelles, M. A. Sarzi, Président de la Fédération Musicale du Midi, MM. Cl. Linon, responsable des Sociétés de l'Hérault, André Galy, responsable de la zone B, Lucien Mieschamp, Trésorier Général, René Portes, Secrétaire Général, le Capitaine Azais, Chef de musique, Soulié, Président et Capman, Directeur de la Lyre de Narbonne, Saez, Président de l'Harmonie d'Ouveillan Pierre Cros, Conseiller Municipal représentant M. E. Turco Maire de Valras-Plage, Galibert, Président du Comité des Fêtes de Valras-Plage. M. Piquotillé, Sous-Préfet de Béziers s'était excusé.

Le programme était présenté par M. G. Minotte qui débutait par l'Ouverture de Mireille de Gounod. Puis des extraits de Capella de Léo Delibes. Le troisième morceau dont la composition est de M. L. Collet et qui a pour titre « Prélude et danses occitanes » fut remarquablement interprété par le clarinetiste M. J.-Cl. Pailhès morceau dont M. L. Collet dédiait à son soliste.

La première partie se terminait avec le morceau Faste Napolitaine due à Wesley.

En intermède le Comité Directeur de la Lyre avait invité le fantaisiste Jacques Domino qui a obtenu une mention à Revel au concours de poésie. Une histoire « triste vous pliant de rire, la chanson du « Fouttfol » et la partie de Rugby » suscitèrent l'hilarité du public. Le jeune et talentueux Dominique fit le « Procès » des parents.

Nous avons constaté avec un immense plaisir la participation des professeurs et des élèves du Conservatoire Municipal et ce fut un régal d'entendre tout d'abord :

MM. Pailhès, Trinquier Vrech détaillant avec bonheur les six mouvements du Divertissement n° 2 de Mozart, Mme Chaîne dans le Chant du Veilleur de Joachim Nin accompagné par Mme Baccou au piano et M. Vrech au saxophone. Puis deux élèves de M. Colombie, Martine Guillou et Marc Tolentin interprétant à la flûte : Sisilienne de Léon Collet, deux élèves de M. Rougé, Josette Julien chantant avec application une page de Cavalerie Rusticane et la prière de la Tosca. Le ténor Michel Pastor dans un passage du Roi d'Ys et salut demeure chaste et pure de Faust. Quinze élèves de la classe de trompette sous la direction de M. Claude Linon jouaient avec application l'air de Aïda de Verdi. Puis l'on retrouvait la Lyre dans les plus belles pages de l'Arlésienne de G. Bizet et Modern story aux rythmes entraînants de J.-A. Baigneux et pour terminer un morceau espagnol évocation « pasadoble de Cebrían morceau très coloré.

Magnifique concert dont les 70 musiciens de la Lyre Biterroise sous la direction de leur Chef M. L. Collet et les divers solistes : MM. Colombie à la flûte, Laux à la clarinette, Gervais Hautbois, Rossignol Cor Anglais, Gleizes Saxo Alto, Serres fils au Cor, peuvent se féliciter du succès de cette soirée.

R. PORTES
Le Secrétaire Général

Lansargues

Union Musicale

C'est par une belle matinée printanière que l'union musicale a exécuté sur la place publique son concert musical en ce 1^{er} mai 1980, devant une assistance nombreuse en présence de M. Lazerges, Maire de Lansargues et de son conseil municipal, sous la baguette experte de son directeur M. Castan. Voici le programme :

— Vienne reste Vienne, Marche de J. Schrammel.

— Dans le vent, musique Adamo, arrangement Laurent Delbecq.

— Chansons de rues (Benech et Dumont : arrangement Laurent Delbecq.

— Ambiente, Paso-Doble, Joseph Nara.

— Santiago, Valse Espagnole, par A. Corbin.

— Les cigalons, défilé Provençal de Dominique Bernard.

Pendant l'exécution de ce concert, de nombreux applaudissements de toute l'assistance, un fait tout de même à signaler, le silence absolu. Pour terminer cette agréable matinée un apéritif fraternel fut servi à tous les musiciens et à toute la population.

Les répétitions vont continuer afin de préparer la soirée annuelle que nous offrons à tous nos bienfaiteurs et honoraires qui est fixée au samedi 7 juin prochain.

Samedi 7 juin 1980 au Foyer Municipal, l'Union Musicale de Lansargues offrait une soirée de Variétés en l'honneur de ses Membres bienfaiteurs et honoraires ; à 21 h 30 lorsque M. Castan, directeur attaquait la première mesure la salle est archicomble sous la présidence de M. Lazerges, Maire et de Madame ainsi que des membres du conseil municipal. Cette soirée de Variétés est assurée par les élèves du conservatoire de Sète que dirige M. André Simien. Programme par l'Harmonie : 1) Vienne reste Vienne « marche » de Schrammel. 2) Ouverture de la Mascotte « Audram ». 3) Les deux cousins, polka pour 2 trompettes, solistes : MM. A. Simien et Jean Polge. 4) Sur un marché Persan « Ketelbey », solistes Mlle Cavalier à la flûte, M. Minair au basson, M. Vitrolle, saxo alto et M. Vacher à la clarinette. 5) Santiago Valse Espagnole « Corbin ». M. Estève après avoir remercié les responsables et félicité les acteurs pour avoir assuré ce spectacle celui-ci commence par du chant lyrique « Mignonne, allons voir si la Rose » chanté par Mlle Florence Julia, vint ensuite un duo de la « Veuve joyeuse » par Mlle Esther Dalbis et José Victoria, pour varier « un quatuor de saxophone » Menuet du Printemps de Beethoven par Mlle Josy Dubois au saxo soprano ; professeur au conservatoire de Sète ; Roland Layrolle au saxo Ténor ; Jean-Claude Pailhès à la clarinette basse, professeur de clarinette au même conservatoire et enfin au saxo alto le tout jeune âgé de 13 ans Michel Melas. Nous revenons au chant avec un air de Piquillo de la Périchole « Offenbach » et du même compositeur la chanson de la « lettre et Aveu de la Périchole par Mme Joëlle Majourel.

Le Quatuor exécute la « Chanson de la Grand-Maman » de Pierné et « Londonderry » Rish et Mélody.

La soirée se termine par un acte de G. Courteline « La peur des coups » magistralement joué par M. Serge Barbagallo et Mme Joëlle Majourel ; applaudissements prolongés comme pendant toute la soirée.

Qu'il nous soit permis de féliciter tout d'abord M. Simien, directeur du conservatoire ; Mme Mouret Rose Blanche au piano ainsi que Mme Gouse Francine, professeur à la classe d'art dramatique. Après ce fut le moment de manger la fougasse au Grétons spécialité de la boulangerie-pâtisserie Allégre. Vin blanc du pays et le bon Muscat de Lunel et c'est à une heure avancée que nous sommes tous retirés, en se disant « à la prochaine ».

Elne

Union Départementale des Pyrénées-Orientales

C'est la ville d'Elne que l'Union départementale des sociétés musicales et chorales avait choisie pour le déroulement de son congrès de printemps et des manifestations données à cette occasion.

Le samedi 31 mai à 16 heures les délégués des sociétés groupées dans l'Union départementale se sont réunis dans la très belle salle de la Cité administrative, mise à leur disposition par la municipalité d'Elne, sous la présidence de M. Michel Peus, Vice Président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, assisté de M. André Moureaux,

Trésorier adjoint de la Fédération du Midi, en présence de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi.

Étaient représentées à cette réunion les sociétés suivantes : Harmonie municipal d'Elne, Les Mascottes Illibériennes, Harmonie municipale de Perpignan, Orchestre Cannerie, Clique Batterie Ste-Cécile d'Ille-sur-Têt, Estudiantina d'Ille-sur-Têt, Clique de Vinça, Orchestre Roussillon-Salanque, Réveil Laurentin de St-Laurent-de-Cerdans.

Les problèmes habituellement posés aux dirigeants par la bonne gestion de leurs sociétés ont été passés en revue et les meilleures solutions ont été analysées par M. Sarzi et par M. Peus.

Les délégués et les officiels se sont ensuite retrouvés dans une salle de la Mairie où M. Planas, Maire d'Elne, les avait invités à un apéritif accompagné de discours de MM. Peus, Sarzi et Planas et au cours de cette très sympathique cérémonie M. Planas s'est vu remettre par M. Peus une décoration par laquelle la Confédération musicale de France le remercie des services qu'il a rendus à la reprise d'une activité musicale suivie dans sa ville.

En soirée a été donné un grand concert public dans la grande salle de la Cité administrative, concert qui a permis à la population d'Elne, venue en nombre, d'applaudir les présentations pleines de talent de l'Harmonie municipale d'Elne, sous la direction de son chef M. Lafon, de l'Orchestre de Chambre de

Perpignan, et de l'Harmonie municipale de Perpignan sous la direction de son chef M. Peus, assisté de son chef M. Blin.

Le dimanche 1^{er} juin 1980 à partir de 15 heures les rues de la ville d'Elne ont résonné au passage des batteries fanfares accompagnées de groupes de majorettes qui se dirigeaient vers le stade municipal où devait avoir lieu le rassemblement des sociétés en présence de M. Sarzi, Président fédéral, de M. Peus, Président départemental et de M. Moreau, trésorier.

Le public venu nombreux a pu, sous un ciel très dégagé, applaudir les gracieuses évolutions des groupes de majorettes entrainées par les batteries fanfares et harmonies qui se sont succédées sur la pelouse pendant l'après-midi.

A cette manifestation ont pris part la Clique de Vinça et les Majorettes de Perpignan, la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes et les Majorettes de Rivesaltes, le Réveil Laurentin de St-Laurent de Cerdans et les Majorettes de Saint-Laurent, la Batterie Sainte-Cécile d'Ille-sur-Têt et le Groupe de majorettes Emeaude d'Ille-sur-Têt, l'Harmonie municipale d'Elne et les Mascottes Illibériennes.

Cette brillante manifestation a pris fin par l'exécution par toutes les musiques groupées côte à côte d'un morceau bien enlevé sous la direction de M. Michel Peus (Paris Belfort).

Encore une belle fête dont il faut remercier les organisateurs et plus particulièrement les dirigeants de l'Harmonie municipale d'Elne unis derrière leur président M. Delprat.

NORD PAS-DE-CALAIS

En avant, les fanfares et les harmonies !

Pour rallier la capitale de l'Artois en ce dimanche de festival, beaucoup de musiciens et d'accompagnateurs étaient partis au petit jour. Dès 8 h, ils animaient les rues d'Arras et il allait faire nuit quand le « dernier carré » des participants se résigna à emballer les instruments et à prendre le chemin du retour... Une longue et une grande journée pour tous, exécutants, parents et amis ; une belle fête, la leur

La « Formule » n'est pourtant pas nouvelle : un festival, autant le dire c'est aussi vieux que la plus vieille des sociétés et celui du lendemain ressemblera à celui de la veille. Alors, pourquoi un festival ?

Est-ce pour le plaisir de se compter nombreux et de faire partager à un public, averti ou non, l'ambiance que l'on vient créer dans un quartier ou dans une ville ? Cela en vertu de l'antique affirmation que la musique adoucit les mœurs et du principe que les hommes ont besoin de se sentir solidaires. A cet égard, la musique, leur point commun est une distraction salutaire et qui flatte les sentiments généreux que chacun cache en soi. Mais si, mais si

Le festival recèle d'autres motifs d'exaltation : pas une société qui n'ait sa personnalité propre, la fierté de sa tenue et de sa production, à quelque échelon que ce soit. La foi et l'enthousiasme guident ses pas et sa bannière qui date son histoire symbolise la mission édu-

catrice, formatrice qui est la sienne : voyez ses jeunes, son école de musique ! Voyez comment toutes les générations se fondent dans l'amicalisme et l'esprit de corps... Et marchent d'un même pas, que rythme la musique, vers l'avenir ou, l'avenir de leur société.

Deux exemples aussi chez nous

Un festival comme celui d'Arras se renforçait d'un concours, épreuve de classement situant la progression et à laquelle se soumettent volontairement plus de la moitié des formations participantes. C'est encourageant. Le président confédéral les écoute, apprécia leurs qualités et les trouva, dans l'ensemble, d'un très bon niveau : la musique populaire est en effet une valeur en hausse, riche de talents et de promesses au sortir d'une période difficile : celle des temps modernes, de la musique évolutive, acoustique, transcendante et de toutes sonorités.

A quoi tient ce renouveau, alors que la musique est toujours en révolution ? A des animateurs qui n'ont pas lâché prise, qui ont su maintenir et transmettre le flambeau. Au dévouement et au dynamisme grâce à quoi nos sociétés de défilés et de concerts populaires continuent d'exercer un attrait sur les jeunes...

On a cité en exemple des Hongrois dont il n'est pas prouvé qu'ils soient meilleurs musiciens

C.M.F./JUN-JUILLET 1980



que nous, mais qui apprennent la musique dès l'école maternelle et dont l'harmonie des mineurs à 5 répétition par semaine, soit 8 h de cours. Mais on a cité également l'harmonie d'Anzin qui peut nous servir aussi de référence pour sa discipline et l'assiduité, bénéfique, de tous ses éléments, ce qui explique son classement en haut du tableau régional.

Nous y ajouterons, pour une journée de festival à laquelle ils se firent un devoir de s'associer, les musiciens de Baralle, Blache, Bucquoy, Cagnicourt, Fampoux et Ecourt-Saint-Quentin. Honneur à nos braves sociétés locales ! Sans oublier l'Harmonie d'Arras et les Cheminots, pour une fois sans instruments mais omniprésents dans une organisation sans faille.

NORMANDIE

Mémento

Dimanche 19 octobre à Rouen, Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir

Dimanche 19 octobre à Rouen congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.

Calvados

Cabourg

Le samedi 29 mars 1980, la Musique Municipale de Cabourg sous la direction de Jacques Lecornu s'est fait entendre dans un beau concert placé sous le signe du Lyrisme en l'église St-Michel de Cabourg.

En effet, pour donner une ampleur exceptionnelle au programme Jacques Lecornu avait invité les Chœurs du Théâtre de Caen à se joindre aux 50 musiciens de son harmonie pour interpréter deux belles œuvres classiques à la fin de la seconde partie du concert.

Celui-ci commence par « De Opmars » de C.-J. Ncori marche belgo-hollandaise interprétée avec une grande jeunesse et un souci des nuances constant.

Nous entendons ensuite la belle pèse musicale que constitue le « Moment musical », de F. Schubert.

L'harmonie cabourgeaise interprète avec brio l'ouverture de « La Poupée de Nuremberg », tirée de l'opéra d'Adam où tous les pupitres de l'harmonie sont mis en valeur. Qu'ils nous soit permis de souligner l'homogénéité et l'excellent équilibre instrumental de la Musique municipale de Cabourg. Au dos de chaque programme distribué aux auditeurs figure d'ailleurs la composition instrumentale de la Société et c'est une heureuse idée fort intéressante. Signalons que le concert est présenté au micro par M. Pierre Foulleul.

Le concert se poursuit par deux extraits de « Lohengrin » opéra de Richard Wagner « Invocation » et « Chœur des Fiançailles » fort bien joués avec une grande musicalité.

Après un court entracte au cours duquel le Président Champoux salue les personnalités : député, conseiller général, maire curé, directeur du théâtre lyrique de Caen, une remise de médailles d'argent commémoratives est effectuée. MM. l'Abbé Masot, curé de Cabourg qui prête si gentiment son église pour les con-

certs et M. Maurice Basset, chef des chœurs du Théâtre de Caen en sont les bénéficiaires. M. Basset qui est aussi bassiste prête depuis 10 ans son amical concours à la Musique de Cabourg. Il était déjà membre de la Fanfare « Les Enfants de la Plage » de M. Mabire qui est devenue par la suite l'actuelle musique municipale cabourgeaise. Bravo aux deux récipiendaires.

La seconde partie du concert commence avec la marche « De Garde », de C.J.N. Cori.

Nous entendons maintenant une fantaisie sur le célèbre opéra de Verdi « Aida ». Nous reconnaissons au passage les airs suivants « Oh guerriers », « grâce Grand Dieu », « Oh toi dieu tutélaire », « Immense Phta », « la célèbre marche des trompettes », « Gloire à l'Egypte » et « aux palmiers triomphantes ». Nous aurons une mention spéciale pour le rompetiste solo Lucien Maria et les pupitres des flûtes, clarinettes, trompettes et trombones à coulisse qui se font remarquer dans la très bonne exécution de cette œuvre lyrique.

Voiçi maintenant bien enlevée la célèbre ouverture « Carmen » de Georges Bizet très applaudie par le public.

Le clou de la soirée revient assurément aux deux dernières œuvres interprétées avec les Chœurs du Théâtre de Caen. Les 70 chanteurs et chanteuses ont pris place en gradins derrière l'orchestre d'harmonie ce qui constitue un ensemble de 120 exécutants. Nous entendons tout d'abord « L'Hymne à la nature » de L. V. Beethoven. Les solistes chanteurs, vivement appréciés, sont Mlle Paule Minard et M. Robert Moscatto.

La soirée se termine par le Chœur des Esclaves de « Nabucco » opéra de Verdi magnifiquement chanté par les Chœurs du Théâtre Lyrique de Caen accompagnés par l'Harmonie de Cabourg. Cette belle œuvre est vivement applaudie par le public qui réclame une seconde audition.

Après une si belle soirée qu'il nous soit permis de souhaiter revoir et entendre à nouveau les chœurs du théâtre de Caen à Cabourg.

Eure

Romilly-sur-Andelle

Dimanche 9 mars, la salle culturelle de Pont-Saint-Pierre était comble à l'occasion du concert que donnait la musique municipale de Romilly sous la baguette de Jacques Langlois. Grâce à un programme varié et renouvelé, le public était enthousiasmé. C'est ainsi que tour à tour il a pu en-

tendre des œuvres originales et classiques durant la première partie.

— les grotte de Baume, d'Alfred Delbecq.

— trois pièces brèves, d'Albert Thiry,

— impressions et images, de Thierry Veneux,

— rapsodie sur des thèmes normands, de Serge Lancen,

— entrails de l'Arlésienne, de Georges Bizet.

La deuxième partie fut, à la satisfaction de tous, consacrée à l'orchestre junior dont peut être fière toute l'harmonie et qui interpréta des extraits de « Notre premier concert », de Henk Van Lijnschooten ainsi que « Pavane et Bransle de Champagne », de Claude Gervaise.

La dernière et troisième partie fut consacrée à la musique de variété :

— Over and Out, de Randy

— Happy sound selection, de Kees Vlax,

— The Entertainer, de Scott Joplin,

— Holiday for Drums, de Willi Loffler.

Manche

Saint-Lô

**Concert au Théâtre
Mariage de l'Accordéon
et de la Musique Classique**

Accordéon et musique classique peuvent-ils faire bon ménage ? La formation de Maryvonne Lebesnerais a prouvé samedi soir que les deux n'étaient pas incompatibles.

Un public nombreux que la gratuité du concert avait attiré pour les uns et le programme proposé pour les autres, emplissait le théâtre Roger-Ferdinand.

Pour éviter toute polémique, on ne peut établir de comparaison avec l'interprétation que donnerait des morceaux présentés par un orchestre symphonique ou une harmonie. Que les mélomanes pointilleux à ce sujet gardent pour eux leurs critiques. C'est différent et pas désagréable pour l'oreille.

« Le Barbier de Séville », « La Valse de l'Empereur », « La Marche de Radetzky », ou « Orphée aux Enfers » prennent une dimension nouvelle qui a plu, applaudissements à l'appui, aux amateurs d'accordéon. Ni Strauss, ni Rossini n'ont jusqu'ici porté plainte pour adaptation abusive de leurs œuvres respectives.

Seine-Maritime

Gonneville-La-Mallet

La Société Musicale a cent ans

Le 27 avril, la Société Musicale de Gonneville-la-Mallet fêtait son centenaire prouvant, s'il est besoin, que la musique populaire est toujours bien vivante en notre région. L'amitié participe aussi dans la longévité des sociétés.

Des périodes fastes et d'autres moins où il faut souvent que l'énergie alliée à la patience nous amène à fêter cent ans d'existence avec des moyens toujours renouvelés pour combler les vides des départs des anciens disparus. Le travail se situe plutôt à ce niveau dans une population comptant 900 habitants ; « les mordus » viennent apporter un sang nouveau et ceci fait cela. Au matin de cette journée, en l'église Saint-Pierre, le programme religieux composé de « Messe anniversaire », de L. Delbecq, « Thème d'Orgue », de Jef Penders et « Marche de Los Gladiateurs », de Juan V. Masquiles, fut mis au point avec l'enthousiasme qui crée la bonne interprétation car la musique imprègne ceux qui y sont sensibilisés même sans être artiste.

Le dépôt de gerbes au monument, avec pensée spéciale pour les musiciens qui ont sacrifié leur jeunesse, effectué, les festivités civiles commencèrent alors : photos souvenir et surtout récompenses par la Confé-

dération Musicale de France et la Fédération Musicale de Normandie, de 20 décorations récompensant fidélité et effort, 28 années de direction furent aussi souligner Réunion et distribution des médailles à l'apéritif d'honneur présidé par M. Charles Rivet, notre député et dévoué Maire et son consul, fiers d'apporter leur soutien pécuniaire et moral. la réception de l'Harmonie Municipale du Havre sous la direction de M. Claude Decugis, prix du Conservatoire.

Nous nous devons d'offrir à la population, l'audition d'un programme musicale de haute tenue. Avec une splendide maîtrise, M. Claude Decugis nous fit entendre une première partie :

L'orchestre junior dans : Vienne reste Vienne, F. Schrammel ; Symphonietta, Marchal de Boeck ; Little english suite, Clare Grundman ; Musique à la carte, Willy Hautvast ; Expo'70, Paul Yoder.

Puis, en seconde partie :

L'Harmonie municipale dans : Tryptique 51, Roger Brutry ; Folk song suite, Ralph Vaughan, Williams ; Lleshout et ses moulins, Henk Badings.

Toute la valeur de ce choix, travail d'artiste guidant cet ensemble de musiciens amateurs talentueux, quel régal !

Cette Société défendra les couleurs françaises aux festivités de Vichy : concours International de la Lyre d'Or. Nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite.

Cette journée devait réunir en un repas familial tous les musiciens et amis, en tous points réussie ; celle-ci marquera dans la mémoire, la fierté de chacun de suivre la lignée des Aînés et suivie par une saine jeunesse toujours renouvelée.

Eure-et-Loir

Voves

Concert de printemps par l'Ecole Municipale de Musique et l'Harmonie Municipale sous la direction de Michel Villette.

**Concert de printemps
par l'Ecole Municipale
de Musique
et l'Harmonie Municipale
sous la direction
de Michel Villette**

Suivant la tradition, la première partie du concert était consacrée à une audition d'élèves de l'école de musique. Nous avons entendu successivement : Le moulin par la classe d'initiation ; Baby March, de G. Ferrand et Zim Boum, de R. Goute par un ensemble de percussions ; Ah, vous dirais-je maman, le troubadour béarnais, le fandango, alleretto, de Garibaldi par un ensemble de grandes flûtes ; Choral de Luther, divertissement pour tuba, de G. Barbotte et trois pièces de Pezel par un ensemble de cuivres ; les clarinettes nous ont fait entendre Madrigal de Gesualdo ; les saxophones Jeannadean, de C. Frangkiser. Pour terminer, l'orchestre junior se faisait entendre dans : Jazz suite de Ch. Henry et Black-out de R. Wraskoff. Tous ces élèves ont obtenu un vif succès, ainsi que leurs professeurs, Michel Villette et Alain Dézelus.

A l'entracte, le président André Lecoq, nouvellement élu, dans une allocution qui fut appréciée du public, s'attache à rappeler la rénovation de la société depuis 1976, après un sommeil de vingt ans, dû à l'absence de chef depuis 1956.

En seconde partie, toujours en net progrès, l'Harmonie nous a fait entendre : Thème from Close encounters of the third kind de John William ; Mexican marche Rosas-barsotti ; Martian music de Walter Skolnick ; Corazon Andaluz de Gilbert Layens ; Slippery Joe de Joe Bennet et Soul Squeeze de Ralph Gingery.

Dans la salle on notait la présence de M. Genin, Conseiller Général, Peret, vice-président de la Fédération Musicale de du Rhône soulignant l'importance du Rhône soulignant l'importance sident de l'Union des Sociétés d'Eure-et-Loir ; Delli, chef de la Fanfare de la Base 122, l'adjudant chef Leroy, ainsi qu'un grand nombre de chefs de musique du département.

SUD-EST

Hautes-Alpes

Veynes

Décès d'Albert Pons

Le 2 mai 1980 ont été célébrées à Veynes, les obsèques de M. Albert Pons, Président de la Musique Municipale décédé à l'âge de 80 ans.

Né à Veynes en 1900, Albert Pons entre à la Municipalité en 1947 et occupe les fonctions d'Adjoint au Maire. En 1951, il est élu Maire, poste qu'il occupa jusqu'en 1959. Constamment réélu au Conseil Municipal jusqu'à ce jour.

Sa grande passion était la musique.

Avec quelques amis dont le regretté Lucien Bousignour, il avait fait remonter l'Harmonie Municipale et en était devenu le Président. On l'a vu souvent prendre la baguette et avec une autorité paternelle, mais efficace, diriger cette musique à laquelle il a consacré toute son existence.



La Musique de Veynes, dirigée par M. Massini, renforcée par des éléments de toutes les musiques de l'Union Départementale des Hautes-Alpes, a participé à l'hommage qui lui a été rendu lors des obsèques. Sur sa tombe, M. Meurier, Maire de Veynes, et M. Noël Marcellin, Président de l'Union départementale ont rappelé ce que fut la vie d'homme public et de musicien dévoué du regretté disparu et présenter leurs condoléances à la Famille.

La Fédération du Sud-Est qui avait apprécié son accueil chaleureux lors du Congrès en juin 1978, présente à leur tour à la Famille de M. Pons et à la Musique Municipale de Veynes, sa sympathie attristée et ses sincères condoléances.

Ain

Bourg-en-Bresse

**La Journée
des Chefs de Musique
et Moniteurs**

Pour la seconde année consécutive, les Chefs de Musique et Moniteurs de l'Ain, inspirés par le Président Emile Bouvard et le Secrétaire-Général André Vial, ont tenu à se rencontrer pour une grande journée musicale. C'est la date du 4 mai qui avait été choisie et « L'Union Bressanne » de Bourg-en-Bresse qui était chargée de l'organisation matérielle avait tenu à célébrer cette manifestation avec panache, espérant ainsi apporter au public bressans, un témoignage vigoureux de la musique populaire.

Très tôt le matin, quatre-vingt quinze dirigeants de sociétés venus de tout le département emplissaient la scène du théâtre pour entreprendre un long travail de répétition publique, et pour la fin de journée, tâche bien

● Suite de la page 21

difficile qui nécessitait le talent des directeurs requis pour la circonstance : Jean-Marc Tremblay, jeune et dynamique chef de l'« Union Bressanne », André Vial, Secrétaire de l'Union départementale, et surtout Léon Delzant, Directeur de l'Harmonie Municipale d'Annecy, dont les conseils efficaces ont retenu l'attention de tous.

Au cours du repas qui a suivi, le Président Emile Bouvard et M. Marcel Benoit, adjoint au Maire de Bourg-en-Bresse, ont apporté à tous leurs encouragements et leurs espoirs pour l'ensemble des sociétés musicales de l'Ain.

En fin de journée, le concert a permis à un nombreux public d'apprécier un répertoire complet et magnifiquement interprété, avec la participation très remarquée de l'Harmonie Municipale de Lyon.

Au cours de ce concert, M. Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, devait affirmer son souci de voir la musique d'amateurs rayonner sur la vie culturelle des départements, apportant une note d'espoir en forme de conclusion à cette journée dont la réussite indiscutable a montré au public de Bourg-en-Bresse la grande richesse du département de l'Ain dans le domaine de la musique populaire.
J.-C. BLANC.

Savoie

Aix-les-Bains

Renaissance de la Musique Aixoise

M. Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est et Trésorier adjoint de la C.M.F. se trouvait jusqu'alors dans une situation paradoxale. Lui, qui est un des plus hauts dirigeants des sociétés musicales (se trouvait habiter (depuis qu'il est vrai) dans une vil-

le qui n'avait pas de Société Musicale. Aussi, avec l'appui de la municipalité aixoise (dont il est maire adjoint) il se mit en tête de reformer l'Harmonie municipale, disparue il y a dix ans.

Pour ce faire, il fit venir un jeune chef compétent et dynamique, Richard Cayrol. C'était en janvier 1979, Richard Cayrol fit appel à un noyau d'anciens qui reprirent du service, et incorpora de jeunes élèves du Conservatoire de musique. Et il se mit au travail !

Le résultat, on l'a vu pour le premier grand concert donné le jour de l'Ascension au Palais des Fleurs d'Aix-les-Bains. Et comme par ailleurs, Richard Cayrol a également pris la direction de l'Ensemble Vocal d'Aix-les-Bains (né en septembre 1979 de la fusion de la Chorale Ninon Vallin et de la Chorale du Conservatoire) c'est un concert complet, instrumental et vocal qu'il offrit à un nombreux public (plus de 1.100 personnes) parmi lequel on remarquait M. André Grosjean, Conseiller Général et maire d'Aix-les-Bains, Jean Murguet, Conseiller Général, François Bonnal, Directeur du Conservatoire de Chambéry, Hervé Gallien, Directeur du Conservatoire d'Aix-les-Bains.

André Dupouy, Président de l'Ensemble Vocal, Albert Arnould et Marcel Chavot des Accordéonistes Aixois. Ce fut, pour beaucoup, une agréable surprise car, on était loin de penser qu'en aussi peu de temps, partant pratiquement de rien, Richard Cayrol ait pu atteindre un tel résultat. Certes, l'Harmonie est encore peu étoffée, mais tous les pupitres sont représentés et l'ensemble joue avec beaucoup de cohésion. On a apprécié, en particulier, pour ce concert, la Marche Triomphale de Lully, la Marche militaire N° 1 de Beethoven, et surtout les Extraits de l'Ariésienne, ou Monique Bolze fut éblouissante à la flûte.

La partie chorale ne le cédait en rien en qualité, avec des chœurs bien équilibrés, aux voix fondues, et avec un sens délicat des nuances. Furent très appréciés, en particulier, les chants

de la Renaissance, et parmi les modernes « Le Chant des Saisons » et « Soleil couchant ».

Pour terminer, l'Harmonie municipale et l'Ensemble Vocal ont interprété avec beaucoup de conviction la fameuse choré des Pèlerins, extrait des Lombards de Verdi.

Ce concert, très réussi, fera date : il marque le renouveau de la musique à Aix-les-Bains.
A. D.

Albertville

Un excellent Concert à la Salle de Maistre

Samedi 22 mars, un très nombreux public emplissait la salle de Maistre pour assister, malgré un temps maussade, au « Concert de Printemps » donné par l'Harmonie municipale et l'« Ensemble choral mixte de l'école municipale de musique ».

Le programme que présentait comme d'habitude le sympathique Pierre Sac-Épée, nous permit, au cours de la première partie, d'entendre la chorale mixte dans une exécution très soignée de pièces dont certaines allient à la plus grande virtuosité une rigoureuse discipline vocale surtout quand il s'agit d'œuvres modernes à l'écriture assez périlleuse, comme le très beau motet à 4 voix : « Venite Populi », de A.-L. André-Thiriet (compositeur très connu, en Savoie, il fut directeur du Conservatoire de Chambéry).

Mais le choix, très électrique, allait par ailleurs de l'admirable « Popule meus » de T.-L. da Vittoria, dans la plus pure tradition du grégorien en passant par le fort plaisant « Méli-Mélo » qui fut enlevé avec un joyeux brio — et redonné en « rappel » pour notre grand plaisir à la fin de cette première partie — puis par une très fine interprétation, pleine de couleur poétique, de la « Fête foraine » de Prévert sur une musique de J. Kosma jusqu'à Moustaki et à... M. Fugain. A propos de « La Bien Aimée », mise en musique par César Geoffroy, nous avons appris incidemment que le fondateur du Mouvement « A Cœur Joie » universellement connu avait été l'un des maîtres de M. Césari, ce qui explique en partie le remarquable travail que celui-ci a fait à la tête d'une formation dont nous suivons et apprécions les progrès continus vers plus de perfection.

A l'« Harmonie municipale », toujours sous la baguette de M. Césari, revenait la deuxième partie du programme qui débuta par une sélection de l'Opéra le plus connu de Verdi : « Aïda ». L'Hymne, fameux mit en valeur brillamment la sonorité des cuivres que soutenait bien le reste de l'orchestre et il fut suivi de la « Marche » et d'une « Danse » extraite du « Grand Ballet ». Le « Boléro pour clarinettes » de L. Blemant, chef de musique militaire souligna la maîtrise déjà confirmée des pupitres de clarinettes, bien entraînés par le jeu très brillant de M. Pérot, professeur à l'école de musique. Tandis que l'Ouverture de « Egmont », tragédie de Goethe pour laquelle Beethoven composa en 1812 une « musique » de « scène » se défendit honorablement avec les moyens d'un orchestre forcément réduit par rapport aux grandes formations de concert.

Ayant une « Marathon Marche », sous-titrée « Marche allemande », « Unite Youth », une rhapsodie internationale, très moderne d'allure et assez hétéroclite fut vivement applaudie, ce qui valut au public de l'applaudir plus chaleureusement en « rappel », associant ainsi à l'Harmonie municipale et à la chorale son chef, M. Césari dont la compétence au service de la musique n'a d'égal que son inlassable dévouement.

Haute-Savoie

Annecy Concert de printemps de l'Harmonie Municipale

Dans l'éclat de tous ses cuivres et dans la puissance de plus de soixante-dix musiciens,

l'Harmonie Municipale d'Annecy était, samedi 15 mars sur la scène du Théâtre pour son premier concert de l'année.

Un très nombreux public était venu applaudir cette sympathique formation, chère au cœur des Annéciens, et qui mérite bien, par les beaux résultats de son travail et le talent de ses membres, l'affection dont elle est comblée.

Les jeunes musiciens l'emportent par le nombre, beaucoup de garçons, quelques filles, parmi les têtes grisonnantes des vétérans.

Sous la direction expressive de Léon Delzant dont on connaît la culture musicale, la maîtrise, les Musiciens interprètent un programme copieux et varié qui fut commenté avec esprit par le Président Chabot.

Une marche triomphale en entrée « La Parade de l'Aigle Double » pour finir par la Danse Slave n° 8 de Dvorak parfaitement enlevée, « Le Lac des Cygnes » de Tchaïkovsky, dans les trois mouvements, sont quelques-unes des pièces parfaitement réussies de la soirée.

Mais il y avait aussi des morceaux nouveaux qui demandent un gros travail de mise au point, comme la « Suite Orientale » de Francis Popy avec une mention spéciale pour le jeune et talentueux hautboïste Philippe Delzant, l'Ouverture de « Carmen » de Georges Bizet et cette œuvre de Gershwin « Un Américain à Paris », où les rythmes et sonorités doivent présenter bien des difficultés.

Cependant, il ne faut pas oublier, précédant la « Petite Suite » de J.-P. Amlot, la pièce la plus originale de la soirée. Dans la Paraphrase sur une chanson irlandaise, Léon Delzant donna la part belle à l'instrument peu joué en solo qu'est le baryton.

Tandis que Philippe Delzant dirigeait l'orchestre, son père faisait une sensationnelle démonstration de ce que peut être le charme du baryton lorsqu'il a pour lui un artiste virtuose dans l'exécution d'une très belle mélodie.

Ce fut un beau concert apprécié de tous, et qui comptait parmi les auditeurs M. Maurice Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, des représentants de la Municipalité, chargés par le Président Chabot de transmettre au Maire, M. Fumex, empêché par la maladie, les regrets de l'assistance, le Président et des Membres de l'Harmonie de Roanne, que les Annéciens pourront applaudir prochainement dans la capitale de la Haute-Savoie.

Lyon

Brillant Anniversaire de l'Harmonie

« Les Enfants d'Orphée »

Dimanche 27 avril à l'occasion du 60^e Anniversaire de l'Harmonie « Les Enfants d'Orphée » et de la fête annuelle de la Fanfare « La Savoyarde », était célébrée par M. l'Abbé Blanc de la Fontaine, en l'Eglise Saint-Bruno des Chartreux, à la Croix Rousse, une messe solennelle du souvenir pour les Musiciens et Membres Honoraires disparus.

Ces deux Sociétés unies depuis 1976 sous la présidence de M. Mouthon et sous la direction de Pierre Moulin (tous deux de sang Savoyard), forment un ensemble regroupant plus de 50 Musiciens avec sa propre Ecole de Musique à enseignement accéléré.

Au cours de la cérémonie étaient interprétés avec brio : la Marche Pontificale de Gounod, l'Hymne à la nuit de Rameau et Instant Mystique de Coiteux.

Sur le parvis à la Sortie de la Messe, Musiciens coiffés de saient encore entendre l'Hymne « Les Allobroges » et la Marche leur nouveau baret Alpin se faides « Petits Canuts », avant de rejoindre le Restaurant où un Concert devait être donné.

Dès la mise en place des Convives fort nombreux, le protocole prévu était quelque peu modifié.

Il s'agissait en effet de donner le titre officiel de Marraine des « Enfants d'Orphée » à Mme Michel Noir. Comme il se doit M. l'Abbé Blanc de la Fontaine en fut chargé.

A la fin du repas digne de la gastronomie Lyonnaise, le Président actif fit un tour d'horizon sur le passé et le présent de l'Harmonie à l'honneur en ce grand jour de fête.

Il précisa que l'union des deux Sociétés pour former un ensemble cohérent et de valeur avait été chose facile du fait qu'elles ont les mêmes affinités, la même frontière d'arrondissement (le Boulevard de la Croix Rousse) et la même histoire à se raconter.

« En 1848 Lyon avait ses Canuts Savoyards qui au moment de la Révolution de Paris empruntèrent au Club Socialiste de la Croix Rousse son nom de « Voraces » et entraînent sur Chambéry de nombreux ouvriers de toutes nationalités avec l'idée d'annexer la Savoie à la France ».

Le Duché de Savoie avait tenu à s'associer à ces réjouissances avec ses petits Ramoneurs barbouillés de noir avec sur l'épaule échelle et cordes. Dans son homélie le prêtre souligne que les costumes du Duché des Savoyards de Lyon rappelaient les origines de nombreux canuts de la Croix-Rousse.

Revenant à des sentiments légitimes en égard à une Société issue d'une petite école de Musique de quartier en 1920, le Président faisait décorer en premier de la Médaille de Vétéran avec étoile le gamin de 11 ans dit-il portant à l'époque les culottes courtes, actuellement âgé de 71 ans, bassiste talentueux, trésorier depuis très longtemps, fonction qu'il exerce avec scrupule : Arsène Couzet. C'est sous de vibrants applaudissements que la médaille lui fut épinglée par M. Michel Noir, député de Lyon.

Vint ensuite l'enchaînement avec d'autres décorations, pas des moindres de l'Ordre Musical pour neuf Musiciens et une Musicienne.

- a) Médailles du Gouvernement : Raymond Missol, Georges Rémus, Roland Chomel, Gustave Bernard.
- b) Médailles de Vétéran avec Palme : Marius Delhomme, Marcel Faure.
- c) Médaille de Bronze : Pierre Thévenet.
- d) Médailles de dévouement : Robert Pasqual, Dominique Frévacq, Henri Viguet.

Après les paroles fort élogieuses de M. Paul Weinborn, président honoraire de l'Union des Sociétés Musicales de Lyon et de M. André Vettard président de l'Union des Sociétés Musicales du Rhône soulignant l'importance de telles distinctions, c'était au tour de Maitre Jean-Paul Bonnet, Conseiller Général de faire une agréable surprise en remettant aux Enfants d'Orphée une magnifique médaille de la République Française.

M. Michel Noir, député de Lyon dans son allocution empreinte de reconnaissance et de satisfaction pour le développement de l'Enseignement Musical dans sa circonscription grâce à la ténacité des responsables des deux Sociétés réunies, offrait une splendide médaille des Arts et de la Culture à M. Marius Delhomme, Directeur de l'Ecole.

Pour ne pas être en retard lui aussi, le Président faisait Membres d'Honneur : Mmes Michel Noir, Jean Soudan, Andrée Martin, en épinglant à leur corsage d'Insigne Fanfare aux Armes de Savoie.

Pour n'oublier personne en ces moments de prestige et de gloire toutes les dames ô combien émerveillées recevaient une rose.

Une autre fleur, la délicate intention de la gracieuse Duchesse Corine Merlin avec l'émotion que l'on devine de se présenter d'une voix harmonieuse, en ces termes : « Je m'appelle Clotilde de Savoie, Mairé Thérèse Louise née à Turin en 1843 Fille du Roi d'Italie Victor Emmanuel et de Marie Adélaïde. Je jure fidélité et dévouement envers nos sujets durant mon règne ».

Recherche...

Comme tous les mois, nous publions une liste d'adresses erronées ou incomplètes, en priant les abonnés concernés d'avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse dûment complétée.

- M. Alain ANTOINE, Ecole Pierre et Marie Curie 52600 CHALINDREY
- M. Christian BONNOT, I.L.M. rue de Betzdorf 58300 DECIZE
- Mme Jacqueline BRIDE 55250 SEUL-D'ARGONNE
- M. René BROUARDELLE, 25, rue du Mont-Aimé, Bergères-les-Vertus 51130 VERUTS
- M. René CARLIER, H.L.M. rue Victor-Proutat 21230 ARNAY-LE-DUC
- M. Michel CHAIX, « Le Bel Air » rue Combevert 26300 BOURG-DE-PEAGE
- Mme Monique DEDET, 8, rue de la Presle 031000 MONTLUÇON
- M. Carles DELMONTEIX, l'Avenir de Provence 50, rue Stanislas Torrents 13006 MARSEILLE
- M. Michel DELOURME, rue de la Herse 28320 GALLARDON
- M. Michel DERUYTER, Chef de Musique, 42, rue Biron 94190 GANGES
- M. Robert FAUCHER, rue Coubertin Bt 7, Appt 716 86100 CHATELLERAULT
- M. FAURE, Clos de l'Orangerie, Lotissement W2 34500 BEZIERS
- M. A. FOURRIER, Directeur du C.E.S. 49380 THOUARCE
- M. André GARNIER, 43, rue Pasteur 86110 MIREBEAU
- M. Pirre GAULT, 16, rue Saint-Paul 45100 ORLEANS
- M. Richard GOLA, C.I.L., Bt C2 n° 65, rue de Nerdre 03100 MONTLUÇON
- M. Jean-Pierre LAURENT, 6, avenue Jehan, Chailly-en-Brie 77120 COULOMMIERS
- ARGENTON-SUR-CREUSE
- M. Jean LEBOURG, 115, boulevard Pasteur, bât. 1 36200 Mme Chantal LEMONIER, 49120 CHEMILLE
- M. Germain LESIEUR, 19, rue de Chanzy 54300 LUNEVILLE
- M. Marcel LETANT, 26, rue Georges-Maertens 59350 SAINT-ANDRE
- Mme François MENARD, 15, rue du Four-à-Chaux 77170 BRIE-COMTE-ROBERT
- M. W. PEDRONO, Mussy, CHANTENAY-SAINT-AMBERT 58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
- M. Antonio PINELAS, 30, rue Alphonse-Réault, Leuille-sur-Orge 91310 MONTLHERY
- M. Louis RAVEL, H.L.M. Beauséjour 83260 LA CRAU
- M. J.-Pirre RICHARD, Cité Pierre-Rousseau Bât. C n° 3 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS
- M. Emile SANSAS, 31390 RIEUMES
- M. Louis TALLON, 2, rue Hugues-Capet 30000 NIMES
- M. Daniel THIBAUDET, Z.U.P. Bât. C n° 78 71100 CHALON-SUR-SAONE
- M. Michel VIVANT 9, rue Henri CHEVALIER 69004 LYON

SUD-OUEST

Gironde

Talence

Concert à la Mémoire de Pierre Capdeville

C'est par une émouvante présentation de Michel Perot qu'a débuté ce concert donné en l'Eglise Notre-Dame des Anges, rue de Peseac à Bordeaux pour commémorer la disparition de notre camarade Pierre Capdeville décédé dans un accident de la circulation le 30 janvier dernier en allant à son travail.

Toute sa famille, de nombreux amis, la plupart des camarades des différents orchestres classiques, symphoniques d'harmonie ou de danse étaient là dans un recueillement extraordinaire pour écouter ce concert donné le vendredi 5 avril.

Pierre Capdeville était entré à l'Orchestre Symphonique en 1953, il avait 16 ans. Il débutait au pupitre de trompette puis de flûte.

Le programme sous la direction de Tony Cerf était composé de l'ouverture de « Freischütz » de C.-M. von Weber d'un extrait des Scènes alsaciennes de J. Massenet - sous les Tilleuls - (violoncelle solo Michel Mauvigney Clarinette solo M. Verdale Caze), un extrait de la suite en si mineur de J.-S. Bach (flûte solo Mr Daniel's) et en seconde partie la Marche Funèbre extraite de la Symphonie de L. W. Beethoven, l'Adagio de la Symphonie pathétique de Tchaïkovsky et pour finir l'Allegro de la symphonie du Nouveau Monde de Dvorak.

Les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Talence et leur chef Tony Cerf ont donné ce concert avec délicatesse et amour en pensant à leur camarade si brusquement disparu.

Carcans

La fin de l'année marque traditionnellement à Carcans la fête de la Société Musicale par le concert donné en l'église et cette année, un programme fort bien préparé fut entendu avec des œuvres de Delbec, Jules Semler-Collely, et G.C. Layens, enfant du pays qui, en la circonstance, dirigea lui-même « Spécial Forum », morceau dans lequel se mit particulièrement en valeur le jeune clarinettiste Gilles Bordonneau âgé de 14 ans ! Le concert était dirigé par M. Raphaël Barraud l'actif et dévoué directeur de l'Avenir depuis 33 ans. Au repas qui suivit dans l'ambiance propre à notre Médoc, furent distribuées les récompenses à quatre élèves de l'Ecole de Musique, qui prouvent, s'il en était besoin, la valeur de l'enseignement de professeurs dévoués et toujours disponibles, MM. Barraud et Pina. Parmi les diverses personnalités présentes se trouvaient les Présidents des sociétés voisines MM. Moreau (Queyrac), Raymond (Listrac), Seguin (Sainte-Hélène) et Ferraud qui, bien que vivant à Paris ne manque jamais cette fête de la fin de l'année à l'avenir de Carcans. M. J.-M. Pétron représentait la Fédération et son président M. Henri Ciran.

Lot

Carennac

Un stage réussi

Pour la première fois de son existence, l'Union des Sociétés Musicales du Lot a organisé et réussi un stage de perfectionnement de jeunes musiciens.

La municipalité de Saint-Céré, propriétaire du Château de Carennac, a mis ce beau monument à notre disposition. Du 8 au 13 avril, ce fut le centre de rassemblement de trente-deux jeunes filles et jeunes gens du département et d'ailleurs. Ce sont des

musiciens de 9 à 17 ans qui ont passé une partie de leurs vacances à perfectionner leurs connaissances musicales.

Ils sont tous satisfaits. Ils ont même trouvé cette période trop courte. Avant de nous séparer, ils nous ont demandé quand aurait lieu le prochain rassemblement. Tous sont prêts à revenir.

Cette réussite est tout à l'honneur des maîtres qui ont dirigé les études M. Grand, Président de la Fédération du Tarn et Directeur de l'Ecole de Musique de Mazamet, venu apporter son concours à Mme Savy, Professeur de Conservatoire et Directrice de l'Harmonie des jeunes du Lot, et Mlle Andrieux, venue avec M. Grand, avant de postuler dans les prochaines semaines, pour un premier prix de flûte du Conservatoire de Toulouse et à M.M. Savy et Barrière responsables du stage et respectivement Président et Vice-Président de l'Union des Sociétés Musicales du Lot.

Dès le premier jour, ce fut un travail intense : solfège, théorie, dictées musicales, instrumentation cuivres, piano, violons, et le soir à 0h30, répétitions d'ensemble de l'orchestre formé de ces jeunes amateurs très appliqués.

Un concert de fin de stage fut donné le samedi soir dans le salon d'apparat du château, auquel étaient invitées les autorités départementales et locales.

Certaines s'étaient excusées, prises par d'autres engagements. M. le Député, Conseiller Général, empêché, avait envoyé un représentant. M. le Maire de Saint-Céré et son premier adjoint, accompagnés de leurs épouses, nous ont fait l'honneur de leur présence. Nous avons accueilli également « Les Amis de Carennac » qui se réjouissent avec nous de cette nouvelle activité dans ce ravissant village.

Sous la baguette de M. Grand, l'harmonie si rapidement formée, fit une démonstration remarquable. Mme Savy, violoncelliste, accompagnée au piano par un de ses élèves de 13 ans, surprit l'auditoire, ainsi que Mlle Andrieux dans son solo de flûte.

Ce fut une soirée de qualité dont les dirigeants de l'Union des Sociétés Musicales du Lot sont fiers.

Pour remercier la population si accueillante de Carennac, une messe fut donnée en musique le dimanche avec l'harmonie sous la direction de M. Grand et par Mme Savy accompagnée à l'orgue par Mlle Andrieux.

C'était le point final d'un stage dont tout le monde semble satisfait. D'abord, les enfants. Les maîtres pour les résultats obtenus. Les dirigeants et la population qui nous a prouvé toute sa sympathie.

Voici le programme des morceaux présentés au concert et à la messe :

Choral de J.-S. Bach par l'orchestre junior.

Bergerie d'Henri Dutilleul par Gérard Grenier (piano).

Ecosaise n° 2 de Beethoven (bugle solo Sylvie Sahum, au piano Marie Andrieux).

Sinfonia de J.-S. Bach par l'orchestre junior.

Invention de J.-S. Bach (piano Thierry Delrieu).

Allegro de Beethoven, Saxo alto Jean Guier, piano Marie Andrieux).

Le Cygne de Saint-Saëns et l'Aria de Lotti (Violoncelle solo, Mme Savy, 1^{er} prix du Conservatoire Royal de Bruxelles).

Amazing grace, Folklore écossais de Willy Hautvast (Soliste Sylvie Sahum).

Menuet de J.-S. Bach pour deux clarinettes avec François Guier et Daniel Belougue.

Hymne à la Nature de Beethoven par l'orchestre junior.

Tarn

Après le Gala de l'Harmonie « L'Union des Enfants d'Albi »

Le mardi 22 avril les musiciens de l'Harmonie étaient en fête. Ils avaient convié leurs membres bienfaiteurs et honoraires ainsi que leurs amis à un magnifique XVI^e Gala et le coquet

Théâtre Municipal, gracieusement prêté par la Mairie d'Albi, presque comble, a servi de cadre à un triomphe.

En première partie, après que M. Lilly, président eut prononcé le discours d'usage, l'Harmonie, renforcée par ses camarades de Carmaux, Cagnac, Graulhet et St-Juéry a donné une audition remarquable. Tour à tour :

— L'Ouverture de Jeanne d'Arc de Verdi (Solistes MM. Soucasse, Jouglu et Barreau).

— La Suite Espagnole de I. Albéniz, composée de a) Granada et b) Asturias.

— Le Concerto pour deux trompettes de Vivaldi (Solistes MM. Couffignal et Fernandez).

— La Symphonie des Jouets de L. Mozart.

— La Boda de Luis Alonso, fantaisie espagnole de Gimenez.

— Aquitania, grande marche héroïque, préparée et orchestrée par le chef, M. Couthure, spécialement par l'Harmonie. Celui-ci dirigea avec une grande maîtrise, la totalité du programme prévu à la satisfaction générale des mémorans. En effet, M. Féry, souffrant, n'avait pu, à son grand regret, diriger les œuvres qui lui incombaient. Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement. Le nombreux public qui garnissait la salle, manifesta sa satisfaction, après chaque interprétation, par de chaleureux applaudissements.

Après un court entracte, l'ensemble cuivre d'Albi, formé de trombones, trompettes et tuba, composé de MM. Laurent, Raynal, Colombier, Massuyes, Couffignal, Fernandez, Coutal et Viala exécuta avec beaucoup de talent et de maestria la fanfare de H. Pourcell et la Symphonie de Fanfares de J. Mouroit. D'enthousiastes braves couronnerent l'impeccable exécution de ces deux œuvres.

Vint ensuite le Gala de Chant offert par de remarquables artistes toulousains. A leur grand regret, Mme Claudia Noves, récemment blessée dans un accident de voiture et M. Roger Andres, victime d'une extinction bonheur et succès par Mme Made de voix, ne purent se faire entendre. Ils furent remplacés avec joie par M. Bertoli.

Tour à tour Mme Quque interpréta avec tout son talent et sa voix magnifique l'air de Lisa du Pays du Sourire, les filles de Cadix de Léo Delibes et l'air de Rosine du Barbier de Séville.

M. Mirande, ténor, prix de la Violette d'Or de Toulouse, chanta infiniment bien et avec beaucoup de sentiment « Il est un coin de France où le bonheur fleurit » de l'Opérette Mexico, « une Maison dans la Montagne » de Francis Blanche et le « Rêve passe » de Helmet. En duo avec Mme Quque, « Magali » de Mireille et « La Rencontre » de Manon, tirent sous le charme un public ravi par une telle maîtrise vocale.

M. Bertoli qui, prévenu au dernier moment, n'avait même pas eu le temps de se restaurer, recueilli de véritables ovations en chantant quelques airs du répertoire de Luis Mariano, tels qu'« Acapulco », Mexico-Mexico, la Belle de Cadix, Granada et une Nuit à Grenade.

M. Francis Gasser, ténor, interpréta avec émotion 2 extraits de la « Rose de Noël » puis « Si tu le veux » et « La Dernière Valse » de Raynaldo Hann. Il eut lui aussi les faveurs du public et fut très chaleureusement applaudi.

Enfin Mlle Bernadette Fernandez, fantaisiste, lauréate d'Antenne 2, chanta avec beaucoup de charme « Chéribibi », « Proulirouli », « la Chanson des Gouttes » et un air de la « Chauve Souris » de Strauss, et avec M. Gasser, un remarquable duo du Pays du Sourire où ces deux artistes firent assaut de grâce et de jeunesse.

Mme Solange Courbaigts, professeur de piano au Conservatoire de Toulouse tint avec talent et virtuosité le piano d'accompagnement.

Pendant toute l'exécution de ce gala, le public fut tenu sous le charme de la présentation du spectacle, par Mme Brigitte Louplias, charmante et dynamique speakerine. Cette dernière avec grâce et gentillesse, sut détailler chaque œuvre jouée par l'Harmonie et, en présentant les artistes toulousains eut un mot aimable pour chacun d'eux.

En l'absence de M. Castel, Maire d'Albi et de ses conseillers municipaux, retenus à leur grand regret par une séance privée du Conseil Municipal, ce beau Gala fut présidé par M. Noël Grand, président de la Fédération Musicale du Tarn et son trésorier M. Gire.

Enfin le spectacle put se dérouler sans interruption ni accrocs, grâce au personnel du Théâtre et aux dispositions prises par son distingué Directeur, M. Delmas, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

Peu après minuit, le public se retira enchanté et enthousiasmé par la prestation des musiciens et des artistes de ce Gala au quel ils venaient d'assister et en se promettant de revenir aussi nombreux pour le prochain Gala.

Pour Vivaldi, Mariage heureux de la Lyre de Lavaur et de grands Solistes

Albert Calvayrac, Professeur au Conservatoire, soliste de l'Orchestre National de Chambre de Toulouse : Paul Millischer, Premier prix de Paris, Co-Soliste au Théâtre du Capitole, ex-élève de l'Ecole de Musique de Lavaur, tous deux trompettistes et l'ensemble de la Lyre de Lavaur à Saint-Alain le dimanche 18 mai dernier, ce fut un des merveilleux moments musicaux de ce May Vaureen - 1980. Le public venu très nombreux (près de mille personnes !), récompensa ainsi la Société que préside Emile Bardet et que dirige Bernard Toire, dont on apprécie toujours la qualité des programmes proposés.

Le « Concerto de Vivaldi pour deux trompettes et Orchestres »

Inscrit en seconde partie était attendu avec un sentiment de curiosité du fait que les deux solistes de haut niveau, à la trompette en si/bémol aigu et l'orchestre, en l'occurrence l'harmonie locale composée d'amateurs en majorité de jeunes, jouaient ensemble. Le « Te Deum » de Charpentier pour trompettes et orchestre donné en première partie, donna un aperçu des étonnantes possibilités musicales d'un tel ensemble. Vite rassuré puis charmé, le public finement conquis apprécia doublement lors du rappel du premier mouvement du concerto, quelle maîtrise de l'instrument firent preuve les deux solistes donnant toute la mesure de leur grand talent. Il apprécia aussi l'Harmonie qui, dans la justesse parfaite que requiert une telle interprétation, trouva sous la direction personnalisée de B. Alquier, le ton de cette présence pleine et discrète d'une remarquable unité. Tout cela fut réalisé dans la plénitude d'expression instrumentale, l'équilibre des sonorités, fruit d'un travail savant et du talent de chacun. Dans cette communion des cœurs et des esprits, les musiciens de la Lyre se trouvaient transcendés, grandis d'une telle participation.

Pour satisfaisant au maximum le public et son goût pour la musique populaire, la Lyre assura la première partie du programme :

— Latona, ouverture dramatique fut dirigée par Alex Jalibert,

— puis le quintette de clarinettes et l'ensemble sous la direction de B. Alquier, interpréterent le « Concerto de Telemann » (adagio-largo),

— Gymnopédies, un remarquable morceau d'Erik Satie pour flûtes traversières et orchestre fit suite.

En prélude à la seconde partie,

— une œuvre moderne pour harmonie d'un compositeur anglo-saxon, Tedd Huggens,

— précéda le quatuor de saxophones vauréen qui devait exécuter avec virtuosité le célèbre « Alléluia » de Haendel.

Sans doute est-il prématuré de spéculer sur l'avenir de tels concerts, cependant, il est évident que celui de Lavaur organisé par la Société locale, sous le patronage de la Municipalité dans le cadre du « May Culturel de Dame Guiraud », constitue un précédent. Le choix de Vivaldi, ce maître italien, servi par les musiciens que l'on sait, marque une nouvelle étape dans le développement de la musique populaire de notre département. Nous devons signaler la présence à ce concert de MM. Michel Roudet, représentant de la Municipalité de Lavaur, M. Noël Grand, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Tarn, M. Gaulhet, Président du Syndicat d'Initiative, ainsi que de nombreuses personnalités locales et amis du monde de la musique.

Vaucluse

Avignon-Vaison

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 mars 1980 à Vaison-la-Romaine

Sur invitation de la Fanfare Indépendante de Vaison-la-Romaine, l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse s'est déroulée le dimanche 23 mars 1980 dans l'Hôtel de Ville, salle des mariages, à Vaison-la-Romaine.

A la tribune avaient pris place :

— M. Philippe Boisadam, sous-préfet de Carpentras.

— M. Yves Meffre, Conseiller Général, Maire de Vaison-la-Romaine.

— M. Trinquier, Président Fédéral.

— M. Sappei, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute-Provence.

— Mme Pradelle, Vice-Présidente de la Fédération de Vaucluse.

— M. Imbert, Vice-Président de la Fédération.

— M. Carpentras, Président de la Fanfare Indépendante.

— M. Metaxian, Secrétaire Fédéral.

— M. Silvain, Trésorier Fédéral.

Ouverture

A 9 h 30 précises, les quelque 100 Délégués devaient répondre à l'appel des Sociétés.

Suivant la tradition, M. Carpentras devait prendre la parole : des mots de bienvenue et de sincères amitiés de la part de la jeune et belle Fanfare de Vaison.

M. Trinquier lui succédait, il saluait et remerciait M. le Maire et Conseiller Général pour cet accueil si chaleureux qui honore particulièrement la Fédération réunie et en union pour défendre la cause de la Musique populaire dans tout le Département.

Depuis l'Assemblée Générale du 22 avril à Sariens, une Société a demandé son adhésion à la Fédération : la Fanfare et Majorettes « La Cité des Papes » dont le siège est à Avignon, son Président M. Priante. Cette nouvelle Société est acceptée à l'unanimité et prend place dans la catégorie Batterie Fanfare avec Majorettes.

Le Président Trinquier donnait ensuite la parole au Secrétaire Général Metaxian pour la lecture du rapport moral de l'exercice 1979.

Compte rendu moral

Il était donné avec beaucoup de détail : nombreuse participation des Sociétés aux diverses

● Suite de la page 23

festivités tout au cours de l'année, le respect de la célébration de la Sainte-Cécile, les participations aux cérémonies officielles du 14 juillet, 1^{er} et 11 novembre, celles des groupes folkloriques à la veillée de Noël.

La célébration du 20^e anniversaire du groupe « Li Cardéline » de Bollène du président Perrier. La participation d'une jeune clarinetiste Sylvie Julien à un stage à Toucy.

Deux ombres cependant au tableau d'une part pour les examens fédéraux présentés par seulement l'École de musique de Montfavet, d'autre part l'absence des festivals de musique populaire.

L'enregistrement des Sociétés Musicales à l'émission « Le kiosque à Musique » de FR3 Marseille le dimanche matin et pour la 4^e année consécutive.

Les médailles et récompenses décernés pendant l'exercice. Après la lecture des joies et des peines, le compte rendu moral était adopté à l'unanimité.

Compte rendu financier

Était présenté par le Trésorier arc Silvain : bilan positif, solde supérieur à celui de l'exercice précédent ; il en résultait une situation saine et une gestion fort éloquentes.

M. Rameye, commissaire aux comptes témoignait ensuite de la tenue exemplaire des comptes et de la concordance des chiffres avec les écritures.

L'assemblée unanime approuvait le compte rendu financier de l'exercice.

Examens fédéraux

Une fois de plus, le Président Trinquier mettait en valeur ces examens il insistait pour que les écoles de musique fassent un effort pour suivre le programme d'étude de la C.M.F. et puissent par là même présenter les élèves aux examens.

Deux écoles de musique se font inscrire pour 1980 : Mazan qui vient récemment de restructurer son école de musique et Montfavet.

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la C.M.F.

Il était fait avec précision par M. Trinquier faisant revivre à l'assemblée les temps forts à savoir la parfaite organisation des séances de travail, la présence des personnalités, le concert du 7 mars offert par l'Harmonie Municipale de Dudelange (Luxembourg) ; et enfin le concours d'excellence au conservatoire de Paris.

Abonnement au journal C.M.F.

76 abonnements contre 103 dans l'exercice précédent. Devant

cette éducation sensible d'abonnements, le Président Trinquier insistait sur la nécessité de l'information par ce journal qui est un véritable lien entre sociétés, il invitait les responsables des sociétés à élargir son rayon d'action.

Election des Membres du Conseil d'Administration

Étaient éligibles :

Mme Pradelle, MM. Trinquier, Baude, Berges, Reboul, Dal Bello, Bianchini. A l'unanimité tous ces membres étaient réélus.

Questions diverses

Montfavet était désigné pour accueillir l'Assemblée Générale pour 1981 à la demande de l'Echo Musical de Montfavet, tandis que l'Harmonie Durance Luberon de Pertuis prenait option pour 1982.

Le Président Trinquier informait l'assemblée sur l'obligation de l'assurance responsabilité civile des sociétés et sur l'avantage que celle que propose la C.M.F.

Avant de lever la séance, l'Assemblée sur l'obligation de l'assurance de responsabilité civile des sociétés et sur l'avantage que celle que propose la C.M.F.

Avant de lever la séance, l'Assemblée avait la satisfaction d'écouter M. le Maire et Conseiller Général qui remerciait la Fédération d'avoir bien voulu choisir Vaison pour cette réunion.

M. Boisadam pour conclure prononçait quelques paroles assurant le Président Trinquier de son soutien pour les problèmes qui pourraient se présenter à lui ainsi que toute sa sympathie pour la musique populaire du Département.

Médailles et récompenses

Médaille d'encouragement : Mme Marie-Madeleine François, MM. Manuel Morales, Jean-Louis François, François Mongort, Gérard Pavani, René Jean.

Médaille d'Honneur de la Fédération : M. Serge Faure.

Médaille d'Honneur de la Fédération : M. Serge Faure.

Médaille de Bronze C.M.F. MM. Rémy Bertinelli, Jean Carpentras, Pierre Vety.

Médaille d'or C.M.F. M. Marcel Mestre.

Médaille d'or C.M.F. avec palmes M. Gabriel Imbert.

Le président Trinquier devait recevoir la Médaille d'Honneur de Vaison-la-Romaine ainsi qu'un fanion souvenir offert par M. le Maire et Conseiller Général.

A 11 h 30 un cortège se formait pour aller déposer des gerbes au monument aux morts. De retour une aubade était offerte par la Fanfare Indépendante à l'entrée de la maison des vins.

Suivait le traditionnel apéritif offert par la municipalité de Val-

son, à 12 h 30 tous les participants se dirigeaient au centre culturel « A cœur joie » pour le repas amical.

En conclusion une très bonne journée passée à Vaison, clôturée par des chants du terroir, des histoires dans cette chaude ambiance de franche et cordiale amitié.

Merci Président Trinquier. Merci Président Carpentras et M. Bertinelli.

Rendez-vous à Montfavet en 1981.

Avignon-Fontfavet

Distinction

C'est avec joie que nous prenons par la Presse et dans la dernière promotion de la Médaille de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, que notre Secrétaire Général de la Fédération, Président-Directeur de l'Echo Musical de Montfavet et de son Ecole de Musique, notre excellent Ami Grégoire Metaxian, a reçu la médaille de Bronze.

Sincères félicitations et tout particulièrement de notre Président Fédéral.

Châtelguyon

L'Amicale des Anciens de la Musique Nationale de Châtelguyon a choisi la ville d'Orange pour son rassemblement national annuel de 1980.

Les manifestations musicales se dérouleront les 29, 30 et 31 août prochains avec le programme suivant :

• vendredi 29 août en soirée, animation musicale de la ville ;

• samedi 30 août à 21 heures, grand concert au théâtre antique d'Orange ;

• dimanche 31 août, messe en musique à la cathédrale, avec la participation des solistes de l'orchestre symphonique et du quatuor de saxophones, suivie d'un concert sur la place de l'Hôtel de Ville.

Ces manifestations, auxquelles seront associées les Musiques Municipales d'Orange et de Sarrains, bénéficieront du concours et de l'aide bienveillante de la Municipalité d'Orange.

Sorgues

Magnifique prestation de la Chorale Amista

Le mardi 18 mars, les Amis de la Musique, avec le concours de la Chorale « Amista » de Sorgues avaient bien fait les choses. Malheureusement malgré l'entrée gratuite, peu de présents à cette soirée, et c'était bien dommage pour deux raisons : 1^o la qualité de cet ensemble vocal qui mériterait un auditoire un peu plus nombreux ;

Chefs de musique, faites plaisir à votre public populaire

Après l'immense succès de « LA CHENILLE », nous venons de publier une nouvelle marche-défilé avec clairons et claironnabasses ad libitum :

BECASSINE, C'EST MA COUSINE

sur la célèbre chanson de Jean-Jacques Debout, créée par Chantal Goya (très facile, tarif Bb)

Nous demandons le conducteur réclame gratuit (Ce morceau ne peut être joué par une batterie-fanfane seule.)

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande rue de la Coupée — 71005 MACON CEDEX

2^o le travail et le dévouement de toute l'équipe des Amis de la Musique qui œuvre pour donner des spectacles de choix, et faire connaître et apprécier la musique et le chant choral.

Mais consolons-nous, les quelque 100 personnes présentes ont su apprécier et le prouver par leurs vigoureux et sincères applaudissements, la haute valeur de cet ensemble vocal.

Placé tour à tour sous la direction de MM. Marceau Apap et Yves Monziols, cet ensemble nous a charmés durant deux heures, et c'est un véritable éventail de chants divers qu'il nous a été permis d'écouter.

La perfection de cet ensemble bien rodé, s'est révélée aussi bien dans l'exécution de musique sacrée que dans celles de la chanson populaire du Portugal, le Negro spiritual traditionnel, la liturgie hébraïque, la liturgie Orthodoxe russe, et tous les chants interprétés avec une rare maîtrise.

M. Chabran, Maire de Montoux et Mme. M. Nicol, premier Adjoint, M. le Chanoine Combel qui avait aimablement mis l'église à notre disposition, Michel Testenièr professeur à la classe de trompette, ont honoré ce concert de leur présence, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration réunis autour de leur Président, Alphonse Testenièr.

Le lundi 14 avril, un concert sera donné dans cette même église, par l'Harmonie Municipale d'Avignon, nous osons espérer un auditoire plus nombreux ce jour-là, mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Gilbert Testenièr

Var

Festival de Musique de Signes

C'est le dimanche 4 mai que s'est déroulé ce 3^e Festival organisé par la Lyre Signoise.

Si la pluie n'a pas permis la présentation des concerts sur la place du Marché à l'acoustique remarquable, l'installation en la salle des Fêtes a été une réussite grâce à l'organisation parfaite de l'équipe de la Lyre Signoise, présidée par M. Paul Blanc.

Tout à tour se sont présentées les Musiques suivantes dont les concerts ont été très appréciés par le choix des morceaux minutieusement mis au point et par la qualité de l'interprétation : — Saint-Nazairienne (Sanary) — Renaissance (Fayence) — Pigne Valettoise — (La Valette du Var) — Harmonie Barjolaise (Barjols) — Fanfare Mussou — (La Garde) — Philharmonique (Bandol) — Progrès Musical (Saint-Cyr) — Avenir Musical (Le Beausset) — Lyre Signoise (Signes), ainsi que deux Sociétés invitées d'honneur des Bouches-du-Rhône : Union Musicale de Plan de Cuques et l'Harmonie des Cheminots SNCF de Marseille.

La Marche Fédérale a été jouée par la Fanfare Mussou sous la conduite de l'Auteur, M. Raymond Revest qui honorait le Festival de sa présence.

En fin de soirée, par chance, la pluie ayant cessé, le morceau d'ensemble put être interprété dehors par toutes les Musiques réunies, sous la baguette de M. Charrondières, directeur de la Lyre Signoise, M. Marius Fabre, Président du Groupe Li Tripeto (Barjols) conduisit la Coupe Santo et M. Jean Meissel, Chef de l'Harmonie Barjolaise et Conseiller Fédéral, dirigea la Marseillaise en point final à ce

Festival clôturé par un vin d'honneur traditionnel offert par la Municipalité de Signes dont M. Paul Ricard est le Maire et à qui la Fédération Musicale du Var adresse tous ses remerciements pour son très aimable accueil.

Bravo les jeunes

L'orchestre symphonique des jeunes de l'Ecole Municipale de Musique de la Seyne-sur-Mer, a donné à Bandol, le jeudi 29 mai, un concert remarquable sous la baguette de son chef M. Jean Aresse, également chef d'orchestre à l'opéra de Toulon. Ce concert était associé avec la chorale d'adultes de la Seyne dirigée par M. Pierre Destremeau. Il n'est pas possible d'énumérer la totalité des titres des dix-sept pièces musicales interprétées au cours de cette belle soirée, mais il convient de faire ressortir les extraits de Water-Music de Haendel, le Choral 147 de J.-S. Bach, le Final de la 5^e Symphonie de Beethoven et aussi une valse d'excellente facture pour piano solo et orchestre de Pierre Destremeau, jouée en soliste par la jeune pianiste Murielle Feulvarc'h.

Considérant que la moyenne d'âge de cet orchestre se situe vers quinze ans, sans participation d'aucun adulte, on ne peut que se réjouir à l'écoute de si jeunes talents et notre Fédération varoise est fière de posséder en son sein une aussi brillante phalange dont tout le mérite en revient aux jeunes artistes d'abord mais aussi à leur directeur M. Jean Aresse, à M. Destremeau et à l'ensemble des Professeurs.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le Journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux du mois de février 1980 est épuisée. Le Journal de la Confédération Musicale de France est en vente depuis peu au kiosque situé à l'angle de la rue La Fayette et du boulevard Magenta.

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant : M. André AMELLER
Abonnement (10 numéros) du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal 46.38.65 G PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

IMPRIMERIE « LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

Nous vous rappelons que nous sommes la plus importante maison d'Europe spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour :

HARMONIES, FANFARES, BATTERIES-FANFARES, GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Nous avons également un répertoire très important d'OUVRAGES d'ENSEIGNEMENT et de MUSIQUE INSTRUMENTALE. Consultez-nous pour tout achat.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES